

CROIX-ROUGE FRANÇAISE

REVUE

DE

UNION DES FEMMES DE FRANCE

ORGANE D'ASSISTANCE MILITAIRE

FAMILIALE ET SOCIALE

PARAISSANT TOUS LES MOIS



SOMMAIRE

I^{re} PARTIE*Actes officiels.*

	Pages.
Élection des Présidentes et des Délégués régionaux du 18 octobre 1920	119
Conseil d'administration	136
Assemblée de 1920	137
Revue du Nord : Maroc	137
Compenses	138
Chronologie	153

II^e PARTIE

Historique des Comités de l'U. F. F. pendant la guerre : VII ^e et VIII ^e Régions.	155
Femme de France, conférence par Mme Gamaec	161

III^e PARTIE

	Pages.
Choses vues : A Rabat. — P.-L. R.	166
Études médicales : Faut-il manger des huîtres ? — R. Dollfus.	170
Un coin de la Bretagne ignorée : La presqu'île de Rhuys. — C. Halgan	177
Poésies. — C.-M. Robert	183
<i>L'Actualité :</i>	
Les livres : Bibliothèque littéraire. — Jean Maucière.	185
— Bibliothèque scientifique et médicale. — R. Dollfus.	191
Les arts. — Ch. Fegdal.	198
Le foyer. — Sabine Lapoussée.	201
Revue des Revues.	205

RÉDACTION & ADMINISTRATION

16, rue de Thann, PARIS-17^e. — Téléphone : Wagram 17-68.

110 F82

CROIX-ROUGE FRANÇAISE

UNION DES FEMMES DE FRANCE

Société d'Assistance aux Blessés et Malades
des Armées de terre et de mer et aux Victimes des désastres publics
FONDÉE EN 1881

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DÉCRET DU 6 AOUT 1882
PLACÉE SOUS LE HAUT PATRONAGE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

FONDATRICE

M^{me} KOEHLIN-SCHWARTZ.

PRÉSIDENTES D'HONNEUR

M^{me} MILLERAND, M^{me} PAUL DESCHANEL, M^{me} ARMAND FALLIÈRES,
M^{me} EMILE LOUBET, M^{me} RAYMOND POINCARÉ.

CONSEIL CENTRAL D'ADMINISTRATION

Présidente générale honoraire : M^{me} PÉROUSE.

Présidente générale : M^{me} HENRI GALLI.

Vice-Présidentes : M^{mes} BARBIER-HUGO, LARDIN DE MUSSET, DE RIEUX, LEJARS.

Secrétaire général : M. le Baron D'ANTHOUD, ministre plénipotentiaire.

Trésorier : M. AYMARD, chef de la comptabilité générale de la C^{ie} Bône-Guelma.

Secrétaire du Conseil : M^{lle} VRIGNAULT.

Membres du Conseil : M^{me} la maréchale JOFFRE, M^{lle} AIZELIN, M^{mes} ALLAIN-TARGÉ,
BARBIER-HUGO, BARTHEZ, BEAUREGARD, BILLAUDET, BRACHET, M^{lle} BONNEFOUS,
M^{mes} BOUCARD, ROUÉ BRICE, BRUNET, CANET, M^{lle} CHAPTAL, M^{me} CHARDAYRE,
CHAUMIÉ, DE CLAUSSONNE, DE CLERMONT, la générale COFFEC, Gaston DESCHAMPS,
EINHORN, ENGEL, FRANCIS FENWICK, M^{lle} FLOURENS, M^{mes} HENRI GALLI, GAL-
LIANO, GAUCHAS, GAUTREZ, GIRARDIER, JOUET, LA FUENTE, LALLEMAND, LARDIN
DE MUSSET, LAUNOIS, M^{lle} LE BIDAN DE SAINT-MARS, LEFÈVRE, M^{mes} LEJARS,
MARULAZ, MASCART, MIRMAN, DE NEUFVILLE, POISSON, RAUX, DE RIEUX,
SAINT-RENÉ TAILLANDIER, SANGNIER, SIEGFRIED, TRÉLAT, TURPIN, VARAMBON,
VOISIN, YVON.

COMITÉ CONSULTATIF

Président :

Vice-Présidents : MM. le professeur LETULLE; DEFERT, président du *Touring-Club*; MARCEL TRÉLAT, maître des requêtes honoraire au Conseil d'État.

Secrétaire : M. AUDIGIER, ancien député.

Membres : MM. Henri BÉRALDI, homme de lettres; BERTRAND, ingénieur en chef des Ponts-et-Chaussées; BOUCARD, maître des requêtes honoraire au Conseil d'État; LÉON BOULLOCHÉ, gouverneur général honoraire des colonies; BUROT, médecin général de la marine; GEORGES BERTHOULAT, sénateur, directeur de la *Liberté*; docteur BOULOMIÉ, secrétaire-général honoraire, président fondateur de la Section antituberculeuse; BOURCIER SAINT-CHAFFRAY, résident général du Tonkin; Emile CALMETTES, médecin inspecteur général de l'armée; Emile CHARRIER, conseiller référendaire à la Cour des Comptes; général DURUPT; ENDRES, contrôleur général de l'administration de l'armée; Henri GALLI, député de Paris; le professeur GABRIEL; GÉRARD, sous-gouverneur du Crédit Foncier; JOHANNY, ancien secrétaire de la Chambre de Commerce de Paris; Raymond KOEHLIN, président de la *Société des Amis du Louvre*; docteur Marcel LABBÉ, médecin des hôpitaux; médecin principal LAEDERICH; LARNAUDE, doyen de la Faculté de Droit; amiral MARQUIS; MOREAU, ancien inspecteur général des finances; docteur MORIN; contre-amiral NABONA; général NAQUET-LAROQUE; PAGÈS, inspecteur général de l'enseignement secondaire; PHILIPPOT, notaire; DE LA PRADELLE, professeur à la Faculté de Droit; général SEBERT; L. THOMAS, président de Chambre à la Cour d'Appel; Amédée VERNES, ingénieur-conseil de l'U. F. F.; inspecteur VIRY, médecin inspecteur général.

Publicité : MM. V^{os} Victor LEFÈVRE & M. BARON, 1, avenue Félix-Faure, PARIS, XV^e. Tél. Saxe 49-71

A nos Lectrices

Nous prions instamment nos Lectrices de lire les annonces du BULLETIN. Les Commerçants qui veulent bien nous donner leurs réclames nous viennent en aide. Nous leur devons en retour un peu de bienveillante attention. Nos Lectrices seront d'ailleurs toujours bien servies en se recommandant de nous.
N. D. L. R.

RECETTES UTILES

Pour enlever l'odeur du pétrole. — On verse dans le récipient à nettoyer une certaine quantité d'eau de chaux, selon la grandeur du récipient, puis on ajoute un peu de chlorure de chaux. Au bout d'une demi-heure, on rince le récipient et toute trace d'odeur a disparu.

Pour nettoyer les cadres dorés. — Battez deux blancs d'œufs avec une cuillerée à bouche d'eau de Javel. Servez-vous d'une brosse douce et fine pour frotter le cadre. Si l'opération est bien faite, le vieux cadre deviendra comme neuf.

Nettoyage des gants de peau d'agneau ou de chevreau. — Frottez les gants, bien à plat ou sur vos mains, avec un morceau de flanelle imbibé de lait dans lequel vous aurez fait dissoudre quelques morceaux de cristal de soude (carbonate), ou bien avec une flanelle mouillée passée sur de la poudre de savon. Pour nettoyer les gants glacés, servez-vous d'une petite éponge fine mouillée d'un peu de lait écrémé et que vous frottez sur un morceau de savon blanc.

Nettoyage rapide et économique des verres de vitres. — Les vitres sales, éclaboussées de taches, redeviennent vivement claires et propres si on les frotte avec un oignon coupé en deux.

Nettoyage des chaussures vernies. — Mélangez en parties égales de la crème fraîche et de l'huile de lin et étendez cette mixture sur un morceau de drap. Brossez les chaussures sales, passez sur le cuir le morceau de drap mixturé, puis frottez avec un autre drap sec.

Nettoyage des objets en argent, en ruolz et en cuivre. — Pour donner à ces objets un éclat magnifique, servez-vous, pour les nettoyer, d'une eau chaude dans laquelle vous aurez fait bouillir des pommes de terre épluchées, et frottez bien avec la frime déposée par les pommes de terre. Pour l'argent et le ruolz, rincez à l'eau claire, essuyez et frottez à la peau. Pour le cuivre, essuyez et frottez au linge bien sec.

Petite Correspondance

Coquette-économe. — Il est en effet très possible de réunir ce petit défaut et cette grande qualité, grâce à d'ingénieuses combinaisons pratiques. Envoyez les fonds de bonnets anciens, qui depuis si longtemps

Femmes de France.

sont dans vos tiroirs, à M^{me} KEISER, 47, rue de l'Orangerie, à Versailles; elle vous en fera de ravissants coussins très personnels. Confiez-lui aussi le col démodé dont vous me parlez, joignez-y les plus petits motifs et les plus petits bouts de dentelle que vous possédez, et cette adroite artiste vous renverra de jolis bonnets du matin et la mignonne parure qui vous fait tant envie.

Embarrasée. — Je crois avoir trouvé ce que vous cherchez. Dans mes courses à travers Paris, j'ai fort admiré les créations Lanez. M. Lanez, 22, rue Michel-Lecomte, fabrique des sacs de très grand luxe, sacs garnis de perles, entièrement perlés ou incrustés d'ivoire ou sacs en simple maroquinerie. Tous ont un cachet original et très peu vu. Vous trouverez les créations Lanez dans toutes les maroquineries et magasins de haut luxe.

M^{me} G... à Ch... — Tous les jours un nouveau parfum se crée. Ce n'est plus un nom, mais une phrase entière qui le différencie de son prédécesseur. A votre place, je demanderais des échantillons d'extraits, de savons et de poudre à la *Maison Coudray*, 43, rue d'Enghien, Paris. C'est une très ancienne parfumerie et tous ses produits sont réputés exquis. Vous serez aimable de me faire savoir si vous avez été satisfaite.

ÉCHOS

Pour vous, qui possédez une automobile, n'oubliez pas que le *Catalogue des Catalogues* est indispensable, car il réunit en un seul tous les catalogues, automobiles et tous accessoires. — Envoi franco recommandé contre mandat 10 fr. adressé 1, avenue Félix-Faure, Paris (XV^e).

DESMARQUOY, 137, boulevard Magenta, commissionnaire en toutes marchandises, spécialement en ameublements anciens. Prix spéciaux pour membres de l'Union des Femmes de France.

Très recommandée : Teinturerie Européenne, 26, boulevard Poissonnière, teinture de robes toutes faites, étoffes et soieries d'ameublement. Prix modérés, travail rapide.

Ouvrages de dames, peintures à la plume sur velours, peintures Martine, broderies blanches et broderies d'art. LEMAIRE, 25 rue Thibault, Cormeilles-en-Parisis (Seine-et-Oise).

ART ET DENTELLES


BLOUSES sur mesures, avec dentelles, broderies, petits plis et po
Modèles inédits et différents pour chaque cliente. Combinaisons les
artistiques avec vieilles dentelles, fonds bonnets brodés, etc.

NAPPES, COUSSINS, DESSUS LITS, etc.

Madame KEISER, 47, rue de l'Orangerie, VERSAIL

SAUVEZ VOS CHEVEUX
PAR L'USAGE
DU MERVEILLEUX
Petrole HAHN
QUI EMBELLIT, CONSERVE, RÉGÈRE
LA CHEVELURE
ET LA PARFUME AGRÉABLEMENT
EN VENTE PARTOUT. Gros: F. VIBERT, FAB. LYON

Porte-Plume
"Ideal"
Modèle RÉGULIER
le plus simple
le plus pratique
Modèle T
so per
l'indes
Waterman

LIQUEUR

BÉNÉDICTINE

LES CONFITURES D'OR
PICCO

Le meilleur Dessert
Le meilleur G

EN VENTE DANS TOUTES LES GRANDES
ET MAISONS D'ALIMENTATION

12 OUVRAGES pour 36 FRANCS

UNE IDÉE D'AIGUILLETTE

Abonnement mensuel à un ouvrage de dame, INÉDIT, échantillonné, avec fournitures
spéciales pour la broderie et explication détaillée pour chaque ouvrage.

Directrice : Madame Christiane ROGER. 76, rue Blanche, PARIS, (9^e)

REVUE de l'Union des Femmes de France

ORGANE D'ASSISTANCE MILITAIRE, FAMILIALE ET SOCIALE

PREMIÈRE PARTIE

ACTES OFFICIELS

Réunion des Présidentes et des Délégués Régionaux du 18 octobre 1920

Le lendemain de l'Assemblée générale, les présidentes et les délégués régionaux se sont réunis en grand nombre au siège social sous la présidence de M^{me} Henri Galli et de M. d'Anthouard, assistés des vice-présidentes et des directrices des différents services (1).

M^{me} Galli ouvre la séance en ces termes :

« Messieurs les Délégués régionaux,
» Mesdames les Présidentes,

» Permettez-moi, dans cette maison qui est vôtre aussi, de remercier tout d'abord nos collaborateurs dont le rôle un peu effacé, au sein d'une OEuvre féminine, rend si méritoire le dévouement : nos délégués régionaux, nos secrétaires généraux, nos trésoriers. Je n'en excepte point ceux qui, obscurément, nous ont prêté leur concours, et je me fais certainement votre interprète, Mesdames, en leur adressant vos remerciements qui sont les nôtres, pour l'appui qu'ils ont prêté et qu'ils prêtent si fidèlement à notre OEuvre.

» Je remercierai encore M^{me} Barbier-Hugo, notre vice-présidente, qui, avec une loyauté et un dévouement auxquels je tiens à rendre hommage,

(1) Voir, page 135, la liste des délégués présents.
Femmes de France.

n'a point revendiqué des droits anciens en me désignant, avec notre vénérée présidente, pour continuer une mission à laquelle elle pouvait prétendre. Vous ne m'en voudrez certes pas que je rappelle ici et apprécie ce geste généreux qui l'honore.

» Après avoir entendu le remarquable rapport de notre distingué secrétaire général, je crois n'avoir rien à ajouter qui ne soit une redite, mais vous continuez d'apporter à notre patrimoine moral des pages si belles que je ne saurais me dérober au facile devoir de vous en remercier.

» Et ce n'est point une redite, ces remerciements qui vont vers les mêmes actes généreux sans cesse renouvelés, c'est comme au retour du printemps, une renaissance, une floraison dont l'âme ne se lasse point de s'émerveiller, fleurs qui sèment sur notre sol meurtri, dans les foyers déserts, dans les cœurs que presse la douleur, un peu d'espoir, un peu de joie, avec, au cœur, l'immense satisfaction, au cours de cette guerre, tant de fois et si doucement ressentie, que les Français s'aimaient et que la haine entre eux doit à jamais s'éteindre.

» Par votre dévouement, Mesdames, par votre bonté, votre ingénieuse charité, vous la faites revivre, vous la rendez durable, cette heure d'ardente fraternité. Soyez-en remerciées. Ainsi, vous réalisez cette phrase entendue, qui, pour tant d'entre vous, trace un devoir sacré : « Les soldats, » en mourant pour la France, nous ont appris à vivre pour elle. » (*Applaudissements.*)

La parole est ensuite donnée à M. le baron d'Anthouard :

« Mesdames, Messieurs,

» Je voudrais, au début de cette réunion, attirer votre attention sur un certain nombre de points qui me paraissent devoir nous occuper principalement.

» Je crois que nous avons à nous attacher, avant tout, à trois questions qui sont primordiales dans la vie future de notre Société. Vous avez pu remarquer, hier, que M. le Ministre de l'hygiène a très cordialement accepté la collaboration de la Croix-Rouge française, et, en particulier, de l'U. F. F., à toutes les œuvres d'assistance qui incombent à son Département.

» On tend de plus en plus, dans l'assistance publique, à recourir à l'Etat. Or, l'Etat est incapable de faire face à tout ce qu'on lui demande. Il est lié par les règlements de sa bureaucratie et ne peut pas faire autrement.

» Nous, au contraire, nous avons le grand bonheur de posséder l'initiative la plus large et, par conséquent, de pouvoir organiser nos efforts. Nous avons donc des facilités d'action que nous pouvons mettre à la disposition de l'Etat, qui sera très heureux de les trouver quand il en aura besoin.

» La première des trois questions primordiales à résoudre au mieux concerne la propagande.

» Nous devons faire une propagande des plus actives. Nous ne devons pas nous borner à agir et à prêter notre concours; il faut que celui-ci en attire d'autres à lui. Ceci aura pour effet de nous donner un appui moral dont nous avons besoin, et, surtout, un appui matériel et financier. Donc, d'abord, propagande.

» En second lieu, nous avons à nous occuper de la formation du personnel. Le personnel de l'Union est incomparable; on lui rend hommage de tous côtés; on demande partout à avoir des infirmières. Mais il faut avoir du personnel précisément en fonction de ces besoins. Nous devons donc le développer le plus possible, par la formation et l'enseignement techniques, et surtout par la sélection morale. En effet, au point de vue de la formation technique, nous pourrions peut-être nous trouver en concurrence avec les infirmières de l'Etat, les infirmières fonctionnaires; mais je crois qu'au point de vue de la sélection morale, nous avons, nous, sociétés complètement indépendantes, ne relevant que de nous-mêmes, la faculté d'opérer cette sélection avec une rigueur qui assure, je peux le dire, la qualité supérieure de notre personnel, tandis que l'Etat se voit obligé, dans bien des cas, de faire céder ses rigueurs devant des considérations de divers ordres.

» En troisième lieu, ceci nous amènera à développer notre action et à chercher les moyens de multiplier les associations, soit avec les organisations publiques, soit avec des organisations privées qui, voulant poursuivre un but d'assistance, ayant les fonds nécessaires pour cela, manquent de personnel. Alors, nous intervenons, nous offrons précisément ce personnel; il en résulte une association très utile pour tout le monde; pour les malheureux d'abord, et, ensuite, pour nos œuvres qui, n'ayant pas un budget très considérable, arrêtées à chaque instant par des questions d'argent, peuvent ainsi multiplier leur action.

» Voilà, à mon avis, les trois points sur lesquels il convient de porter toute notre attention, sous réserve, naturellement, des autres que vous jugerez à propos de soulever. » (*Applaudissements.*)

I^{re} RÉGION.

M. le docteur BEDART, délégué de la 1^{re} région. — Le 1^{er} corps a été en région dévastée; les œuvres y sont languissantes; elles essayent de revivre, par leur initiative personnelle le plus souvent. Nous vous demandons qu'il y ait un règlement et qu'il soit appliqué, afin que les relations entre les comités, et de ceux-ci avec le Comité central, se passent suivant les règles normales, comme par le passé.

M. D'ANTHOUD. — Le règlement que demande le docteur Bedart existe; mais le Conseil d'administration a jugé utile de le remanier, et le nouveau texte a été approuvé hier par l'Assemblée générale. Je me suis borné à l'analyser et à insister sur son but qui est précisément de délimiter les responsabilités et d'établir une répartition rationnelle du travail.

M. LE DÉLÉGUÉ de la 1^{re} région. — Je demanderai aussi, pour la propagande, une ou deux conférences, si possible.

M. D'ANTHOUD. — Il sera donné satisfaction à votre désir, et j'ajoute, à ce sujet, que les comités qui désireront avoir des conférences, sont priés de s'inscrire au service de la propagande, de façon que l'on puisse combiner les itinéraires, rechercher des conférenciers ensuite, et diviser entre eux le travail.

DOUAI. — Notre Comité se reconstitue. Nous avons pu toucher nos cotisations; nous ne sommes que 28 de moins qu'avant la guerre, et nous espérons, d'ici peu, avoir atteint notre chiffre d'avant-guerre, qui était de 202. Nous avons fondé un ouvroir, réorganisé notre dispensaire et formé des consultations de nourrissons. Rien que dans les environs de Douai, on visite 600 enfants, qui viennent régulièrement. Nous faisons des envois, aux régions libérées, de dons, de vêtements, et même parfois de livrets de caisse d'épargne. En somme, notre Comité est en bonne voie de reconstitution.

ARRAS. — Nous n'avons pas été envahis, mais nous sommes dévastés; nous sommes beaucoup plus éprouvés que certains pays envahis, et nous ne touchons toujours rien, absolument rien.

M^{me} LA PRÉSIDENTE. — Il y aurait une démarche à faire. Nous la ferons de grand cœur.

2^e RÉGION.

SAINT-QUENTIN. — Notre délégué n'a pu venir. Nous nous associons à ce qu'a dit le délégué de la 1^{re} région. Nous sommes dans les mêmes conditions que les pays dévastés. Nous avons des œuvres en route, nous vous tiendrons au courant.

M^{me} LA PRÉSIDENTE. — Nous savons tout ce que vous avez fait d'admirable et nous continuerons de vous aider.

CHATEAU-THIERRY. — Nous sommes envahis aussi. Néanmoins, cette année, j'ai l'intention de réunir le Comité, de faire des réunions. Nous voulons sortir de nos ruines. J'espère avoir quelques membres honoraires.

3^e RÉGION.

M. LE DÉLÉGUÉ RÉGIONAL. — Je ne reviendrai pas sur ce que j'ai eu l'honneur d'exposer ce matin à la réunion des délégués régionaux. M. le Secrétaire général adjoint, qui était présent, et M^{lle} la Secrétaire ont pris note; je n'y reviendrai donc pas. Je me bornerai à vous déclarer que, dans la 3^e région, les comités continuent leur action bienfaisante et se sont portés sur les œuvres de secours qui avaient été indiquées. Notamment, en ce qui me concerne, j'ai prié les présidentes de porter leur

action la plus active sur la protection de l'enfance et les œuvres de puériculture. La plupart des comités ont répondu à ma suggestion. Celui de Rouen a organisé des dispensaires et des consultations d'enfants dans les quartiers les plus peuplés de la ville de Rouen. Plusieurs autres comités ont fait de même; notamment celui de Honfleur, ville où, malheureusement, il n'existait aucune œuvre de protection de l'enfance. Il y a donc là une œuvre très intéressante. Un certain nombre de comités ont besoin de se reconstituer, et je fais à nouveau appel au concours puissant de M^{me} la très active Directrice de la propagande, qui a bien voulu me le promettre.

ROUEN. — Après la fermeture de ses hôpitaux, le Comité de Rouen a organisé un dispensaire, qui a commencé à fonctionner le 1^{er} avril 1919. Jusqu'au 30 septembre 1920, il y a été effectué 7.228 pansements. Il y a eu 1.795 consultations et 594 opérations ou interventions.

En mai 1920, le maire de Rouen nous a demandé d'installer une consultation de nourrissons. Nous avons accepté, et les consultations fonctionnent effectivement depuis le 15 juillet.

J'ai aussi le désir, et j'en ai parlé à mon Conseil d'administration, d'organiser un concours de maisons propres. (*Applaudissements.*) On donnera des primes aux femmes qui auront le mieux entretenu leur maison. Bien entendu, les visites se feront sans prévenir.

Nous conservons le matériel nécessaire au fonctionnement d'un hôpital de 100 lits. Quant au matériel chirurgical important que nous avons gardé, nous en affectons une partie au dispensaire. Ce dispensaire sera, l'année prochaine, un dispensaire-école, qui sera confié aux Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul.

HONFLEUR. — Comme l'a dit M. le Délégué régional, nous avons ouvert une crèche. Nous y recueillons 18 petits nourrissons, que nous avons sauvés de la mortalité qui les attendait. Nous pouvons aussi, grâce à des dons, distribuer de la literie et du linge pour ces petits malheureux. Nous avons également ouvert un dispensaire antituberculeux de concert avec la commission scolaire, et nous espérons donner un grand essor à ce dispensaire, qui est de toute nécessité à Honfleur.

BAYEUX. — Nous donnons aux régions libérées. Nous avons une œuvre d'assistance aux anciens militaires atteints de maladies invétérées; nos infirmières vont les visiter à domicile. Nous avons contribué à la création d'un dispensaire départemental antituberculeux. Enfin, nous continuons notre propagande et espérons augmenter encore le nombre des membres du Comité qui est actuellement de 125, alors qu'en 1914 il était tombé à 40.

CAEN. — Le Comité de Caen s'est préoccupé de créer un dispensaire antituberculeux, d'accord avec l'autorité préfectorale et le Comité américain Rockefeller, qui a fait une tournée considérable dans toute la Normandie. Il a également organisé, dans les quartiers populaires, une consultation de nourrissons avec notions de puériculture. Dans la plupart des autres comités de la 3^e région, les mêmes préoccupations se font

jour, et nous ferons tous nos efforts pour donner toute l'assistance voulue.

LE HAVRE. — Notre dispensaire a profité de la générosité de la ville. Nous avons un établissement bien installé maintenant, et, grâce aussi aux ressources des bains-douches payants que nous avons installés, nous arrivons à couvrir les frais des consultations. Ces bains-douches ont rendu de grands services, même pendant la guerre. Nos blessés y étaient douchés gratuitement. Actuellement, la population y vient; nous douchons même les enfants des écoles, à un prix très réduit, et nous avons, chaque semaine, beaucoup d'enfants qui se présentent au dispensaire pour la douche hebdomadaire.

Enfin, nous collaborons aux œuvres sociales. Nous avons une goutte de lait et un ouvroir où nous travaillons pour les enfants. Nous faisons tout notre possible pour développer toutes ces œuvres.

4^e RÉGION.

CHARTRES. — Le Comité de Chartres a poursuivi, depuis la fin de la guerre, toutes les œuvres sociales dont on parlait tout à l'heure. Pour la tuberculose, la Commission scolaire a installé un dispensaire, un laboratoire, des infirmières instruites d'après les méthodes américaines.

Nous avons participé à la création d'un office départemental tuberculeux, dont les deux présidentes de sociétés de la Croix-Rouge, celle des Secours aux blessés et moi, nous faisons partie.

Nous nous occupons aussi de crèches et de secours mutuels. Cette dernière création compte 400 membres, femmes et enfants depuis la naissance jusqu'à 16 ans. Nous l'avons élargie pour les filles, qui restent ensuite sociétaires, et nous donnons aux femmes des secours avant et après l'accouchement.

M^{me} LA PRÉSIDENTE. — Il y aurait peut-être intérêt pour vous tous à entendre exprimer un désir particulier qui m'a été exposé par une de ces dames, d'adjoindre une déléguée au Conseil d'administration par région, au lieu d'une par deux régions. Ce n'est pas conforme aux statuts jusqu'ici, mais on peut tourner la difficulté en nommant une déléguée adjointe, qui n'aurait à s'occuper que d'une région.

M. D'ANTHOUARD. — Nos statuts fixent le nombre des membres du Conseil d'une façon limitative, donc nous ne pouvons les modifier sans le faire de façon régulière. Mais nous pouvons recourir à un autre procédé.

Périodiquement, tous les deux ou trois mois, par exemple, une réunion des délégués de toutes les régions pourrait avoir lieu à Paris en présence des membres du Conseil d'administration.

Cette réunion serait purement consultative, bien entendu; mais elle aurait le droit d'émettre des vœux, que le Conseil pourrait reprendre à son compte pour en faire l'objet de décisions définitives.

Quand une expérience aura été faite pendant un ou deux ans, il sera temps, alors, de proposer à l'Assemblée générale une modification des statuts, s'il y a lieu.

M. ASTRUC (Perpignan). — Ne pourrait-on se contenter de comptes rendus trimestriels émettant des vœux? Chaque région a ses besoins. Ainsi, le Comité central n'aurait qu'à prendre en considération ce que nous désirons, sans nous forcer à un déplacement.

M. D'ANTHOUARD. — Je propose la solution suivante : la réunion aurait lieu tous les deux ou trois mois, mais chaque région serait libre de se faire représenter par un délégué qu'elle enverra, ou par un rapport.

5^e RÉGION.

SENS continue à s'occuper des réformés, surtout tuberculeux. Nous avons 248 inscrits. Nous rouvrirons une fois par semaine un ouvroir, et une permanence fonctionne très bien.

AUXERRE. — Le Comité, qui était de 250 membres avant la guerre, en compte maintenant 680. (*Applaudissements.*)

JOIGNY. — J'ai envoyé un rapport, il y a quelque temps, de ce que nous avons fait. Depuis, nous avons adopté Rancourt, dans les régions dévastées, et nous lui faisons des envois chaque semaine. Le Comité est plus nombreux qu'avant la guerre.

M^{me} LA PRÉSIDENTE. — Vous indiquez justement une très heureuse suggestion pour les pays dévastés. Les comités seront certainement heureux d'aider ceux qui ont été tellement touchés par la guerre.

7^e RÉGION.

Docteur PRIEUR. — D'une façon générale, dans la région, nous nous occupons des œuvres sociales d'après-guerre, et spécialement des tuberculeux. Nous collaborons avec les sociétés de secours départementales et municipales. A Besançon, nous avons un dispensaire départemental qui fonctionne parfaitement. Nous avons à nous occuper de l'enseignement. Plusieurs comités ont aidé les régions libérées, soit, comme à Montbéliard, en adoptant une localité dévastée, soit, comme d'autres, en envoyant des secours en nature et en espèces à certains endroits de ces régions, comme il a été dit à la réunion d'avant-hier et ce matin à celle des délégués régionaux. (*Applaudissements.*)

8^e RÉGION.

BOURGES. — Le Comité de Bourges n'a pu reprendre ses cours l'an dernier à cause d'un concours de circonstances fâcheux, mais ils vont rouvrir incessamment. Il s'est fondé un Comité d'hygiène sociale sous la présidence du marquis de Vogüé. Le concours de l'U. F. F. a été sollicité, nos infirmières ont accepté, et c'est du côté de la Ligue antituberculeuse qu'elles vont porter leurs efforts. Elles seront dames visiteuses pour les tuberculeux.

De plus, il s'est fondé à Bourges un Comité de la goutte de lait, pour lequel le concours de l'Union a été également sollicité, et ces dames ont accepté, pour une partie tout au moins, d'accompagner les jeunes filles dans leurs visites.

M^{me} CHARDAYRE. — Vous parlez des infirmières visiteuses. Quels cours suivent-elles?

BOURGES. — Il y a eu des cours faits par le général comte La Rivière; plusieurs de nos infirmières les ont suivis, et ce sont elles surtout qui s'occuperont des tuberculeux.

M^{me} CHARDAYRE. — Je fais cette observation, parce qu'en ce moment la question de l'enseignement est à l'étude en ce qui concerne le droit de délivrer des diplômes aux infirmières et la valeur à attribuer à ces diplômes. Il serait prudent en attendant de ne pas donner le titre de visiteuse de façon quelconque.

9^e RÉGION.

(M. FAGUET s'est fait excuser.)

UN MEMBRE. — Est-ce que nous sommes obligés de conserver le matériel pour un hôpital de 50 lits, en cas de guerre?

M. D'ANTHOUCARD. — Au point de vue de l'assistance en temps de guerre, nous attendons des instructions du ministère de la guerre. La collaboration, dans chaque région, avec le Service de Santé militaire, va subir inévitablement des modifications profondes. Quelles seront-elles? Nous ne le savons pas, et personne ne le sait encore. Cette question est liée au statut de l'armée, qui va faire l'objet d'une loi non encore votée. Jusque-là, nous ne pouvons rien répondre; mais, en attendant, le Service de Santé militaire conseille de conserver le matériel et de l'entretenir.

CHATEAUROUX. — A la fermeture de l'hôpital, nous nous sommes trouvés sans local et nous avons prêté notre matériel. Est-il permis de le faire?

M^{me} LEJARS. — Vous pouvez agir ainsi et il y a même des instruments qui gagnent à être prêtés.

BRESSUIRE. — Je me demande comment nous ferons si nous n'arrivons pas à prêter le matériel et si, d'autre part, nous n'avons pas de local, les locaux dont nous disposions pendant la guerre nous ayant été repris. Je demande si, dès maintenant, nous pouvons obtenir des réquisitions.

M. D'ANTHOUCARD. — Je crois qu'au moment où cette question sera réglée, les délégués des Croix-Rouges interviendront auprès du ministère de la guerre. Il est certain que les rapports des Croix-Rouges avec le Service de Santé ne seront pas établis purement et simplement, sans que les trois sociétés soient consultées. Cela va de soi. A ce moment, nous aurons à voir, lorsque nous serons convoqués au ministère de la guerre, les diverses mesures à prendre, et notamment la question des locaux.

10^e RÉGION.

M. LE DÉLÉGUÉ RÉGIONAL. — Tous les comités ont été reconstitués et s'occupent des questions sociales actuellement en cours; ils collaborent aux œuvres actuelles, ils apportent leur concours à la Ligue antituberculeuse et à diverses sociétés qui se sont fondées sous les auspices municipaux ou départementaux.

A Rennes, nous avons l'OEuvre de préservation de l'enfance, un Foyer du Soldat et un dispensaire qui marchent très bien. La grosse question est la préservation de l'enfance, elle coûte très cher. Il serait désirable que le Comité central se chargeât de demander la simplification des formalités pour obtenir le concours du gouvernement. Actuellement, les demandes de subvention suivent une marche compliquée: elles sont traitées comme s'il s'agissait d'une société spéciale, indépendante, alors que nous sommes, en réalité, des comités régionaux dépendant du Comité central de Paris. Je désirerais donc que nos demandes soient remises au Comité central, qui les présenterait au gouvernement, les centraliserait et leur prêterait son appui.

M. D'ANTHOUCARD. — Auriez-vous la bonté de nous remettre une note écrite et bien documentée, pour nous permettre de suivre la question, et nous ferons notre possible pour la faire aboutir.

RENNES. — Notre préservation de l'enfance donne des résultats très satisfaisants. Dans les deux derniers mois, nous avons eu 278 nouvelles naissances, sur lesquelles nous avons continué les visites pour 170 enfants. Quant aux visites d'enfants plus âgés, que nous continuons assez longtemps, nous avons 863 enfants visités, et des enfants ont été soignés par les infirmières. Nous avons des consultations au dispensaire. Enfin, nous faisons des visites à domicile, dont 114 pour le dernier mois.

11^e RÉGION.

M^{me} POISSON (Nantes). — Nous avons des dispensaires généraux et antituberculeux. Au dispensaire antituberculeux, nous avons installé des choses intéressantes, par exemple, des leçons de gymnastique respiratoire, avec de bons résultats. Nous avons des dames visiteuses et le Comité est très actif. On nous demande beaucoup de choses d'ailleurs. Nous serons très heureuses d'être aidées financièrement.

13^e RÉGION.

M. LE DÉLÉGUÉ RÉGIONAL. — Je n'entrerai pas dans tous les détails, mais je demanderai de traiter les principaux points, et de donner quelques indications.

On nous a demandé d'intensifier la propagande. La meilleure manière serait d'entrer en action et de faire des œuvres sociales. Si nous avons be-

soin d'argent, il faudrait, au point de vue des subventions, étudier les différentes lois d'assistance dont nous devons revendiquer le bénéfice.

Ainsi, pour la tuberculose, il y a un fonds très important qui va être distribué entre les dispensaires. C'est le Comité national qui, par une Commission spéciale, va être appelé à fournir au ministère d'hygiène publique des renseignements sur les différentes demandes à étudier. Dans ce cas, l'Union pourrait faire entendre sa voix au profit de ses dispensaires.

Il y a une autre question dont on vient de parler, et sur laquelle je voudrais insister un peu, c'est celle des dames visiteuses; pour faire des visites et donner des conseils, il faut une certaine instruction, et on ne peut pas aller voir les nourrissons, visiter les tuberculeux, sans avoir suivi un enseignement spécial. Il faut donc que, dans tous nos comités, il y ait un enseignement dirigé dans ce sens. Je ne crois pas que tous nos comités puissent faire des infirmières visiteuses, car il y a un stage très long et une foule de choses pour lesquelles on ne peut pas toujours réunir tous les éléments nécessaires. Mais, dans un certain nombre de centres, le Comité central pourrait organiser quelque chose, de façon à avoir des infirmières bien instruites. Il serait bon — c'est ma suggestion — que le Comité central étudiat un programme qui se référerait à cette question et à l'enseignement général, notamment pour la tuberculose, la puériculture et différentes questions dont on s'occupe. Puis, à côté des infirmières visiteuses véritables, il y aurait des dames visiteuses qui pourraient accompagner et aider pour les nourrissons et pour les tuberculeux, comme elles font actuellement dans les dispensaires.

14^e RÉGION.

M. le docteur SABATIER, délégué régional. — Nous avons gardé le plus de matériel possible, et l'avons centralisé dans les écoles normales de Castres et de Lyon. Les locaux dont nous nous sommes servis sont de vastes greniers, de ces habitations modernes que vous connaissez. Je vous signale le fait, parce que vous pourrez peut-être en faire autant dans vos régions.

On parle aussi des dispensaires. Le nôtre est très vieux, puisqu'il date de 1910. C'est un dispensaire-école, et, bien qu'il ait été fermé pendant la guerre, les cours ont cependant été poursuivis. Il a délivré plus de 600 diplômes pendant la guerre, ce qui vous indique s'il a été suivi. Les cours sont très bien, mais le stage pratique vaut mieux. On a parlé des dames visiteuses. Nous en avons aussi; elles font un stage pratique au dispensaire antituberculeux, et elles viennent ensuite à notre dispensaire à nous. C'est donc à peu près le régime d'instruction dont on a parlé tout à l'heure. Elles portent le nom de visiteuses. S'il y a, à ce sujet, une nouvelle procédure, on nous en donnera connaissance.

Dans ces questions de puériculture dont on a également parlé, je suis fort surpris de voir qu'on ne donne pas beaucoup d'importance à la Goutte de Lait. Car je n'hésite pas à dire que l'allaitement au biberon est criminel, sauf les cas de force majeure, et encore y a-t-il les nourrices; mais comment pouvez-vous permettre que l'on mette un enfant au biberon et qu'on ne lui donne pas un sein de femme? Les gouttes de lait au biberon, les consultations pour nourrissons au biberon sont un allaitement défectueux.

Je voudrais parler aussi du journal. Est-il destiné à être poursuivi?

M. D'ANTHOUBARD. — Vous voulez parler de la *Revue*, je suppose. Nous avions un *Bulletin*, mais non une *Revue*. Le *Bulletin* était purement et simplement le résumé des actes de notre Union; la *Revue*, au contraire, a un caractère beaucoup plus général, et c'est précisément en raison de ce caractère général que nous avons l'espérance d'avoir un plus grand nombre de lecteurs, et, par conséquent, de faire une œuvre utile de propagande pour l'Union.

Je m'empresse d'ajouter que la *Revue* a déjà 2.000 abonnés.

L'essai que nous avons fait est donc encourageant. Mais nous éprouvons de grosses difficultés pour la composition de cette *Revue*, précisément parce que c'est une *Revue* et que nous avons des rubriques d'ordre général et désirons avoir des articles de valeur. Ce que nous demandons, avant tout, ce sont des collaborateurs et des collaboratrices au sein de l'Union; tous les concours sont appelés. Si nous sommes obligés de faire appel à des collaborateurs qui, quelquefois, sont pris en dehors de l'Union, c'est parce que cet élément coopératif ne donne pas tout ce qu'il doit donner. Mais je ne crois pas qu'après six mois on puisse se décourager.

Nous avons adopté le système qui consiste à intéresser les comités en leur laissant une partie de l'abonnement. Pour diminuer nos frais, nous avons été obligés d'envoyer aux comités le service de ces abonnés, sans quoi, si nous étions obligés de centraliser ici tous ces abonnements, ce serait une grosse complication. S'il y a des points à corriger, nous demandons qu'on signale ces points, avec les précisions nécessaires, au Comité de rédaction.

M. le docteur SABATIER. — Peut-on donner des nouvelles qui concernent le département?

M. D'ANTHOUBARD. — Naturellement; nous vous serons reconnaissants de nous donner des communications.

M. LE DÉLÉGUÉ de la 14^e région. — Permettez-moi de vous présenter le délégué du Comité de Grenoble, qui désire vous faire une communication sur les pupilles de la nation.

M. le docteur HERMITE (Grenoble). — Nous avons cru possible de rendre service aux victimes les plus intéressantes de la guerre, les pupilles de la nation. Les comités départementaux chargés de ces pupilles sont forcés de s'occuper non seulement de l'éducation et de l'instruction technique, mais aussi de les soigner, parce qu'ils ne sont pas, en cas de maladie, assimilés aux malades privés de ressources. Nous avons des médecins qui font de la médecine préventive; mais si ces pupilles sont malades, nous ne les envoyons pas à l'hôpital, puisqu'ils ne sont pas sans ressources, mais nous devons nous adresser à des organisations qui nous coûtent fort cher.

J'ai demandé au très dévoué président de Grenoble s'il ne serait pas possible de créer un hôpital, surtout chirurgical, qu'on mettrait à la disposition des pupilles pour les soins indispensables.

Cet hôpital rendrait de grands services. Il ne serait pas nécessaire qu'il fût très grand, 25 ou 30 lits suffiraient. Ces enfants seraient soignés par des spécialistes des hôpitaux, qui ont accepté actuellement de visiter ces en-

fants là où ils sont, et découvrent parfois des maladies que les familles ignoraient. Les enfants qui ont besoin d'être opérés le seront mieux que dans un hôpital administratif, car on leur témoignera plus de dévouement et de chaleur. Au point de vue de la gestion, nous voulons des économies, comme dans la façon d'organiser. Nous demanderons l'appui du Comité central pour le local. Comme capital, nous avons quelques économies qui peuvent servir à une première installation; d'un autre côté, l'Office départemental des pupilles de la nation, dont je suis également le président, voterait des fonds de première installation, et ce serait ainsi suffisant pour organiser cet hôpital. Celui-ci serait sous la direction de l'U. F. F., qui, au point de vue moral, en aurait tout le bénéfice. Il serait aussi sous le contrôle et le patronage des pupilles de la nation. Nous pouvons aussi recevoir des dons de personnes généreuses. Voilà ce que nous proposons, et ce pourquoi nous demandons l'appui du Comité central.

A un autre point de vue, à propos des paroles de notre délégué sur l'allaitement maternel, il est certain que j'ai toujours fait tous mes efforts pour rapprocher l'enfant du sein de sa mère, seul régime efficace contre la mortalité. Goutte de lait, consultations de nourrissons, tout ce que l'on veut, pourvu que l'on rapproche l'enfant du sein de la mère, et toutes les organisations doivent tendre dans ce sens. C'est possible, quand on le veut, à condition que les dames visiteuses soient des femmes instruites. Il n'est pas douteux qu'il faut une éducation spéciale, parce que les femmes de France doivent lutter contre les erreurs. C'est pourquoi nous créerons, en même temps, une école où l'on fera de l'enseignement, et nous ferons tous nos efforts pour que cet enseignement tende à rapprocher l'enfant du sein de la mère. Le résultat ne sera pas douteux. Quand on empêche l'allaitement maternel, on augmente la mortalité. Voulez-vous un exemple? A Grenoble, où la mortalité moyenne est de 13,5 p. 100 pour les enfants, ce chiffre n'est plus que de 3 p. 100 sur les enfants de notre Oeuvre de la protection de l'enfance, parce que, dans cette œuvre, nous avons 90 p. 100 de femmes qui nourrissent au sein, alors que cette proportion n'est que de 40 p. 100 en ville. La démonstration est donc faite, et non pas seulement sur quelques enfants, puisque nous en avons plus de 5.000. Si donc nous créons un hôpital-école, c'est pour former des infirmières.

Pour répondre aussi à ce que disait un de mes confrères, il n'y a pas seulement l'intérêt médical, mais aussi l'intérêt général à tenir en compte dans cette question des dames visiteuses. Ce n'est pas seulement pour le préjudice que subit le médecin, mais aussi parce que l'infirmière doit rester infirmière. Quand un médecin prend ses responsabilités, c'est qu'il possède des connaissances qu'on exige de lui et qu'on n'exige pas d'une infirmière. Nous serons donc d'accord si l'infirmière reste infirmière, en apportant son concours, son cœur et son dévouement, dont on a toujours besoin.

M^{me} LA PRÉSIDENTE. — Nous étudierons la question que vous nous avez soumise avec la plus grande attention.

M. D'ANTHOUD. — C'est très intéressant; nous vous remercions de cette communication, qui sera retenue avec le plus grand soin.

La déléguée de Chambéry donne lecture d'une très intéressante commu-

nication concernant l'organisation de la lutte antituberculeuse dans le département et la part que l'U. F. F. peut y prendre.

M. d'Anthouard remercie M^{me} la Déléguée et l'assure que ce projet sera étudié avec le plus grand soin par le Comité central.

15^e RÉGION.

DRAGUIGNAN. — Notre Comité n'a pas d'histoire; il n'est constitué que depuis la guerre. Nous avons fait des consultations de nourrissons avec une somme très minime, 1.000 francs pour commencer. Nous avons, au 1^{er} juin, 41 mères à la consultation. Ces consultations sont très suivies. Nous faisons tous nos efforts pour répandre l'hygiène et les œuvres d'après-guerre.

16^e RÉGION.

PERPIGNAN. — Le Comité de Perpignan, après la fermeture de son hôpital 17, a reçu des subsides grâce à l'initiative du maire de Perpignan qui, depuis le début de la guerre, n'a permis aux cinémas de jouer qu'à la condition de faire des prélèvements pour les Croix-Rouges. Ces prélèvements ont donné 60.000 francs par an aux Croix-Rouges. C'est donc avec ces ressources qu'après la fermeture de notre hôpital, nous avons pu nous occuper des réfugiés et des tuberculeux; nous avons donné plus de 1.500 francs de vêtements et de linge à ces derniers.

Au point de vue de l'enfance, à Perpignan, toutes les œuvres sont à peu près pourvues. Ainsi, il est permis de porter un enfant à l'hôpital; il est soigné; on ne s'en occupe plus, et il n'y est pas malheureux. Cela fonctionne admirablement.

Maintenant, nous demanderons au secrétaire général de vouloir bien nous donner les noms des 41 infirmières qui ont été signalées, hier, comme étant tombées au champ d'honneur, parce que nous tenons absolument à ce que ces 41 noms d'héroïnes soient inscrits dans notre salle des délibérations. (*Applaudissements.*)

Pour Grenoble, qui parlait tout à l'heure des pupilles de la nation, nous n'avons pas de conseil à donner; mais je dois vous dire que les pupilles sont excessivement riches, ce que je sais d'autant mieux que je suis président d'une commission cantonale. J'estime que l'Union n'a pas à consacrer ses ressources aux pupilles, qui sont très intéressants, mais qui peuvent parfaitement se suffire à eux-mêmes. Je me permets de donner cette indication au Comité central parce que M. le Secrétaire général disait qu'on mettait cette question à l'étude; il est donc bon que le pour et le contre soient envisagés.

Enfin, en terminant, je vous serais reconnaissant de me dire si le prix de l'abonnement de la *Revue* est de 5 francs, comme on a dit tout à l'heure, ou de 12, comme l'indiquent les bulletins de souscription que nous avons reçus.

M. D'ANTHOARD. — C'est 5 francs pour les membres de la Société et 12 francs pour les personnes étrangères.

Le fait de payer la cotisation comme membre de la Société donne un droit naturel, tandis que les étrangers doivent payer le plein tarif.

18^e RÉGION.

PAU. — J'ai déjà signalé, ce matin, que nous avons fondé, depuis la guerre, un dispensaire qui marche très bien. Il a eu 387 consultations en dix mois. Le Comité de Pau a fondé à Hendaye un sanatorium pour recevoir les enfants pré-tuberculeux. On nous les envoie de toute la France. Nous avons l'autorisation du Comité national de recevoir les pupilles de la nation moyennant la modique pension de 100 francs par mois. Les enfants reçoivent, en même temps, un peu d'instruction, qui permet de les laisser plusieurs mois sans nuire à leurs études. Nous espérons pouvoir nous agrandir et recevoir encore plus d'enfants. Nous recevons actuellement cinquante petits pensionnaires, hiver comme été, et nous comptons pouvoir faire davantage par la suite. Nous recevons très volontiers tous les enfants que vous voudrez bien nous envoyer. Pour tous renseignements, s'adresser à notre Comité de Pau, qui se fera un plaisir de les inscrire, à condition que les enfants ne soient pas contagieux. (*Applaudissements.*)

M^{me} LA PRÉSIDENTE. — Nous vous remercions du résultat que, non sans peine, vous avez obtenu et nous vous en félicitons.

TARBES. — Nous nous occupons de diverses œuvres, notamment de la Goutte de Lait; toutes nos dames qui font partie de la Société y ont pris du service.

Nous avons également installé une consultation pour enfants jusqu'à 15 ans. La question des docteurs nous embarrasse un peu; nous voudrions les payer, car s'ils venaient gratuitement, cela leur enlèverait des malades. Pour le moment, nous ne prenons que des enfants inscrits au bureau de l'assistance, afin de ne pas faire de tort aux médecins.

Nous avons repris nos cours et prêtons notre concours à la Société protectrice de l'enfance, ainsi qu'aux enfants pauvres de la ville. Nos consultations vont reprendre, une fois par semaine. (*Applaudissements.*)

19^e RÉGION.

M. le commandant DUTARTRE, délégué régional. — Comme j'ai eu l'honneur de le dire ce matin à la réunion des délégués régionaux, les dix comités du département d'Oran sont reconstitués. Pendant la durée de la guerre, ils se sont beaucoup dévoués. Les Femmes de France d'Oran, en particulier, pendant quatre ans, ont assisté à tous les embarquements et débarquements de troupes, leur donnant des douceurs et toute espèce de choses. Ces dames se sont véritablement surmenées, en se déplaçant nuit et jour, par tous les temps.

Aujourd'hui, la situation de chacun des dix comités est bonne, la situation financière de chacun satisfaisante. En Oranie, ces dames ont aujourd'hui encore à s'occuper des troupes, car, depuis la mobilisation, nous avons tous les jours des départs pour le Maroc, notamment de Saïda et Bel-Abbès, où sont les dépôts de la légion, et qui sont toujours sur le pied de guerre. Ces dames font des distributions d'argent et de dons aux partants, et cela n'a pas cessé depuis la démobilisation.

Pendant la guerre, le Comité d'Oran a organisé un établissement pour la rééducation des mutilés de guerre. M. Ginalle a obtenu le concours de toutes les autorités, et nous avons recueilli des sommes considérables, avec lesquelles nous avons édifié des constructions grandioses et créé des ateliers de reliure, de sellerie, etc., et formé des élèves qui ont donné de bons résultats. Cette école n'a pas duré longtemps, car le gouvernement a demandé au Comité d'Oran d'y installer une école de puériculture, qui s'ouvrira dans les premiers jours de l'an prochain.

20^e RÉGION.

NANCY. — Le Comité est tout à fait reconstitué; nous marchons parfaitement bien. Nos infirmières vont reprendre leurs cours sous peu et nous travaillons à organiser un Foyer du Soldat qui fonctionnera, nous l'espérons, le 30 novembre.

BAR-SUR-SEINE. — Depuis la fermeture de l'hôpital, nous nous occupons spécialement de venir en aide aux réformés et mutilés tuberculeux et nous leur donnons de l'argent et des livrets de Caisse d'épargne. Bar a adopté un village. La municipalité nous a demandé, à nous, Femmes de France, de nous joindre à elle, de sorte que nous travaillons depuis déjà plusieurs mois pour avoir le linge pour un hôpital de 50 lits. Nous avons donné notre linge en surplus et confectionné des oreillers, des chemises, des draps et tout ce qui peut être nécessaire. Nous allons faire partir un wagon incessamment. Nous faisons de notre mieux; le Comité n'est pas très important.

GOVERNEMENT MILITAIRE DE PARIS.

M. LE DÉLÉGUÉ du G. M. P. — Je n'ai rien d'intéressant à dire que le Conseil ne sache déjà; étant à proximité, il est au courant au fur et à mesure de tout ce qui se passe dans le gouvernement militaire de Paris.

Nous avons un dispensaire antituberculeux, au 1^{er} arrondissement, qui fonctionne avec la collaboration des municipalités des 1^{er} et 2^e arrondissements, une crèche au 10^e arrondissement. Nous collaborons, au 17^e, avec l'OEuvre du Secours à l'enfance; presque partout, nous avons des ouvriers qui travaillent soit pour les pauvres, enfants ou adultes, soit pour les régions libérées; c'est ainsi que le 8^e a adopté Liez, petit village près de La Fère, et le 18^e, La Ferté-Milon.

En banlieue, les comités ne sont pas moins actifs : ils ont organisé

La lutte contre la tuberculose, soit par des dispensaires, soit par des visites à domicile, à Issy, Le Raincy;

Des Foyers du Soldat à Saint-Denis et Rosny-sous-Bois;

Des consultations pour enfants et nourrissons à Bellevue-Meudon, Pantin, Aulnay-sous-Bois, Cormeilles-en-Parisis, Vanves, Charenton;

Un parrainage d'orphelins de la guerre à Neuilly-Plaisance;

Des ouvriers à Ablon, Le Perreux, Nogent-sur-Marne, Taverny, etc.

Mais, étant le dernier à parler, je me permets de rappeler ce qui a été dit au début par M. le Secrétaire général et qui a peut-être été perdu un peu de vue. M. le Secrétaire général nous a dit que notre attention devait être attirée moins sur ce que nous avons fait que sur ce que nous avons à faire et il a parlé en particulier de la propagande. Il nous en a montré, avec une éloquence que je ne saurais y mettre, la nécessité absolue, et a fait allusion à un organe qui a eu ici, non pas des détracteurs, mais des critiques sévères, et qui a eu aussi de chauds adeptes. Il s'agit de la *Revue*. Il me semble que cet organe est insuffisant, non point en raison de ce qu'il contient ou ne contient pas, mais parce qu'il me semble que la propagande *individuelle* serait peut-être plus fructueuse ou tout au moins très fructueuse. Je crois qu'il y aurait lieu d'encourager cette propagande personnelle des membres. Il y a là, à mon avis, quelque chose à étudier, parce que beaucoup de personnes faisant partie de l'U. F. F. s'estiment en règle une fois qu'elles ont versé leur cotisation. Cela est fort bien, mais si elles faisaient un peu de propagande, cela serait mieux. Je crois qu'un bon moyen serait d'encourager les membres qui recruteraient de nouveaux adhérents en leur accordant un avantage moral bien entendu, mais qui les mettrait un peu au-dessus des autres. Je ne voudrais comparer notre Société à aucune autre, mais il y en a une cependant qui offre un bon exemple : c'est le Touring-Club. Il a établi des listes d'adhésion; quand les membres qui ont bien voulu s'en charger les rapportent remplies, leurs noms figurent sur la *Revue* mensuelle, où on les nomme..., je ne sais quoi; mais, enfin, on leur donne une situation spéciale. Je crois que, par des moyens analogues, on obtiendrait des résultats et que nous atteindrions des gens qui nous ignorent complètement. (*Applaudissements.*)

M^{me} LA PRÉSIDENTE. — Nous tiendrons compte de ces très justes observations.

La séance est levée à 17 heures.

Etaient présents :

Délégués régionaux. — MM. Millot (G. M. P.), le docteur Bédart (1^{re} région), Paulme (3^e région), le docteur Prieur (7^e région), Machenaud (10^e région), le docteur Gautrez (13^e région), le docteur Sabatier (14^e région), le commandant Dutartre (19^e région), Boulay (20^e région), Ziégler (21^e région).

Présidentes et déléguées. — Groupes d'arrondissements : M^{mes} Marest, Cacheux, Fromageot, Allard, Bonnefous, Bergeré, Vallot.

Gouvernement de Paris : M^{mes} Binois et Thévenet (Meudon-Bellevue), Coudry (Neuilly-Plaisance), Trouva (Rosny-sous-Bois), Debrigode (Taverny), Boutfol (Argenteuil), Butin (Neuilly-sur-Marne), Sommer (Neuilly-sur-Seine), Colomb (Versailles); M. le docteur Vive (Saint-Denis).

1^{re} région : M^{mes} Raux (Avesnes), Renaud, M^{lle} Paule (Arras), M^{mes} Bimbenet (Boulogne-sur-Mer), Ravisse (Calais), Wagon, M^{lle} Daix (Douai).

2^e région : M^{mes} Lacour (Amiens), Linet (Château-Thierry), la générale Clerc (Doullens), Hugues (Saint-Quentin).

3^e région : M^{mes} Turpin (Rouen), Duc (Bayeux), Roux (Honfleur), Louis Rémy (Le Havre).

5^e région : M^{mes} Dupin (Orléans), Billaudet (Auxerre), Vézin (Blois), Besnard et Breuillet (Joigny).

7^e région : M^{mes} Girardier (Dôle), Schwartz (Remiremont).

8^e région : M^{mes} Artigon et Boivin (Bourges).

9^e région : M^{mes} Dreux (Tours), Cointreau (Angers), Cochot (Bressuire), Jousseau (Niort), M^{lle} Château (Poitiers), M^{mes} Lany-Outhier (Saumur), Verrier et Taillebois (Thouars).

10^e région : M^{mes} Carpentier et Mallard, M^{lle} Phoyen (Rennes), M^{me} Fache, M^{lle} Lelièvre (Baranton).

11^e région : M^{mes} Poisson et Kerr (Nantes).

14^e région : M^{lle} Vernaz (Chambéry), M^{me} Perrochat, M. le docteur Hermitte (Grenoble).

15^e région : M^{mes} Denise (Draguignan), la baronne Bamberg (Nice).

16^e région : M^{me} Peyronnet (Carcassonne), M. et M^{me} Astruc (Perpignan), M^{me} Entéric.

18^e région : M^{mes} Naudé (Pau), Boué (Tarbes), Roy (Saujon).

20^e corps : M^{lle} Pierrel (Nancy), M^{me} Trombert (Bar-sur-Seine).

21^e corps : M^{me} Daridan (Etival).

Tunisie : M^{me} de Labonne (Tunis).

Conseil d'Administration du 22 octobre.

ÉLECTION DE LA PRÉSIDENTE GÉNÉRALE.

Le Conseil d'administration s'est réuni le 22 octobre, sous la présidence de M^{me} Barbier-Hugo, vice-présidente générale. Après avoir exprimé les regrets de M^{me} Varambon, qui, en qualité de doyenne du Conseil, devait présider cette importante séance, et que sa santé retient au loin, M^{me} Barbier-Hugo ouvre la séance en donnant lecture de la lettre par laquelle M^{me} Pérouse annonce sa résolution d'abandonner son poste de présidente générale et la prie d'être son interprète auprès du Conseil.

Lecture de cette lettre avait été faite à l'Assemblée générale du 17 octobre, mais tous les membres du Conseil n'étaient pas présents et, aujourd'hui, il s'agit d'adresser à M^{me} Pérouse l'hommage de regrets et de reconnaissance dû à son dévouement et à l'action bienfaisante qu'elle a exercée.

Le Conseil s'associe avec une vive émotion aux paroles de M^{me} Barbier-Hugo.

Le Conseil procède ensuite à l'élection de la présidente générale; les bulletins de vote sont distribués et le dépouillement fait sous la surveillance de deux membres du Conseil.

M^{me} Henri Galli est nommée « Présidente générale de l'U. F. F. », aux acclamations de tous les membres présents.

Par le même vote, le Conseil confère à M^{me} Pérouse, dont le souvenir restera toujours vivant parmi nous, le titre de « Présidente générale » honoraire.

La réunion est suspendue par l'arrivée de M^{me} Henri Galli, que tous félicitent et acclament.

En quelques mots émus, M^{me} Galli remercie le Conseil de son vote et l'assure à nouveau de son profond attachement à l'OEuvre.

Le Conseil procède ensuite à l'élection du bureau et des commissions; sont nommées nouvellement : *vice-présidente*, en remplacement et selon le vœu émis par M^{me} Henri Galli, M^{me} Lejars; *directrice du matériel*, en remplacement de M^{me} Lejars, M^{me} Voisin; *trésorier*, en remplacement de M. Marcel Trélat, démissionnaire, M. Aymard, chef de la comptabilité générale de la Compagnie des chemins de fer de Bône et Guelma.

Les pouvoirs nécessaires sont ensuite conférés au trésorier et au Conseil de direction.

Puis la présidente souhaite la bienvenue aux nouveaux membres du Conseil : M^{me} la générale Coffec, M^{me} Mirman, M^{lle} Flourens; M^{mes} Raux et Billaudet, représentant les régions de corps d'armée. Elle demande ensuite au Conseil de confirmer les nominations des nouveaux membres du Conseil consultatif : M. Marcel Trélat, comme vice-président; M. Jules Archdéacon, ingénieur des arts et manufactures; M. le général Coffec, membre du conseil supérieur de la guerre; M. Saint-Chaffray, résident général du Tonkin;

M. Pagès, inspecteur général de l'enseignement secondaire; M. Joanny, ancien secrétaire de la Chambre de commerce de Paris.

Le Conseil est heureux de ratifier ces désignations et se félicite des concours précieux qui sont assurés à notre Société.

M^{me} Pérouse et M^{me} Henri Galli ont reçu, à cette occasion, de nombreux et touchants témoignages de sympathie et de haute estime. Les comités de l'U. F. F., en particulier, ont tenu à associer dans leur affectueuse reconnaissance la présidente aimée qui se retire après avoir si noblement rempli sa lourde tâche et celle qui, dès le premier jour et durant toute la guerre, a été sa collaboratrice fidèle et qui saura continuer si dignement la belle et simple tradition des présidentes de l'Union des Femmes de France.

VENTE DE 1920

La vente de l'U. F. F. a eu lieu les 17, 18 et 19 décembre, dans les salons de l'hôtel Claridge.

Pendant ces trois jours, les visiteurs ont afflué et la recette atteint à ce jour la somme de 93.912 fr. 70

En dehors du comptoir du Conseil d'administration, qui avait comme annexe le « Comptoir lorrain », tenu par la présidente et la vice-présidente du Comité de Metz, ont pris part à la vente de cette année : les infirmières de l'école de la rue de La Jonquière et les groupes des 1^{er}, 2^e, 7^e, 8^e, 10^e, 11^e, 15^e, 17^e, 19^e et 20^e arrondissements.

Nous donnerons dans le prochain numéro les noms des collaboratrices auxquelles le Conseil d'administration adresse ses remerciements les meilleurs pour le très beau résultat obtenu par leur actif dévouement.

AFRIQUE DU NORD

MAROC.

Le 12 novembre 1920, M^{me} Lyautey a présidé à l'inauguration du Foyer du Soldat à l'hôpital de campagne de Casablanca.

Reçue par le distingué docteur Poullain, médecin-chef de l'hôpital, et M^{me} Galliet, infirmière-major, assistée des infirmières de la Croix-Rouge, M^{me} Lyautey était accompagnée de M^{me} Laurent, présidente du Comité, et de tous les membres de ce dernier.

Comme toujours, elle s'est rendu compte de tout par elle-même et s'est intéressée aux moindres détails; elle a paru très satisfaite de cette organisation, qui est parfaitement comprise et fait le plus grand honneur à ceux

qui ont présidé à son exécution; corps de bâtiment indépendant, aération bien agencée, salles de lecture, salles de jeux et de repos, livres, journaux, jeux de toutes sortes pour les Français et les indigènes, et tout autour un joli petit jardin bien entretenu; bref, tout était très réussi.

Les malades assistaient à cette réception et chacun d'eux reçut sa part de champagne, de biscuits et de cigares, en l'honneur de l'inauguration et pour leur permettre de porter la santé de leur chère bienfaitrice.

Cette création et les conditions dans lesquelles elle a été effectuée font le plus grand honneur au docteur Poullain et à ses collaborateurs; il faut les en féliciter bien sincèrement, ainsi que du dévouement constant qu'ils apportent dans les soins des malades qui leur sont confiés.

RÉCOMPENSES

Médaille de la Reconnaissance française (suite).

Par décret du 11 septembre 1920 (*Journal officiel* du 15 septembre), le Président de la République a conféré la Médaille de la Reconnaissance française aux membres de l'U. F. F. dont les noms suivent :

VERMEIL

M^{me} Brunet (Clémentine), à Albens (Savoie), infirmière-major bénévole de l'U. F. F. : a appartenu, depuis le début des hostilités jusqu'en 1916, à de nombreux hôpitaux (Bruxelles, Lille, Nancy, Paris, Compiègne), où elle a soigné la plupart du temps les contagieux; puis, d'octobre 1916 jusqu'en juin 1917, a fait partie de la mission française en Roumanie, où elle s'est spécialement distinguée dans un milieu infecté de typhus. Lors de l'évacuation de Galatz, à l'arrivée des Allemands, est restée jusqu'au dernier moment à son poste, en prodiguant ses soins aux blessés et aux malades. A été envoyée à l'hôpital français de Livourne, où elle a laissé les meilleurs souvenirs. Rentrée, en 1918, en France, a été attachée à l'hôpital temporaire n° 103, à Chambéry. Pendant les quatre ans qu'elle a passés dans les formations sanitaires, s'est toujours montrée une infirmière courageuse et dévouée.

M^{me} Laurent, née Marie-Eugénie Barraud, à Paris : a créé, en septembre 1914, dans sa villa de Paramé, un hôpital de 40 lits, qu'elle a entretenu à ses frais jusqu'en décembre 1918, y remplissait les fonctions d'infirmière-major et s'occupait

de la gestion et de l'administration des divers services de cette formation; a donné des soins personnels aux blessés et assuré le service de nuit. A hospitalisé, dans deux maisons lui appartenant, plusieurs familles de réfugiés et pourvu à l'entretien d'une crèche de 20 lits; a montré, depuis le début des hostilités, un dévouement sans bornes.

M^{me} veuve Nicolle, née Jeanne-Nelly-Mélie Brard, à Paris, infirmière-major de l'U. F. F. (Croix-Rouge française) : a organisé, dès le début de la guerre, l'hôpital auxiliaire n° 107 de Meudon; a été affectée, à la fin de l'année 1914, à l'hôpital n° 6 de Troyes (service des typhoïdiques); détachée en 1915 à l'hôpital n° 1, à Châlons-sur-Marne, puis à l'hôpital temporaire n° 18, puis envoyée à l'ambulance n° 458, au Thillot, où elle a contracté, après avoir épuisé ses forces au service des malades, une affection tellement grave qu'elle a dû être évacuée dans un état inquiétant pendant cinq mois. A été préposée, en 1916, pendant six mois, à l'hôpital n° 16 de Compiègne, dans le service des grands contagieux; a suivi, en 1916, la mission militaire française en Roumanie, où elle a, au cours

VERMEIL (suite).

d'une épidémie de typhus, montré des qualités professionnelles hors de pair et assuré, après avoir collaboré au traitement de contagieux, la direction et le fonctionnement du dispensaire des enfants indigènes de Rabat, en 1918 et 1919; a fait l'objet, dans ces diverses formations sanitaires, des appréciations les plus flatteuses des chefs de service, qui sont unanimes à reconnaître ses connaissances techniques et son dévouement sans bornes.

M^{me} Richard (Suzanne-Rosine-Henriette), à Paris : organisatrice et directrice de la cantine de la gare de l'Est, œuvre d'une importance exceptionnelle qui, pendant cinq années, a rendu des services inappréciables, M^{me} Richard a dirigé cette œuvre avec une activité, une maîtrise, une compétence admirables, s'y consacrant de jour et de nuit et participant elle-même à la bonne marche de tous les services.

ARGENT

M^{me} Dollfus (Henriette-Jeanne), à Mulhouse, infirmière de l'U. F. F. : a rempli les fonctions d'infirmière-major dans divers hôpitaux, à Montbéliard, Neuilly, Paris, d'août 1914 à septembre 1917 et du 27 septembre 1917 au 13 juillet 1918, dans la zone des armées, à l'ambulance 13/17, à Courville, près Fismes. A assuré son service avec le plus grand dévouement, ne l'ayant interrompu quelque temps, en 1916, que pour cause de diphtérie contractée au chevet des malades.

M^{me} veuve Schauenberg, née Jeanne Pontfrock, à Mulhouse : infirmière-major bénévole dans plusieurs hôpitaux à proximité du front, pendant toute la durée de la guerre, n'a cessé de prodiguer ses soins aux malades et aux blessés avec un zèle inlassable et un dévouement absolu. A fait preuve du plus grand courage lors de l'évacuation des blessés de Verdun, sous les obus. A contracté une maladie au chevet des malades.

M^{me} veuve Engel, née Catherine-Emilie Kœchlin, à Belfort : a non seulement gracieusement mis sa propriété près Belfort à la disposition du service de santé, mais a pris la direction d'un hôpital de 100 lits qui y a été ouvert et où elle a, par surcroît, rempli les fonctions d'infirmière avec un zèle, un dévouement et un courage à toute épreuve.

M^{me} Segond, née Jeanne-Pierrette-Hélène Bossigneux, à Paris : infirmière, puis infirmière-major pendant quatre ans et demi à l'hôpital n° 109 de Marseille et à l'hôpital n° 103 de Paris, constamment sur la brèche, soit le jour, soit la nuit, notamment pendant les bombardements, victime à deux reprises de son dévouement aux blessés, a excité l'admiration unanime des témoins de ses actes de courageuse abnégation.

M^{me} Humbrecht (Marie), en religion sœur Sainte-Marthe, à Belfort : sœur hospitalière diplômée, engagée à l'hôpital auxiliaire n° 105, à Belfort (Union des Femmes de France), s'est, pendant toute la durée de la guerre, nuit et jour, dévouée aux soins des blessés dans le service ophtalmologique, et ce, sous un bombardement fréquent par avions ou canon à longue portée, et n'a interrompu son service que deux mois pour cause de maladie due au surmenage.

M^{me} Soudeillette, née Anne-Marie Rebous, à Paris : infirmière-major, blessée le 15 septembre 1914, en service, à l'hôpital de l'Electro, au Bourget, a dû subir de pénibles opérations à la suite desquelles le bras gauche conserve une impotence à peu près complète. Ne pouvant reprendre, en raison de son infirmité, son poste d'infirmière, a continué à s'intéresser, dans la limite de ses forces et de ses moyens, de la manière la plus dévouée et la plus utile, à nos soldats et prisonniers et à maintes œuvres de secours.

M^{me} Jourdan, née Marguerite-Camille-Léontine-Mathilde-Georgette Cauchy, à Basse-Terre (Guadeloupe) : a, dans divers hôpitaux, dans des ambulances du front, notamment dans le secteur de Verdun et dans le navire-hôpital *Sphinx*, rendu comme infirmière-major les plus signalés services et bravé tous les dangers de torpillages et de mines, dans de continuelles traversées, entre Toulon, Bizerte et Salonique. A contracté une pneumonie grave en service.

M^{me} Trepier, née Jeanne-Marie Poisson, à Ligny-en-Barrois (Meuse) : infirmière-major bénévole dans divers hôpitaux à proximité du front, n'a cessé de prodiguer ses soins aux malades et aux blessés pendant toute la guerre avec un zèle inlassable. A fait preuve d'un grand courage sous de nombreux bombardements.

BRONZE

M^{me} veuve *Berthier*, née Marie-Henriette *Defay*, à Roanne : a, du 4 août 1914 au 24 février 1919, sans interruption, malgré son âge, dirigé, comme présidente du comité de Roanne, tous les services de l'hôpital auxiliaire n° 103 avec une compétence et un dévouement au-dessus de tout éloge. Services hautement appréciés.

M^{me} *Bertrand*, née Marie-Marguerite-Félicie *Mainberger*, à Aix-en-Provence : présidente du comité aixois de l'U. F. F., a rempli avec un dévouement et un zèle exemplaires les fonctions gratuites de directrice de l'hôpital auxiliaire n° 106 d'Aix, du 9 août 1914 au 31 juillet 1919; à la fermeture de cet hôpital, a fondé un dispensaire antituberculeux et s'est dévouée auprès des malades en soins aussi vigilants qu'éclairés.

M^{me} *Billaud* (Pauline), à Paris : a rempli bénévolement et sans interruption, du 22 août 1914 au 25 janvier 1919, les fonctions d'infirmière à l'hôpital n° 156, à Paris, où elle était chargée des pansements. A fait preuve toujours d'activité, d'intelligence, de capacité et d'un dévouement sans bornes, passant jusqu'à dix-neuf nuits de suite auprès d'un malade gravement atteint sans que son service de jour en souffrit. A été envoyée en renfort à Verdun.

M^{me} *Biran* (Anna-Louise), à Paris : institutrice communale de la ville de Paris, a été, dès 1914, attachée comme infirmière bénévole à l'hôpital n° 195 de la rue de Vaugirard, où elle est restée jusqu'à la cessation des hostilités. Elle s'y est consacrée avec un dévouement inlassable aux soins des blessés, auxquels elle prodiguait, en outre, argent, linge, vêtements et tout ce qui pouvait leur procurer du réconfort.

M^{me} *Braut*, née Gabrielle-Héloïse-Marthe *Pierson*, au Raincy (Seine-et-Oise) : infirmière diplômée, a donné ses soins gratuits à de nombreux soldats, les uns malades, les autres blessés, et notamment à des grippés, sans crainte de la contagion. Sa ponctualité et son dévouement ont été remarqués pendant toute la durée de la guerre.

M^{me} *Buttin* (Lucie-Hélène), à Paris : pendant toute la durée de la guerre, a assuré, à la gare de triage d'Aubervilliers-la-Courneuve, le ravitaillement des blessés de passage, préparant les aliments et s'occupant de tous les détails de la cantine destinée à l'assistance de nos soldats. A subi de nombreux bombardements, donnant l'exemple du plus tranquille courage et d'un entier dévouement.

M^{me} *Cauville* (Alice-Marie-Louise), à Carentan : infirmière-major bénévole à l'hôpital auxiliaire n° 109, à Carentan, du 10 septembre 1914 au 25 janvier 1919, a fait preuve d'un zèle et d'une assiduité admirables, soit comme directrice de salle, soit dans les soins donnés aux isolés.

M^{me} *Champion* (Lucie-Marie-Louise), à Paris : a pris une part active à l'installation de l'hôpital n° 105, de 70 lits, à Saint-Etienne, et rempli, dans cette formation, les fonctions d'infirmière, depuis août 1914; s'est fait remarquer par son dévouement auprès des blessés, auxquels elle n'a cessé de prodiguer les soins les plus attentifs; s'est occupée, en outre, avec activité, de l'école des mutilés aveugles. Services non rétribués.

M^{me} *Chrétien*, née Clotilde-Angéline *Goutte*, à Provins : infirmière bénévole à l'hôpital complémentaire n° 3, à Provins, s'est consacrée, avec le plus grand dévouement et sans interruption de 1914 à 1918, aux soins des malades et des blessés, dont elle s'est attirée l'affection, en même temps qu'elle obtenait, de la part de ses chefs, des appréciations élogieuses. A, en outre, contribué à l'entretien des tombes militaires de Provins.

M^{me} *Crouzet* (Jeanne-Emilie), à Tunis : infirmière-major bénévole de l'U. F. F., a été affectée pendant deux ans au service des contagieux dans la zone des armées; a spécialement rempli ses fonctions avec une compétence et un dévouement absolus.

M^{me} *Deriaud* (Louise-Suzanne), à Paris : infirmière-major et infirmière-major chef, toujours bénévole, dans deux hôpitaux de Paris et dans deux autres formations sanitaires de Seine-et-Oise, pendant toute la durée de la guerre, a rempli, de jour et de nuit, ses fonctions avec une grande assiduité et un grand dévouement. A contracté une grippe infectieuse à leur chevet.

M^{me} *Desgabriel* (Marie-Philippine-Adèle-Emilie), en religion sœur Angéline, à Paris : infirmière-major de l'hôpital n° 157, à Paris (80 lits), a, pendant trois ans et demi, prodigué, de jour et de nuit, ses soins gratuits aux blessés avec le plus exemplaire dévouement. A contracté une grippe infectieuse à leur chevet.

M^{me} *Drouet* (Marie-Cécile), à Alger : a rempli avec zèle et dévouement, à Alger, pendant toute la durée de la guerre, les fonctions d'infirmière-major et de directrice d'une salle d'opérations dans un hôpital auxiliaire important. Son activité et sa compétence ne se sont jamais démenties.

BRONZE (suite).

M^{me} *Daboïs*, née Pierrette-Adèle *Fournier*, à Blois : infirmière bénévole préposée à la stérilisation et à la chirurgie, depuis le début de la mobilisation jusqu'en février 1918, aux hôpitaux auxiliaires n° 106 et 115 de Blois, a fait preuve d'une intelligence remarquable servie par le plus actif dévouement.

M^{me} *Francallet* (Gasparine-Antoinette-Philippine-Marguerite-Zélie), à Lyon : a rempli gratuitement les fonctions d'infirmière-chef à l'hôpital auxiliaire n° 101, à Lyon, de septembre 1914 à mars 1919. Très compétente et très dévouée, elle a fait preuve d'une activité remarquable, malgré une santé débile, dans l'accomplissement de sa tâche, et a été une auxiliaire précieuse pour les médecins et chirurgiens.

M^{me} *Galinaud*, née Marie *Lafond*, à Ivry-sur-Seine, membre de l'U. F. F. : a fait preuve d'un grand dévouement en assurant un service des plus pénibles dans les cantines d'Aubervilliers-la-Courneuve et du Bourget-Echange; était affectée au ravitaillement des trains de blessés et des prisonniers français, tâche qui lui prenait deux journées entières de vingt-quatre heures par semaine; a montré le sang-froid le plus tranquille pendant les bombardements. Soins continus du 1^{er} septembre 1914 à avril 1919.

M^{me} *Gauchas*, née Alice-Fortunée *Gariel*, à Paris : a présidé, en août 1914, à l'installation de l'hôpital auxiliaire n° 105 de Saint-Cloud, dont elle a ensuite assumé la direction, donnant ses soins personnels aux blessés. A consacré tout son temps à cette tâche sans interruption et jusqu'à la fermeture, avril 1919. Tous ses chefs se sont loués de son précieux concours. A perdu un fils au champ d'honneur et n'en a pas moins continué stoïquement son service.

M^{me} *Gaulard*, née Rosalie-Delphine *Trompette*, à Ducey (Manche) : infirmière à l'hôpital auxiliaire n° 120, à Ducey, y a consacré toutes ses journées pendant la durée de la formation (9 septembre 1914-12 décembre 1918) sans être rétribuée.

M^{me} *Hayer*, née Marie-Elisabeth *Renaud*, à Paris : infirmière bénévole à l'hôpital auxiliaire n° 121, à Paris, du mois d'août 1914 au mois d'août 1916, puis à l'hôpital n° 407, du mois de janvier 1917 au mois d'octobre 1919, spécialement chargée de la stérilisation, a dû passer de nombreuses nuits au chevet de blessés récemment opérés et a assuré le service pendant les bombardements de Paris. S'est toujours acquittée de sa tâche avec zèle et dévouement.

M^{me} *Hubaut* (Denise-Henriette), à Boulogne-sur-Mer, infirmière de l'U. F. F. : a, depuis le début de la guerre, pendant toute la durée, rempli gratuitement les fonctions d'infirmière à l'hôpital Cazin n° 104, à Boulogne-sur-Mer, prodiguant de jour et de nuit ses soins aux blessés et aux malades contagieux avec un zèle et un dévouement qui ne se sont jamais ralentis; signalée comme ayant largement contribué par sa constante sollicitude à améliorer le sort des grands blessés et des hospitalisés atteints de graves maladies.

M^{me} *Hubert*, née Marie-Louise *Bate*, au Perreux, vice-présidente, puis présidente du comité de l'U. F. F. au Perreux : a installé l'hôpital auxiliaire n° 155 et n'a cessé de se dévouer, par des soins personnels, aux soldats soignés dans cet hôpital. A organisé dans l'école communale le dépôt des éclopés où, pendant deux ans, elle s'est consacrée aux nombreux malades qui y ont été recueillis. S'est occupée comme directrice de l'œuvre des prisonniers de guerre. En toutes circonstances, a déployé dans l'exercice de ses diverses fonctions un dévouement absolu et une initiative des plus précieuses attestées par tous ceux qui l'ont vue à l'œuvre.

M^{me} *Kent-Gazel*, née Suzanne-Eugénie *Bellendy*, à Aix-les-Bains, infirmière bénévole à l'hôpital auxiliaire n° 103, à Chartres, du 15 novembre 1914 au 31 mai 1916, puis infirmière-major aux hôpitaux temporaires n° 10 et 11, à Chartres, du 1^{er} juin 1916 au 30 juin 1918 : a, durant quatre ans, fait preuve d'un dévouement admirable et d'un zèle exemplaire; a montré, en toutes circonstances, une compétence remarquable pour donner aux blessés tous les soins et faire les pansements; s'est prodiguée au point de compromettre sa santé. A su se faire hautement apprécier de ses chefs de service.

M^{me} *Kleiniger* (Blanche-Elisabeth), à Paris : a successivement, du 6 septembre 1914 au mois de décembre 1918, comme infirmière bénévole diplômée de l'U. F. F., donné ses soins aux malades et aux blessés d'un hôpital, à Saint-Anne (Allier), et de trois hôpitaux auxiliaires à Paris, donnant l'exemple d'un absolu dévouement.

M. *Lajeunesse* (Jonas-Adolphe), à Paris, infirmier brancardier de la S. S. F. affilié à l'U. F. F. : s'est acquitté volontairement, et à la complète satisfaction du médecin-chef, de cette tâche fatigante, à l'hôpital complémentaire n° 18, au Tréport, du 10 octobre 1914 au 30 juin 1915. A, en outre, servi à la salle de pan-

BRONZE (suite).

sements de l'hôpital n° 511, à Paris, sans aucune rétribution, du 10 avril 1916 au 1^{er} mai 1917. A été victime d'un accident dans l'exercice de ses fonctions.

M^{me} *Lalanne*, née Blanche-Emilie-Lucie *Leroy*, au Raincy (Seine-et-Oise), infirmière diplômée de l'U. F. F. : a rempli, à titre bénévole, les fonctions d'infirmière à l'hôpital auxiliaire n° 115, du Raincy, durant plus de trois ans, à partir d'août 1914; n'a quitté son service qu'à la suite d'une fièvre d'allure typhique occasionnée par le surmenage.

M^{me} *Le Corre*, née Renée-Marie *Ribour*, à Dol-de-Bretagne : infirmière intelligente et dévouée, a donné gratuitement ses soins sans discontinuité aux malades et aux blessés de l'hôpital complémentaire n° 45, à Dol, notamment aux contagieux, du 14 septembre 1914 au 31 janvier 1919, date de la fermeture de cet établissement; pendant les six derniers mois, en qualité de directrice.

M. *Le Doaran* (Emile-Louis), à Brus-sous-Forges (Seine-et-Oise) : administrateur adjoint de l'hôpital auxiliaire n° 115, au Raincy, depuis le 29 janvier 1915, a consacré tout son temps de jour et de nuit, pendant quatre ans, à l'organisation et au fonctionnement de cette importante formation de 145 lits; a abandonné, en juillet 1916, son domicile pour s'installer modestement à l'hôpital, afin de se trouver plus près des blessés. N'a cessé de donner l'exemple d'un dévouement absolu.

M^{me} *Le Doaran*, née Maria-Augustine *Beeser*, à Brus-sous-Forges (Seine-et-Oise) : infirmière bénévole du 9 septembre 1914 au 8 avril 1919, a servi en cette qualité à l'hôpital auxiliaire n° 115, au Raincy, après avoir été préposée aux gardes de nuit pendant trois mois, en 1914, a été affectée à la pharmacie et à la préparation des pansements, et, en dernier lieu, au service du ravitaillement, où elle s'est dépensée sans compter, et au prix des plus grandes difficultés, malgré son âge (63 ans), pour assurer l'approvisionnement de la formation.

M^{me} *Martin*, née Marie-Léonie-Claire *Brocard*, à Champigny-sur-Marne (Seine) : a servi, comme infirmière-major, à titre gratuit, pendant toute la durée de la guerre; a donné d'excellents soins avec un dévouement au-dessus de tout éloge aux blessés, aux intoxiqués, aux malades, parmi lesquels se trouvaient des contagieux.

M^{me} veuve *Mermod*, née Adrienne *Mantoz*, à Oran, infirmière diplômée de l'U. F. F. : a rempli, de septembre 1914 à fin juillet 1918, les fonctions d'infirmière-ma-

jour à l'hôpital militaire Baudens, à Oran; a été attachée pendant trois ans à la salle d'opérations (service des officiers) et, entre temps, s'occupait des contagieux. En dehors de ses fonctions de chef de salle, a donné ses soins personnels aux blessés. D'octobre 1918 à janvier 1919, a servi dans une ambulance de la zone des armées, secteur 142. Infirmière très dévouée dont les services ont été hautement appréciés.

M^{me} *Mesplès* (Augusta-Joséphine), à Dol-de-Bretagne : a été, de 1914 à 1917, attachée, à titre bénévole et gratuit, à l'hôpital militaire de Dol; seule infirmière d'une salle de douze lits de tétaniques, typhiques, tuberculeux et blessés, les a soignés avec un dévouement inlassable pendant toute cette période; a été ensuite affectée, jusqu'au 23 février 1919, à la direction de la lingerie de l'hôpital, où elle a rendu les plus grands services.

M^{me} *Messemmer*, née Louise-Albanie *Bounes*, à Oran : par son dévouement et ses connaissances techniques, a rendu les plus grands services, malgré son âge, en qualité d'infirmière bénévole dans divers hôpitaux d'Oran.

M^{me} *Modot* (Marie-Jeanne) à Paris : infirmière-major bénévole, affectée successivement à des hôpitaux de Verdun et de Marseille, a déployé, dans ces fonctions, pendant quatre ans, notamment auprès des grands blessés, des qualités remarquables d'habileté professionnelle et de dévouement actif.

M^{me} *Morel*, née Pauline-Louise *Samuel*, à Tunis : infirmière bénévole, pendant quatre ans, a rendu, par ses soins assidus et intelligents, les plus grands services à l'hôpital auxiliaire n° 104 de l'U. F. F. à Tarbes, ayant assuré même, quand il était nécessaire, les gardes de nuit.

M^{me} *Mullelet*, née Marie-Camille *Jung*, à Paris : pendant près de cinq années, d'abord comme infirmière, puis comme infirmière-chef à l'hôpital n° 117, de Paris, a consacré toutes ses journées et souvent ses nuits aux soins des blessés, pour lesquels elle a fait preuve d'une intelligence et d'une activité signalées par ses chefs de service dans les termes les plus élogieux.

M^{me} *Nativelle*, née Georgina-Marie *Berger*, à Carentan : infirmière bénévole à l'hôpital auxiliaire n° 109, à Carentan, a fait preuve d'un très beau dévouement, sachant aussi, par sa douceur et son énergie, réconforter les malades et les blessés confiés à ses soins.

M^{me} *Olivier*, née Léonide-Marie-Gabrielle *Brunet*, à Blois : a, en qualité

BRONZE (suite).

d'infirmière bénévole, non seulement prodigué ses soins les plus attentifs et continus aux blessés de l'hôpital n° 106 de Blois, mais, à la fermeture, a donné son assistance au service chirurgical de l'hôpital complémentaire n° 13, de la même ville, où elle a fait un grand nombre d'anesthésies dans des circonstances difficiles, se montrant ainsi une collaboratrice très appréciée par les chirurgiens.

M^{me} veuve *Patte*, née Lucile-Gabrielle-Théoline *Deschamps*, à Blois : bien qu'octogénaire et d'une santé chancelante, a consacré tout son temps, pendant la guerre, à la tenue de la comptabilité dans l'hôpital auxiliaire n° 106 de Blois, avec une intelligence et un zèle qui ont obtenu les plus importants résultats.

M. *Paufique* (Martial-François), à Lyon, secrétaire général du Comité lyonnais de l'U. F. F. : a assuré sans interruption, au détriment de ses intérêts personnels, depuis le premier jour de la guerre, le service de cet organe hospitalier avec un zèle et un dévouement absolus. Est parvenu, par son activité, à recueillir une grande partie des ressources financières nécessaires pour assurer le fonctionnement et l'entretien des hôpitaux du Comité.

M^{me} *Pétard*, née Marie-Jeanne *Adrien*, à Conflans-Sainte-Honorine (Seine-et-Oise) : a, pendant deux ans, en qualité d'infirmière bénévole, donné ses soins assidus et dévoués aux blessés et malades de l'ambulance n° 171, à Conflans-Sainte-Honorine; s'est ensuite, durant trois ans, consacrée aux soins à donner aux indigents de la commune traités au dispensaire, en s'intéressant par surcroît à l'Œuvre d'assistance aux prisonniers de guerre.

M^{me} *Peythieu* (Lucie-Marguerite-Henriette), à Paris : a, durant toute la guerre, donné son concours bénévole au groupe de l'U. F. F. du 6^e arrondissement, organisant et dirigeant des cours d'infirmières d'août 1914 à janvier 1915, remplissant ensuite les fonctions de secrétaire, puis celles de sous-directrice à l'hôpital auxiliaire n° 166; enfin, créant, en mai 1918, un refuge, 1 rue de Fleurus, qui, en cinq semaines, a reçu plus de 1.800 personnes. Soins personnels et dévoués donnés aux malades, notamment pendant l'épidémie de grippe de 1918.

M^{me} *Piat* (Marie-Antoinette), à Saint-Etienne : infirmière diplômée, en a rempli les fonctions avec la plus grande assiduité et le plus grand dévouement, pendant toute la guerre, à l'hôpital n° 105 de la rue Buisson, à Saint-Etienne, soignant les malades dans les salles, ser-

vant d'aide chaque jour aux opérations et aux pansements. Services gratuits et sans interruption.

M^{me} *Prinet*, née Jeanne *Jacquemin*, à Paris : bien que de santé très délicate, a fait preuve d'un dévouement ininterrompu auprès des blessés, comme infirmière bénévole, d'abord à l'hôpital de Bourbonne-les-Bains, puis à Paris, aux hôpitaux auxiliaires n° 52 et 108.

M^{me} *Roisin* (Marie-Amélie-Nicolle), à Paris : a rempli bénévolement, du 27 septembre 1914 au 31 août 1917, date de la fermeture, les fonctions d'infirmière à l'hôpital auxiliaire n° 101, chaque jour, avec une régularité parfaite et un dévouement sans bornes. A contracté une grave affection en service.

M^{me} *Savariou* (Mélina-Catherine), à Lyon : infirmière de l'U. F. F. en service à l'hôpital auxiliaire n° 101, de Lyon, du 2 août 1914 à mars 1919, infirmière-major à partir d'août 1916 d'une section de 74 lits et titulaire d'une salle de 10 lits, s'est signalée par son intelligence et par le plus louable dévouement. Non rétribuée.

M^{me} *Umbdenstock* (Suzanne), au Raincy : infirmière diplômée de grande valeur; s'est acquittée d'une façon parfaite de toutes les tâches qui lui ont été confiées pendant la guerre, notamment auprès des grippés, sans rémunération aucune. Elle a exercé un grand ascendant sur les malades et les blessés sachant les réconforter en toutes circonstances.

M^{me} *Vachal*, née Marguerite *Karr*, à La Rochelle : fondatrice et directrice de l'hôpital auxiliaire n° 135, à Rompsay (Charente-Inférieure), et de la cantine de la gare de La Rochelle, a, en outre, prodigué ses soins aux malades et aux blessés les plus gravement atteints. A été atteinte d'une grave affection.

M^{me} *Verrière*, née Julia-Marie-Marguerite *Jacquin*, à Lyon : a rempli bénévolement et sans interruption, pendant toute la durée de la guerre, les fonctions d'infirmière-major dans trois hôpitaux de Lyon. Faisant preuve partout d'un grand cœur et d'un dévouement sans bornes, entoura, pendant cette longue période, les blessés et les malades des soins les plus éclairés et d'une sollicitude toute maternelle.

M^{me} *Viollet*, née Paule-Marie-Henriette *Mornard*, à Paris : infirmière diplômée, s'est, à l'hôpital Louis-le-Grand, depuis le début des hostilités jusqu'au 25 avril 1916, date de la fermeture de cette formation, bénévolement consacrée au service des blessés, auxquels elle a prodigué ses soins de jour et de nuit, donnant l'exemple du dévouement le plus méritoire.

Par décret du 1^{er} octobre 1920 (*Journal officiel* du 3 octobre),
Président de la République a conféré la Médaille de la Reconnaissance
française aux membres de l'U. F. F. dont les noms suivent :

VERMEIL

M^{me} *Mazerand*, née Marthe-Marie-Anicette *Thiébaud*, à Montmorency (Seine-et-Oise) : membre du Comité de l'U. F. F., a, au début de la guerre, organisé, seule, l'ambulance de Cirey, installée dans l'école des garçons et l'a dirigée sans le concours d'aucun médecin, jusqu'au milieu de septembre 1914; pendant l'occupation ennemie, s'est occupée de l'en-

seignement primaire, faisant elle-même les cours et dirigeant un personnel d'institutrices qu'elle rétribuait de ses deniers. Accusée d'espionnage, a été brutalement emmenée en septembre 1917, emprisonnée pendant un an à Valenciennes et placée ensuite sous la surveillance de la police à Meissenheim, où elle fut l'objet des pires vexations.

ARGENT

M^{me} *Brenbeuf*, née Joséphine-Marie-Etiennette *Escoffier*, à Villemonble (Seine) : infirmière bénévole, très active et très dévouée, a pris du service, dès le début de la guerre, à l'hôpital n° 115, au Raincy (Seine-et-Oise). S'est fait tout de suite apprécier en donnant des soins aux malades; a contracté, le 20 novembre 1916, une infection extrêmement grave de la main, qui a nécessité une importante opération chirurgicale; après sa guérison est revenue reprendre son poste, qu'elle a gardé jusqu'à la fermeture de la formation, en mars 1919, mais il lui est resté une incapacité partielle définitive de la main gauche.

au 25 décembre 1914, a installé à ses frais, dans sa propriété de Regniécourt (Eure), une ambulance, où 30 blessés ont été successivement soignés par elle avec l'aide d'un médecin et d'une seconde infirmière, et elle a, seule, pourvu à toutes les dépenses. Du 30 décembre 1914 au 20 décembre 1915, du 3 novembre 1916 au 25 août 1917 et du 25 octobre 1917 au 26 juin 1918, M^{me} de Grasse a, dans quatre hôpitaux de Cannes, contribué à soigner des blessés, des malades et même des contagieux et n'a interrompu son service que par suite d'une grave crise cardiaque due à ses excessives fatigues.

M^{me} *Bussy*, née Marie-Augustine *Longhi*, à Lyon : a installé et entretenu à ses frais, pendant quatorze mois, un hôpital de 12 lits, annexe de l'hôpital auxiliaire n° 101, à Lyon dans son hôtel particulier; l'a dirigé, soignant elle-même les blessés et les malades et les entourant constamment de la sollicitude la plus maternelle.

M^{me} *Lagrange*, née Marie-Amélie *Widemann*, à Bordeaux : créatrice et présidente du Comité bordelais de l'U. F. F., a pris la part la plus active à la formation et à la direction de quatorze hôpitaux organisés par ce Comité; en a assuré les ressources par une efficace propagande et le recrutement en personnel par l'institution d'une école d'infirmières. A constamment fait preuve d'initiative et de dévouement, obtenant par cette opération toute gratuite les plus importants résultats.

M^{me} *de Grasse*, des princes d'Antibes, née Lucie-Marie-Caroline *Lagrenée*, à Cannes (Alpes-Maritimes) du 1^{er} octobre

BRONZE

M^{me} *Artu*, née Athémise-Marie-Magdeleine *Guilbert*, à Carentan (Manche) : présidente du Comité des Femmes de France, et directrice de l'hôpital n° 109, renfermant 190 lits, à Carentan, en a assuré le bon fonctionnement du 10 septembre 1914 au 25 janvier 1919, avec une compétence et un dévouement remarquables; a pris à sa charge un grand jardin militaire potager qui a été très utile aux blessés.

M^{me} *Aubert*, née Elisabeth-Olympe-Jeanne *Pauflique*, à Lyon : a rempli bénévolement, pendant cinquante-trois mois, les fonctions d'infirmière-major et de secrétaire des chirurgiens aux hôpitaux auxiliaires n° 107 et 112, à Lyon. A servi, du matin jusqu'au soir, sans autre interruption que celle de dix jours d'une maladie due au surmenage.

M^{me} *Barberot*, née Emma-Christine-Julie

BRONZE (suite).

Jeäger, à Belfort : infirmière à l'hôpital n° 105, de Belfort, a rendu, pendant toute la durée de la guerre, de grands services par son dévouement, son ordre et sa méthode, sans souci des risques de bombardements.

140 lits, 3 médecins et 12 infirmières. Du 12 août 1914 à septembre 1916, elle a elle-même donné l'exemple du dévouement dans les soins aux blessés comme infirmière bénévole et a continué son service malgré les bombardements par avions et canons et ne l'a interrompu à cette date de septembre 1916 que pour cause de maladie. A repris la direction de la Goutte de lait, fondée par elle avant la guerre et qui assiste de 200 à 250 enfants.

M^{me} veuve *de Baubert*, née Rose-Elisabeth-Louise *Sorrel*, à Moulins : infirmière-major chargée plus spécialement du service des grands blessés dans l'hôpital n° 104 de Moulins, leur a consacré, pendant près de trois années, son énergie infatigable et sa capacité professionnelle, hautement appréciées par le chirurgien.

M^{me} *Bourgogne*, née Yvonne-Juliette-Christine *Lucas*, à Cherbourg : a, pendant plus de trois ans, comme infirmière-chef dans les hôpitaux de Cherbourg, prodigué ses soins gratuits aux blessés et pris, en outre, une large part aux œuvres de guerre locales.

M^{me} *Benson* (Pauline-Amy-Alice), en religion sœur Gabrielle, à Paris : le 2 août 1914 a transformé avec une parfaite compétence la salle annexe de l'hôpital n° 122, à Paris. En a assuré le fonctionnement jusqu'à la fermeture (septembre 1917), dirigeant avec un dévouement inlassable, une générosité touchante, une grande intelligence, l'économat et le personnel, soignant jour et nuit les blessés, sans compter avec la fatigue.

M^{me} *Calas*, née Jeanne-Madeleine-Françoise *Mècle*, à Narbonne (Aude) : infirmière bénévole, diplômée de l'hôpital n° 40 de la Croix-Rouge à Narbonne; en dehors des soins qu'elle a donnés avec un dévouement inlassable et une assiduité parfaite, d'août 1914 à la fermeture en 1918, aux nombreux blessés militaires, a rempli les fonctions de trésorière et de directrice avec une grande intelligence et une activité soutenue.

M^{me} *Bernie* (Paule-Cécile), à Pau : très bonne infirmière, très compétente et très dévouée, a rendu de grands services gratuits pendant quatre ans à l'hôpital auxiliaire n° 104 de l'U. F. F., à Tarbes, à la satisfaction du médecin-chef.

M^{me} *Corbineau* (Yvonne-Marie-Renée), à Saint-Hilaire (Maine-et-Loire) : a, pendant toute la durée de la guerre, du 2 août 1914 au 21 janvier 1919, en qualité d'infirmière-major, prodigué gratuitement ses soins aux soldats blessés et malades qui ont été traités à l'hôpital n° 130, puis à l'hôpital mixte de Saumur, et enfin, pendant six mois, dans la zone des armées, à l'hôpital complémentaire n° 51.

M^{me} veuve *Bethouard*, née Augustine-Marie-Pauline, à Chartres, présidente de l'U. F. F. : a fondé et géré l'hôpital n° 103, à Chartres, d'août 1914 à janvier 1919, et aidé à son fonctionnement par de nombreux dons en espèces; a organisé en outre et dirigé gratuitement, pendant toute la durée de la guerre, avec le plus grand dévouement, le service de ravitaillement régulièrement autorisé à la gare de Chartres et qui a procuré les plus appréciables avantages aux blessés, permissionnaires et évacués.

M^{me} *Cordier* (Marie-Rose-Euphrasie), à Paris : infirmière-major, a successivement, gratuitement et pendant vingt et un mois, au front, sous le bombardement, dans les formations sanitaires de Rambucourt, de Joinville et de Neufchâteau, rempli ses fonctions avec un dévouement égal à sa compétence; à Clermont-Ferrand, a fait le service de la stérilisation, des anesthésiques et du pansement des grands blessés, leur prodiguant les témoignages de la plus persévérante bonté.

M^{me} *Blanchet*, née Léa *Khartan*, à Avignon : infirmière bénévole à l'hôpital du lycée d'Avignon du 6 octobre 1914 au 20 octobre 1915, puis infirmière-major jusqu'au 20 décembre 1918, a assuré son service avec beaucoup de compétence et un dévouement des plus méritoires.

M^{me} *Deloche de Noyelle* (Marie-Emilie-Germaine), à Paris : présidente et fondatrice de l'œuvre d'un « Foyer du soldat », 89, rue de Cléchy, s'est consacrée avec un zèle et un dévouement inlassables à la direction de cette œuvre qui a rendu de grands services à plus de 100.000 soldats en les hébergeant et en les ravitaillant.

M^{me} *Bohn*, née Marie-Félicie *Bouchard*, à Valognes : infirmière à l'hôpital complémentaire n° 24, à Valognes, du 8 août 1914 au 20 août 1916, puis à l'hôpital mixte jusqu'au mois de janvier, s'est dévouée gratuitement avec courage et abnégation au service des contagieux.

M. *Doineau* (Emile-Désiré), à Paris : veilleur de nuit aux hôpitaux n° 139 et

M^{me} *Bohn*, née Marthe-Rose *Bourry*, à Belfort : a généreusement contribué à la formation et à l'entretien de l'hôpital auxiliaire n° 105, à Belfort, comprenant

BRONZE (suite).

231, à Paris, était de service de quatre à cinq nuits par semaine, du 17 septembre 1914 au 8 août 1919, et, de plus, a donné, une fois par semaine, une nuit à la gare du Nord au service des blessés permissionnaires rapatriés. Toutes ces fonctions ont été remplies à titre bénévole et à la satisfaction de ses chefs.

M^{me} *Druchert*, née Claire *Biebuyek*, à Lille : infirmière bénévole à l'hôpital militaire de Lille, du 2 août 1914 au 18 mai 1915, pendant l'occupation allemande, puis successivement à l'hôpital du Grand-Palais et à l'hôpital Garibaldi, à Paris, d'octobre 1915 à juin 1916, enfin à l'hôpital militaire de Dieppe, de juin 1916 à août 1919, a rempli ses fonctions avec une haute conscience et une compétence réelle, employant même les loisirs que lui laissait son service à instruire les illettrés.

M^{me} *Dufour*, née Denise *Proer*, à Valenciennes : infirmière aussi capable que dévouée, n'a cessé de se prodiguer auprès des blessés dans diverses formations, notamment à Amiens, sous les bombardements ennemis, sans aucune rétribution, à la grande satisfaction des médecins-chefs.

M^{me} *Freudenreich* (Marie-Marguerite), en religion sœur Marie, à Conflans-Sainte-Honorine (Seine-et-Oise) : d'abord infirmière-major à l'ambulance n° 171 de Conflans-Sainte-Honorine pendant deux ans, a prodigué ses soins aux malades et aux blessés avec un dévouement admirable et, après la fermeture de cette ambulance, a ouvert dans son propre logement un dispensaire dans lequel, sous la direction de médecins, elle a rendu des services inappréciables aux militaires et à la population de la commune, qui a sollicité pour elle une juste récompense.

M^{me} *Gobaud* (Marie-Angèle), à Nanteuil-en-Vallée (Charente) : attachée à la pharmacie et à l'économat de l'hôpital auxiliaire n° 115 du Raincy. Y a rendu les meilleurs services, sans aucune rémunération, pendant quatre ans.

M^{me} *Guillot* (Raymonde-Claudia-Albine), à Lyon, infirmière diplômée de l'U. F. F. : a rempli les fonctions d'infirmière-major, à l'hôpital annexe des Minimes, à Lyon, pendant toute la durée de la guerre; a fait preuve d'un dévouement et d'une compétence auxquels les médecins-chefs de service ont rendu le plus bel hommage.

M^{me} *Henry*, née Jeanne *Labbé*, à Nice, infirmière bénévole de l'U. F. F. : s'est dévouée aux grands blessés des hôpitaux

militaires de Juvisy, du Creusot et de Bordeaux, apportant dans les services qui lui étaient confiés une assiduité et un dévouement hautement appréciés par ses chefs.

M^{me} veuve *Houde*, née Marie-Honorée *Lécuyer*, à Paris : présidente de l'œuvre « l'Aisne dévastée », a dirigé, avec une grande compétence et un dévouement infatigable, cette entreprise charitable dont le but a été d'assurer une assistance matérielle et morale aux habitants d'une partie importante des régions dévastées méthodiquement par l'ennemi.

M^{me} *Inglési*, née Gabrielle-Marie-Fo *Scholl*, à Paris : infirmière-major bénévole d'un service de chirurgie (blessés de la face) à l'hôpital Buffon, de Paris, a témoigné d'un zèle, d'un dévouement et d'une compétence dignes de tous les éloges.

M^{me} *Jacquot*, née Fanchette-Victorine *Beaud*, à Paris : infirmière bénévole à l'hôpital n° 101, à Rennes, y a fait preuve d'activité et de dévouement pendant trois années, à raison de douze heures par jour.

M^{me} *Jeambrun*, née Joséphine-Eugénie *Villard*, à Lons-le-Saunier : créatrice de la cantine de secours aux blessés en gare de Lons-le-Saunier, chargée de la direction du service de la lingerie à l'hôpital auxiliaire n° 106, infirmière audit hôpital depuis la mobilisation jusqu'en octobre 1918, s'est acquittée des services qui lui ont été confiés avec intelligence et dévouement et ne les a laissés que par suite de fatigues et de congestion cérébrale qui lui a laissé une paralysie du côté droit. N'a pas été rémunérée.

M^{me} *Le Bidan* (Josèphe-Marie-Blanche), à Paris : a rempli bénévolement les fonctions cumulées d'infirmière-chef et de directrice de l'hôpital auxiliaire n° 108, à Paris, de 275 lits, déployant pendant quatre ans les plus hautes qualités de dévouement et de méthode dans le soin des blessés et des typhiques, et apportant au service chirurgical une collaboration aussi efficace que persévérante, sans se soucier de l'épuisement de ses forces.

M^{me} *Le Prévost* (Marcelle-Marie-Louise), à Saint-Malo : pendant plus de quatre années, en qualité d'infirmière bénévole, a fourni les soins les plus assidus aux malades et blessés, à l'hôpital auxiliaire n° 102 de Saint-Malo, puis à l'hôpital n° 96, avec la plus grande abnégation et au détriment de ses affaires personnelles.

M^{me} *de Maistre* (Marie-Annonciade-Josèphe-Anne), à Lyon : infirmière béné-

BRONZE (suite).

vole de l'U. F. F., d'une très grande valeur, excessivement dévouée pour les blessés; affectée dès le début des hostilités, en qualité d'auxiliaire, à l'hôpital n° 2, à Lyon, a rempli ensuite, pendant quarante-trois mois, sans interruption, les fonctions d'infirmière-major à l'hôpital complémentaire n° 9 de la même ville; s'est acquittée de sa tâche avec compétence, une inlassable activité et le plus grand dévouement.

M^{me} *Mazurie*, née Hyacinthe-Marie-Jeanne *Yvin*, à Dol : infirmière bénévole à l'hôpital complémentaire n° 15, à Dol, n'a cessé de donner aux blessés les soins les plus intelligents et les plus dévoués depuis le 10 septembre 1914 jusqu'au 31 janvier 1919, date de la fermeture de la formation.

M^{me} *Mugnier* (Marie-Joséphine), à Belfort : infirmière bénévole à l'hôpital auxiliaire n° 105, de Belfort, a assuré, sans un jour de repos, pendant toute la durée de la guerre, le service qui lui avait été confié, remplissant ses fonctions avec zèle et intelligence en dépit des fréquents bombardements subis par la ville.

M^{me} *Oustric* (Joséphine-Alexandrine), née *Boisseron*, à Béziers : présidente du comité de l'U. F. F., à Béziers, a, comme infirmière bénévole, donné aux blessés de l'hôpital auxiliaire n° 101, de cette ville, les soins les plus dévoués, contribuant également, par son concours personnel et des dons en argent, à différentes œuvres de guerre.

M^{me} *Paratte* (Mathilde-Marguerite), à Paris : tour à tour infirmière à l'hôpital Saint-Charles, à Saint-Dié, infirmière-major à l'hôpital auxiliaire n° 177, à Paris, directrice de l'hôpital auxiliaire n° 406, au Raincy, a rempli ses différentes fonctions avec une méthode égale à son grand dévouement.

M^{me} *Parriaud* (Eugénie-Marie), à Paris : infirmière bénévole. A rendu, à Cambrai, sous l'occupation allemande, puis à Doullens et Gravelines, après rapatriement des services favorablement appréciés par ses chefs.

M^{me} *Perrotte*, née Marthe-Julie-Elisabeth *Houel*, à Caen : a donné, pendant toute la durée de la guerre, tant comme vice-présidente de l'U. F. F. qu'en qualité de présidente de l'Œuvre du vestiaire des réfugiés de l'arrondissement de Caen, des preuves de son zèle inlassable et de son dévouement pour les blessés, les réfugiés et, en général, toutes les victimes de la guerre; a donné, en outre, au cours de la même période, des soins personnels et dévoués aux blessés à l'hôpital n° 102, de Caen.

M. *Pescher* (Joseph), docteur en médecine à Paris : médecin-chef à titre bénévole de l'hôpital n° 198 et de l'hôpital n° 190, de Paris, a assuré avec le plus grand dévouement un service journalier et fait profiter de nombreux malades des bienfaits d'une méthode d'entraînement respiratoire, dont il est l'inventeur. A eu un fils tué au front.

M^{me} veuve *Poullier*, née Blanche-Marie-Modeste *Mauduit*, à Châteaudun : présidente du Comité de l'U. F. F., a, dès le début des hostilités, donné son concours le plus actif à toutes les œuvres de guerre. A fondé, à Châteaudun, l'hôpital auxiliaire n° 105, où, comme infirmière diplômée bénévole, elle s'est personnellement prodiguée auprès des blessés et malades, au nombre d'environ 1.500, avec une activité que l'âge et la fatigue n'ont pas ralentie, donnant ainsi un bel exemple de dévouement patriotique.

M^{me} *Poupault*, née Jeanne-Gabrielle *Saint-Saëns*, à Dieppe : infirmière-chef à l'hôpital n° 105, à Dieppe, a fait preuve, dans l'exercice de ses fonctions, pendant toute la durée des hostilités, d'un grand dévouement en assurant le bon fonctionnement de l'hôpital et en donnant personnellement ses soins aux malades et aux blessés. Services continus et à titre bénévole d'août 1914 au 30 décembre 1918.

M^{me} *Raquin*, née Eugénie-Angèle-Suzanne *Baudoin*, à Blois : infirmière bénévole diplômée, s'est, pendant toute la durée de la guerre, dans divers hôpitaux, et notamment à Blois, entièrement consacrée aux soins des blessés et contagieux, avec une compétence et un dévouement attestés par tous ses chefs hiérarchiques. N'a interrompu ses fonctions que pendant deux mois, après avoir assisté un blessé atteint d'abcès diphtériques. Dans le service spécial des amputés infectés de gangrène gazeuse, son zèle a été tel qu'aucun des militaires a elle confiés n'a succombé. A recueilli des sommes importantes pour augmenter le bien-être de ses malades.

M^{me} *Schaltter* (Marie-Louise-Berthe-Germaine), à Belfort : du 1^{er} août 1914 au 1^{er} février 1919, sans aucune interruption et malgré les bombardements, s'est occupée, à titre gracieux, de la pharmacie de l'hôpital auxiliaire n° 105, à Belfort, avec autant de zèle que d'intelligence.

M^{me} *Spengler*, née Ida-Elisabeth *Voigt*, à Belfort : du 31 juillet 1914 jusqu'à fin mars 1919, sans la moindre interruption et en dépit des bombardements, a, comme infirmière de salle, soigné, avec

1....

BRONZE (suite):

autant de dévouement que de bonté, les malades en traitement à l'hôpital auxiliaire n° 105, à Belfort, sans aucune rémunération.

M^{me} *Tesnière*, née Thérèse-Marie-Eugénie Lamer, à Rouen : a prêté, pendant toute la durée de la guerre, en qualité d'infirmière-major, un concours dévoué aux hôpitaux militaires d'Elbeuf; a pris, en outre, une part prépondérante dans le fonctionnement de l'Œuvre des prisonniers de guerre oubliés, qui a secouru efficacement un grand nombre de nos compatriotes en captivité.

M^{me} *Thuillier* (Fernande-Augustine-Henriette), à Rouen : a, depuis le début de la guerre jusqu'au mois de juin 1919, exercé sans interruption les fonctions d'infirmière-major dans divers hôpitaux de l'intérieur et de la zone des armées à Rouen, Vittef, Troves, Nancy et y a fait preuve des qualités professionnelles les plus sérieuses, en même temps qu'elle témoignait un dévouement inlassable aux blessés. Services toujours gratuits.

M^{me} *Trérier* (Marie-Elhel-Elise), à Lyon : a rempli bénévolement, du 8 août 1914 au 8 novembre 1918, les fonctions d'infirmière-major à l'hôpital auxiliaire n° 101, à Lyon, où elle fut employée à la grande chirurgie. Intelligente et active, a fait preuve, durant cette longue période, du plus grand dévouement; a reçu en service une blessure accidentelle qui a nécessité une intervention chirurgicale et entraîné l'impotence fonctionnelle de l'index gauche.

M^{me} veuve *Trouvat*, née Marie Ballet, à Rosny-sous-Bois : présidente du Comité de l'U. F. F., a rendu gratuitement et sans interruption, durant toute la guerre, au détriment de sa santé et de ses intérêts, les services les plus signalés et les plus divers, faisant preuve, sans faiblir, d'un zèle ardent et d'une activité sans bornes. S'est occupée, à Rosny, de l'ambulance, de l'hôpital, du ravitaillement sur le quai de la Gare, des funérailles des soldats morts dans les hôpitaux; a fondé le Foyer du Soldat, a

donné son concours aux quêtes nationales, rapportant plus de 10.000 francs aux diverses œuvres auxquelles elle s'est consacrée; s'est intéressée aux orphelins, réfugiés, qu'elle a secourus et pour lesquels elle a aussi créé l'œuvre du carnet.

M^{me} *Viville*, née Octavie-Apoline Duchatel, à Courbevois : présidente du Comité de l'U. F. F. d'Asnières. Bécon-les-Bruyères et Courbevois, a consacré toute son intelligence et toute son activité à l'organisation des hôpitaux n° 108 bis et 189; a fait don d'un terrain à Asnières pour y construire une fondation antituberculeuse; n'a cessé, pendant toute la durée de la guerre, de s'employer au soulagement de nombreuses misères. Comme membre du Comité des pupilles de la nation, s'occupe de la distribution de secours aux enfants.

M^{me} *Voisin*, née Eva-Jeanne-Marie-Marthe Farjon, à Boulogne-sur-Mer : présidente de l'U. F. F. à Boulogne-sur-Mer, a contribué puissamment, par son activité et son dévouement, à l'organisation de l'hôpital militaire n° 104 de cette ville; s'est occupée avec le même zèle de la cantine de la gare et du vestiaire des sinistrés.

M^{me} *Zwingelstein* (Berthe-Hélène), à Rennes : de septembre 1914 au 30 avril 1919, date de la fermeture de l'hôpital auxiliaire n° 101, à Rennes, s'est consacrée, en qualité d'infirmière, puis d'infirmière-major, toujours à titre gratuit, aux soins des blessés évacués sur cet hôpital. Elle a rendu, par son activité, son intelligence et son dévouement, de précieux services que le médecin-chef a été heureux de signaler.

M^{me} *Lamarque*, née Jeanne-Françoise-Louise-Marie Barrère, à Bordeaux : infirmière diplômée de l'U. F. F., attachée aux hôpitaux n° 37 et 118, de Granville (Gironde), de février 1915 à décembre 1917, s'est consacrée avec un dévouement absolu et une rare compétence à un service comprenant une moyenne de 30 blessés ou malades et qu'elle assurait à elle seule sans aucune rétribution.

Par décret du 18 novembre 1920 (*Journal officiel* du 21 novembre), le Président de la République a conféré la Médaille de la Reconnaissance française aux membres de l'U. F. F. dont les noms suivent :

VERMEIL

M^{me} *Hulin*, née Marie-Ange Mourocq, à Granville (Manche) : pendant toute la durée de la guerre, c'est-à-dire d'août 1914 à janvier 1919, n'a cessé de prodiguer ses soins comme infirmière dans différents hôpitaux tant en France qu'à l'étranger. Malgré ses 56 ans, n'a pas hésité à partir pour Salonique et Flo-

rina. Dans l'hôpital de cette dernière ville, a contracté le typhus exanthématique au chevet de ses malades. Ses chefs sont unanimes à rendre hommage à son mérite, à son dévouement et à son désintéressement. Avant la guerre vivait de ses rentes; aujourd'hui travaille pour vivre.

ARGENT

M^{me} *Azario* (Jeanne-Charlotte-Joséphine), à Cherbourg : infirmière bénévole en service à l'hôpital maritime de Cherbourg, du septembre 1914 au 1^{er} mai 1919, a généreusement rendu les plus grands services dans la salle d'opérations où elle était chargée de l'anesthésie et où elle remplissait les fonctions d'aide principale avec sang-froid et dévouement et une exceptionnelle capacité technique.

M^{me} *Banzel* (Marguerite-Lidie), à Neuilly-sur-Seine : infirmière-major de l'U. F. F., a servi, pendant toute la guerre, tantôt à Paris, tantôt sur le front, notamment à Fismes et à Courville; elle s'est fait remarquer par son dévouement, par sa conscience professionnelle, par son énergie. Au moment de la deuxième retraite de la Marne, a continué à donner des soins aux blessés avec un calme admirable.

M^{me} *Berrault*, née Mélanie-Augustine-Adrienne Sautier, au Raincy (Seine-et-Oise) : présidente du Comité de l'U. F. F. au Raincy, avait, dès l'année 1907, organisé un hôpital de 100 lits, qui, dès le début de la guerre, a été porté à 170. En a assuré, pendant toute la durée des hostilités la direction, remplissant, en outre, les fonctions d'infirmière-major dans une salle de 25 lits qu'elle avait installés à ses frais, dans sa propre maison. Femme de bien dans toute l'acceptation du mot, pleine d'énergie et d'initiative, n'a cessé de donner à son personnel le plus bel exemple de force morale, de dévouement patriotique et d'abnégation.

M^{me} veuve *Beugniet*, née Marie-Désirée-Marguerite-Jeanne Godart, à Versailles : infirmière diplômée de l'U. F. F., est entrée le 2 août 1914 à l'hôpital auxiliaire n° 114, de Versailles, et a aidé à l'installation de cette formation comptant 120 lits toujours au complet. En a été la

sous-directrice, puis la directrice, veillant avec la plus grande sollicitude au bien-être des blessés et des malades, ainsi qu'à la discipline générale et à la parfaite exécution des prescriptions médicales. A donné, pendant la grave épidémie de grippe, les soins les plus dévoués et les plus assidus aux contagieux. Enfin, par son initiative intelligente, a organisé des ventes, des concerts, des quêtes qui ont procuré des ressources pécuniaires importantes avec lesquelles elle a pu contribuer à l'entretien de l'hôpital et apporter en même temps aux nombreux soldats qui y ont été hospitalisés un surcroît de bien-être.

M^{me} *Bonnard* (Marguerite-Odet-Sophie), à Colmar : infirmière-major de l'U. F. F., qui, après avoir fait campagne au Maroc, de 1911 à 1914, a été affectée aux hôpitaux de Guevgueli et de Zeitelik (armée d'Orient) pendant plus d'un an, y a été atteinte de paludisme, enfin a servi, de fin novembre 1918 à septembre 1919, à l'hôpital militaire de Colmar. Dans toutes les formations sanitaires, a mérité par ses remarquables qualités professionnelles et son absolu dévouement, les notes les plus élogieuses des médecins chefs. Services toujours gratuits.

M^{me} *Debrieu*, née Claire-Louise-Marie Le Merle de Beaufond, à Nice : du 2 août 1914 à mai 1918, a été chargée officiellement de missions en Russie. Dès son retour, s'est distinguée comme infirmière sur le front français, à l'hôpital 17 à Lunéville, où elle a fait face aux exigences d'un service pénible et dangereux par suite de l'épidémie de grippe. Atteinte elle-même, n'a cessé ses fonctions qu'à la dernière extrémité, donnant l'exemple d'un méritoire esprit de sacrifice. A l'armistice, a été envoyée en mission dans les régions libérées jusqu'à mai 1919.

ARGENT (suite).

M^{me} *Ducasse*, née *Georgette Mangin*, à Nancy : infirmière-major bénévole dans divers hôpitaux notamment à Nancy, n'a cessé de prodiguer ses soins aux malades et aux blessés pendant toute la guerre, avec un zèle inlassable et un dévouement absolu. A fait preuve d'un grand courage sous les nombreux bombardements auxquels la ville de Nancy a été soumise. A contracté une maladie infectieuse au chevet des malades.

M^{me} *Galli*, née *Marie-Jeanne-Hélène Plesant*, à Paris : chargée du laborieux service de la propagande de l'U. F. F., dont elle est la présidente générale par délégation. M^{me} *Galli* n'a cessé de stimuler l'activité bienfaisante des comités de province avec un dévouement des plus méritoires qui n'a pas fléchi devant l'épreuve cruelle que lui a infligée la perte d'un fils tué à l'ennemi. C'est grâce

à son intelligente activité que l'Œuvre a pris pendant la guerre même une grande extension. Par l'ensemble de ces services, elle a donné ainsi un bel exemple de dévouement et d'énergie.

M^{me} *Lassence* (*Marie-Adèle-Emma*), à Levallois-Perret : durant deux ans et demi, du 1^{er} avril 1915 à août 1917, a dirigé l'hôpital auxiliaire 113, à Chambéry, où elle s'est fait apprécier pour son activité, son dévouement et son esprit d'initiative. Infirmière-major ensuite à l'hôpital d'évacuation de Livourne (Italie), a guidé son équipe avec autorité et fourni un travail considérable sans un jour de repos, dirigeant les services et donnant des soins personnels aux blessés et aux contagieux à défaut du personnel militaire, toujours bénévolement. A contracté, dans ses fonctions, une grave pleurésie.

BRONZE

M^{me} *Beuve*, née *Jules-Marie Gillet*, à Auxerre : infirmière bénévole du 3 août 1914 à fin mars 1919, d'abord à l'hôpital auxiliaire 107, puis à l'hôpital 16; enfin, à l'hôpital mixte d'Auxerre, a été chargée de soigner les blessés, d'aider et d'assister aux opérations. S'est acquittée de ses fonctions sans interruption, durant quatre ans et demi, avec un zèle et un dévouement des plus louables; a perdu à la guerre son seul fils, qui avait contracté un engagement volontaire.

M^{me} *Bidet* (*Marie-Eugénie-Mathilde-Adélaïde, dite Augustine*), à Commentry (Allier) : infirmière bénévole et directrice du service pharmaceutique de l'hôpital auxiliaire n° 108, à Commentry, depuis le 5 septembre 1914 jusqu'au 5 décembre 1918, a rempli ses fonctions avec une infatigable activité et une compétence éprouvée, assumant à peu près seule le service des 500 blessés et malades soignés dans la formation.

M^{me} *de Biqault de Fouchères*, née *Charlotte-Berthe-Marie Le Pelletier*, à Etampes : dame infirmière, s'est occupée comme directrice du poste de secours de la gare d'Etampes, du 28 août 1914 au mois de mars 1918; a fait preuve dans sa direction du zèle le plus généreux.

M^{me} *veuve Blanchard*, née *Marie-Antoinette-Aline Achalmé*, à Clermont-Ferrand : infirmière-chef à l'hôpital auxiliaire n° 101 de Clermont-Ferrand, chargée de la surveillance du personnel.

M^{me} *Blum*, née *Jeanne Godschmidt*, à

Vierzon : infirmière bénévole, a, pendant plus de trois années, prodigué ses soins aux blessés et aux contagieux des hôpitaux auxiliaires 102 et militaire 45 de Vierzon avec un dévouement méritoire. A eu un fils tué à l'ennemi.

M^{me} *Bodet*, née *Elisabeth-Judicael-Jeanne-Rose Roger*, à Rennes : infirmière bénévole à l'hôpital complémentaire n° 114, à Rennes, pendant toute la durée de la guerre, a mérité, par son assiduité et son dévouement, les appréciations les plus flatteuses de la part du personnel médical de l'établissement.

M^{me} *Boissin* (*Marie-Thérèse*), en religion *sœur Marie-Estelle*, à Versailles : depuis le début de la guerre, a mis à la disposition de l'U. F. F., pour y installer un hôpital de 100 lits une partie du couvent de sa communauté à Versailles; a dirigé constamment l'hôpital avec un dévouement et un zèle au-dessus de tout éloge.

M^{me} *Bompain*, née *Louise-Camille-Henriette-Pauline Clauzel*, à Millau (Aveyron) : infirmière de l'U. F. F. à l'hôpital auxiliaire 106, de Millau, de septembre 1914 à septembre 1918, affectée aux services des contagieux et de la désinfection, puis assistante à la salle d'opérations, a donné complète satisfaction à ses chefs. En novembre 1918, a organisé, dans l'arrondissement, l'Œuvre de la fraternité franco-américaine, dont elle est la déléguée, et en a assuré le succès par l'activité de ses démarches, en consacrant une grande partie de ses

BRONZE (suite).

jours à la correspondance incessante nécessitée par le fonctionnement de cette œuvre. Services toujours gratuits.

M^{me} *Bonnet*, née *Anna-Raphaël Girinon*, à Saint-Etienne : infirmière bénévole dans un hôpital de Saint-Etienne, n'a cessé de prodiguer ses soins aux malades et aux blessés, pendant toute la guerre, avec un zèle inlassable.

M^{me} *Brège* (*Madeleine*), à Boulogne : infirmière bénévole à l'hôpital auxiliaire n° 115, au Raincy, pendant plus de quatre ans, a fait preuve d'un dévouement et d'une compétence qui lui ont gagné la reconnaissance affectueuse des blessés et des malades confiés à ses soins.

M^{me} *Carles*, née *Jeanne-Madeleine Cassan*, à Bordeaux : infirmière-major bénévole aux hôpitaux auxiliaires 112 et 115, à Bordeaux, a assuré, sans interruption, avec la plus grande compétence, associée au plus exemplaire dévouement, la bonne marche du service ophtalmologique, depuis le 25 août 1915 jusqu'au 10 janvier 1919.

M^{me} *Chollel*, née *Gabrielle-Marie-Louise Vallet*, à Nantes : infirmière bénévole dans deux formations importantes, d'abord à l'hôpital auxiliaire n° 101, de Nantes, du 14 août 1914 au 1^{er} mars 1917; ensuite à l'hôpital complémentaire n° 25 de la même ville, du 2 mars 1917 au 15 janvier 1919, s'est signalée, comme infirmière titulaire de l'U. F. F., par sa compétence et sa valeur professionnelle dans le service des pansements et dans celui des opérations, où elle n'a cessé de prodiguer aux blessés et malades les soins les plus précieux avec un dévouement hors ligne.

M^{me} *veuve Contamine*, née *Staël-Marie-Mathilde Florain*, à Commentry (Allier) : fondatrice et présidente du Comité de l'U. F. F., à Commentry (Allier), a, malgré son grand âge, fait preuve d'une rare activité et d'un dévouement sans bornes, dans l'installation et la direction de l'hôpital auxiliaire 108, à Commentry, où, pendant cinquante-deux mois elle a assuré gratuitement les meilleurs soins aux 20 malades ou blessés qui, journellement, ont séjourné dans cet hôpital, donnant ainsi l'exemple du plus patriotique désintéressement.

M^{me} *Davrincbe*, née *Laure-Victoria-Nelly Derquenne*, à Paris : infirmière-major dans l'hôpital auxiliaire d'Arcueil-Cachan et dans la colonie militaire, sanitaire et agricole de Tonnay-Charente, a prodigué ses soins gratuits avec beaucoup de zèle et de dévouement pendant toute la durée de la guerre.

M^{me} *Deshayes*, née *Marie-Elvire Philippot*, à Bar-le-Duc : pendant tout le temps qu'a fonctionné l'hôpital auxiliaire n° 111, de Bar-le-Duc, c'est-à-dire pendant trente-huit mois, est venue veiller deux fois par semaine, travail particulièrement pénible, l'hôpital des 144 lits ayant toujours reçu des grands blessés. A fait preuve d'une bonne volonté persistante et d'un dévouement absolu.

M^{me} *Enquebec*, née *Augustine-Joséphine-Elise Raulline*, à Carentan (Manche) : a, comme directrice de salle et infirmière-major bénévole à l'hôpital auxiliaire n° 109, de Carentan, assuré la régularité des différents services dont elle a eu la charge avec un dévouement à toute épreuve, pendant toute la durée de la guerre.

M^{me} *Gallas* (*Jeanne-Désirée*), à Chartres : s'est fait remarquer par son zèle infatigable à soigner malades et blessés auxquels elle prodiguait les soins dévoués et les plus intelligents; très appréciée dans les divers hôpitaux, où elle a rempli les fonctions d'infirmière pendant cinq ans, dont deux ans et six mois à titre bénévole.

M^{me} *Goubert*, née *Marie-Alice Desprez*, à Rouen : quoique âgée de plus de 60 ans, a assuré, pendant quatre ans de guerre, les fonctions d'infirmière bénévole à l'hôpital complémentaire 23, à Issoudun, et y a rendu de réels services par son assiduité et ses soins prodigués aux blessés et malades.

M. *Guillié* (*Emile-Léon*), à Villeneuve-le-Guyard (Yonne) : malgré son âge, a quitté son domicile de Neuilly-sur-Seine pour aller à Villeneuve-le-Guyard diriger un important service hospitalier. Epuisé de fatigue au bout de trois ans, est rentré à Neuilly où, après s'être rétabli, il a exercé les fonctions toujours gratuites de médecin-chef dans un hôpital de gazés, avec une compétence et un dévouement des plus appréciés.

M^{me} *Guillot* (*Jeanne-Catherine-Célestine*), à Lyon : infirmière-major diplômée de l'U. F. F., a fourni sans défaillance un service bénévole quotidien de douze heures pendant toute la guerre, pansements, assistance opératoire, soins aux contagieux; s'est spécialement signalée pendant une épidémie de grippe en septembre-octobre 1918.

M^{me} *Henriot* (*Juliette-Louise*), à Besançon : infirmière diplômée, bénévole, a donné avec intelligence et dévouement sa coopération aux salles d'opérations de l'hôpital auxiliaire n° 102 et de l'hôpital Saint-Jacques, à Besançon, depuis

BRONZE (suite).

le 28 juillet 1914 jusqu'au 28 avril 1918, à la grande satisfaction du Service de Santé.

M^{me} *Hervieu*, née Louise-Eugénie *Ronger*, à Vitré : a, durant trois ans, de 1914 à 1917, successivement dans les hôpitaux de Lannion et de Niort, comptant respectivement 350 et 300 lits, en qualité d'infirmière-major bénévole, non seulement assuré la direction des services, mais personnellement donné ses soins aux blessés contagieux; s'est consacrée ensuite à Vitré, de 1917 à 1919, avec un grand dévouement, à l'installation des réfugiés, à qui elle a assuré tous les soins et la satisfaction des besoins que réclamait leur état.

M^{me} *Hummel* (Yvonne-Marie), à Paris : infirmière bénévole à l'hôpital militaire n° 108, à Paris, du 8 août 1914 au 10 octobre 1917, a fait preuve de beaucoup d'initiative, d'intelligence et de dévouement. Titulaire de la médaille des épidémies.

M^{me} *Kohler* (Jeanne-Claire-Henriette), à Paris : infirmière de haute valeur affectée à l'hôpital annexe du Val-de-Grâce, à Paris, a fait preuve, pendant toute la durée des hostilités, du plus beau zèle et de grandes qualités professionnelles dans l'accomplissement de sa mission bénévole.

M^{me} *Landegren* (Blanche-Cornélie-Marguerite), à Paramé : infirmière bénévole, a servi pendant toute la durée de la guerre dans les hôpitaux 102 et 114. S'y est fait apprécier pour son zèle et son dévouement qui ne se sont jamais démentis.

M^{me} *Lascoul*, née Marie-Charlotte-Adolphe *Mauduit*, à Hanches (Eure-et-Loir) : infirmière bénévole à l'hôpital 103, à Chartres, s'est dévouée aux soins des malades et blessés, d'août 1914 à fin septembre 1918, et n'a interrompu son service, du 12 mars au 1^{er} juin 1918, que pour cause de maladie et le décès d'une de ses filles.

M^{me} veuve *Lavoué*, née Lucie-Julie-Marie *Samson*, à Dol-de-Bretagne : infirmière intelligente et dévouée, a donné gratuitement ses soins aux malades et aux blessés de l'hôpital complémentaire n° 45, à Dol, depuis la formation jusqu'à la fermeture de cet établissement, c'est-à-dire du 10 septembre 1914 au 31 janvier 1919.

M^{me} *Mallet*, née Sarah-Lise *Grahieb*, au Raincy (Seine-et-Oise) : infirmière bénévole dans un hôpital auxiliaire du Raincy, a prodigué ses soins aux blessés pendant toute la guerre avec un dévouement

absolu. A risqué sa santé en soignant des malades atteints de grippe et de méningite cérébro-spinale. A eu son mari tué au front.

M^{me} *Martin* (Marie-Laure), en religion sœur Emile, à Bar-le-Duc : affectée comme infirmière, pendant trente-deux mois, à l'hôpital auxiliaire n° 111, de Bar-le-Duc, au service des typhiques, puis au service des grands blessés, y a fait preuve du dévouement le plus admirable, en leur prodiguant avec une inlassable bonté des soins qui, notamment pour les contagieux, n'étaient pas sans péril.

M^{me} *Mauduy*, née Marie-Jeanne-Félicie *Fille*, à Paris : infirmière bénévole, d'abord à l'hôpital temporaire n° 4, à Bordeaux, ensuite à Paris, pendant les bombardements, à l'hôpital auxiliaire n° 121, d'avril 1915 à août 1916, à l'hôpital auxiliaire n° 407, d'octobre 1916 à septembre 1917, et enfin à l'hôpital n° 101, où elle fut infirmière-major de septembre 1917 à avril 1919. N'a cessé, pendant toute cette longue période, de donner avec le plus grand zèle les soins les plus dévoués aux grands blessés, dont elle était spécialement chargée.

M^{me} *Millot*, née Germaine-Hortense *Calzonio*, à Paris : infirmière bénévole, a, de mars 1915 à décembre 1918, et sans interruption, fait preuve d'un dévouement aussi actif qu'intelligent à l'hôpital n° 114 d'Orléans, où elle était préposée pour la salle d'opérations et de stérilisation.

M^{me} *Noebel* (Marie-Madeleine), en religion sœur Aimée, à Bar-le-Duc : infirmière affectée à l'hôpital n° 111, à Bar-le-Duc, pendant trente-deux mois, d'abord au service des typhiques, puis à une salle de grands blessés; n'a cessé de prodiguer, jour et nuit, les soins les plus empressés avec une bonté, une patience et un dévouement admirables.

M^{me} *Monnerais*, née Marie-Françoise *Badouel*, à Ploërmel : infirmière-major bénévole à l'hôpital auxiliaire n° 116, de Ploërmel, du 10 septembre 1914 au 31 janvier 1917, s'y est signalée par son assiduité exemplaire associée au plus grand dévouement.

M^{me} *Monthezin*, née Amélie-Charlotte *Fracheboud*, au parc Saint-Maur : infirmière de salle depuis juin 1915 jusqu'en avril 1919, a fait preuve du plus grand dévouement; a assuré un service de 20 lits; a soigné des blessés gazés avec une compétence remarquable, passant souvent les nuits pour les veiller et n'interrompant ses fonctions, toujours gratuites, que pour se soigner d'une grippe contractée au chevet des malades.

BRONZE (suite).

M^{me} *Thouvenin* (Jeanne-Léonie-Elisabeth), à Nogent-sur-Marne : infirmière à l'hôpital n° 101, à Rennes, de septembre 1914 à janvier 1915, a été attachée au poste de secours de la gare du Paris-Lyon-Méditerranée, d'août 1915 à octobre 1919, qu'elle dirigeait à ses heures de service; a prodigué des soins dévoués et intelligents aux blessés et malades de passage ou forcés par leur santé de s'arrêter; s'est acquittée avec le plus grand zèle de fonctions très fatigantes, de jour et de nuit. N'a pas touché de rémunération.

M^{me} veuve *Vassal*, née Thérèse *Traba-*

nino, à Alger : présidente du comité oranais de l'U. F. F., fondatrice d'une école de rééducation des mutilés, a rendu, en cette double qualité, avec un dévouement parfait, les plus précieux services.

M^{me} *Wiesembach*, née Marie-Camille-Jeanne *Couchon de Lamazière*, à Boulogne-sur-Mer : infirmière-major bénévole à l'hôpital 101, à Boulogne-sur-Mer (U. F. F.). Y a rempli les fonctions de chef de salle, s'occupant des pansements aux blessés depuis le début de la mobilisation jusqu'au jour de l'armistice avec un dévouement à toute épreuve. A perdu un fils à la guerre.

NÉCROLOGIE

Nous avons relaté, dans notre dernier numéro, le décès de M^{me} Salignat, infirmière-major de l'U. F. F., à l'hôpital de Casablanca, terrassée en quelques jours par un accès de fièvre pernicieuse. C'est le mardi 7 décembre dernier qu'ont eu lieu ses obsèques, en présence d'une foule émue.

Le deuil était conduit par M^{me} Lyautey, M^{me} Gallier, infirmière-major, le docteur Poullain, médecin-chef de l'hôpital, entourés des infirmières de la Croix-Rouge.

Le Comité de la section casablancaise de l'U. F. F., le général Bertrand, commandant la subdivision; le capitaine de frégate Chaigneau, commandant la division navale, et une délégation d'officiers ont accompagné le corps de M^{me} Salignat jusqu'au cimetière d'El-Hank.

Aussitôt après l'absoute, M. le docteur Poullain a prononcé d'une voix émue le discours suivant, qui a vivement impressionné l'assistance :

Mon Général, Mesdames, Messieurs,

Il semble que cette terre marocaine et cette ville de Casablanca, en particulier, qui deviennent chaque jour plus françaises et où le ciel lui-même revêt maintenant des douceurs de France, veuillent nous rappeler brutalement, parfois, la rigueur des éléments avec lesquels nous demeurons en lutte, alors même que nous avons rétabli la paix avec les hommes. C'est par un de ces coups, d'autant plus cruels qu'ils sont plus inattendus, que nous a été ravie en quelques jours M^{me} Marguerite Salignat.

Elle était arrivée à Casablanca, il y a un peu plus d'un mois, après avoir servi comme infirmière de l'U. F. F. pendant toute la guerre. D'abord à l'intérieur, puis en juillet 1917 sur le front un coup affreux l'avait frappée elle-même en lui enlevant son mari, le médecin-major de 2^e classe de complément Salignat, tué sur la Somme. Elle n'avait pas trouvé de plus noble dérivatif à sa douleur que de continuer à se prodiguer auprès des blessés.

C'est ainsi qu'en décembre 1917, elle arriva au front de l'Aisne dans une ambulance, qui, le 27 mai 1918, fut englobée dans la retraite sur Château-Thierry.

Permettez-moi de vous lire la citation à l'ordre du Service de Santé de la 1^{re} armée qui lui fut décernée à cette occasion :

« Infirmière à l'H. O. E. de Saint-Gilles, a fait preuve d'un grand dévouement en donnant les soins les plus empressés aux grands blessés. A pris part aux rudes journées durant lesquelles la formation s'est repliée, et, malgré la fatigue de longues étapes, a continué à soigner les blessés, sur les positions de Château-Thierry et de Montmirail. »

C'était la confirmation, dans une circonstance bien faite pour éprouver la solidité des âmes, des éloges qu'elle avait constamment mérités et reçus dans les hôpitaux de l'arrière pour son dévouement et sa bonté jamais démentis, ni de jour ni de nuit, quelles que fussent les peines et les fatigues. Et, depuis son arrivée à l'hôpital de Casablanca, c'est avec le même entrain souriant qu'elle s'occupait maintenant des malades.

Le temps qu'elle aura passé parmi nous aura été bien court : il aura suffi, néanmoins, à nous permettre d'apprécier, à notre tour, ses éminentes qualités.

Au nom du directeur du Service de Santé du Maroc, actuellement en mission au Maroc oriental, au nom des sociétés de secours aux blessés militaires, que M^{me} Lyautéy a bien voulu représenter ici, et, en particulier, au nom de l'U. F. F. et de ses compagnes de l'hôpital, parmi lesquelles elle comptait une amitié plus proche, qui l'avait suivie au Maroc, et qui lui a prodigué ses soins de tous les instants, au nom, enfin, de tout l'hôpital, laissez-moi exprimer, simplement, mais de tout notre cœur douloureusement ému, les regrets profonds que nous cause la perte de cette femme de bien, morte au service de la patrie.

Puissent l'expression de ces sympathies si vives et cette idée du devoir accompli jusqu'à la fin reconforter dans leur immense douleur sa mère et sa sœur demeurées en France.

Merci, chère et noble collaboratrice; nous garderons pieusement votre souvenir, et nous nous inclinons bien bas maintenant devant vous en vous disant notre dernier adieu.

Le cercueil, qui disparaissait littéralement sous les fleurs et les couronnes, a été déposé provisoirement dans la nécropole.

Pour rendre un suprême hommage à celle qui est tombée à son poste de combat, nous voulons mentionner ici la citation qui a accompagné l'attribution de la médaille de vermeil des épidémies :

A fait preuve d'un inlassable dévouement; a contracté au cours de son service une affection grave, à laquelle elle a succombé.

Nulle autre épithète ne pouvait mieux convenir à la vaillante Française que nous pleurons.

DEUXIÈME PARTIE

HISTORIQUE DES COMITÉS DE L'U. F. F. PENDANT LA GUERRE⁽¹⁾

VII^e RÉGION.

Comité de Besançon.

Au début de la guerre, le Comité bisontin de l'U. F. F. avait 200 lits.

Après deux années d'occupation, il dut rendre les 100 lits de l'école normale; l'annexe de la Marne avait été fermée quelque temps auparavant, en raison de la difficulté des transports.

Le Comité est resté à la tête de 80 lits jusqu'au 15 décembre, date de la fermeture officielle de l'hôpital.

Pendant les cinquante-deux mois de son fonctionnement, l'hôpital 103 et ses annexes ont hospitalisé 3.000 malades ou blessés et enregistré 110.669 journées de présence.

Le Comité, toute note payée, reste avec un actif de 30.000 francs, toute sa lingerie neuve d'avant-guerre, tous ses instruments de chirurgie.

Au cours des quatre années de guerre, il a donné plusieurs grosses voitures de linge aux hôpitaux moins favorisés que lui : draps, chemises (4.016), lainages, pansements, etc. L'hôpital des tuberculeux a été l'objet de sa sollicitude.

(1) Voir, dans le numéro de mars 1920, l'« Historique des comités des 2^e et 11^e régions », dans ceux de mai, juillet 1920 et janvier 1921, l'« Historique des comités et des groupes du gouvernement militaire de Paris »; dans celui de septembre 1920, l'« Historique des 1^{re} et 3^e régions »; dans celui de novembre 1920, l'« Historique des 4^e, 5^e et 6^e régions ».

Nous n'avons pu publier un certain nombre de notices relatives aux diverses régions, faute de les avoir reçues en temps utile. Elles feront l'objet d'un *addendum* qui sera publié à la fin de notre « Historique ».

Comité de Belfort.

Fondé en 1882, le Comité de Belfort avait aussitôt créé un ouvroir pour préparer de la lingerie et du matériel.

Dès la fin de juillet 1914, au moment où les premiers bruits de guerre retentirent, il organisait son hôpital, qui fut prêt à fonctionner le premier jour de la mobilisation.

Le 8 août 1914, il recevait les premiers blessés d'Alsace, et, à partir de ce moment, l'ambulance n'a pas cessé d'avoir des blessés et des malades, cela jusqu'aux premiers jours de février 1919.

Tout près de 8.000 soldats (représentant 146.854 journées d'hospitalisation) ont été soignés à l'hôpital 105, qui, à partir du 1^{er} mars 1918, a pris la dénomination d'hôpital auxiliaire d'armée 17, par suite du passage des hôpitaux de Belfort de la 7^e région à la VII^e armée.

Outre les malades de toutes catégories, cet hôpital avait été désigné pour le service ophtalmologique, qui avait été organisé bien complet, bien perfectionné et qui a rendu les plus grands services pour tous les blessés des yeux.

A partir du mois de septembre 1918, le Service de Santé a demandé au Comité de prendre exclusivement les grippés et, jusqu'à la fin, toutes les salles ne désemplirent pas de très grands malades. Les infirmières et tout le personnel ont eu à fournir un travail intense, qui n'a pas diminué jusqu'à la fermeture de l'hôpital, survenue en mars 1919.

Comité de Dôle.

Au moment de la déclaration de guerre, l'H. A. 104 n'était officiellement classé en première série que pour 20 lits.

Au cours de la guerre, il fut, par accroissements successifs, porté à 190. Parmi les personnes qui s'y sont consacrées, il convient de citer en première ligne M^{me} Alexandre Bluzet, présidente du Comité et directrice de l'hôpital; M. Alexandre Bluzet, son mari, préfet honoraire, ancien maire de Dôle, qui, l'un et l'autre, y ont sacrifié leur santé; l'un et l'autre sont morts cette année même, à quelques semaines de distance, ayant épuisé ce qu'ils avaient de forces au service de l'hôpital et accablés par les deuils qui les avaient frappés au cours de la guerre. Il faut encore mentionner M^{me} Albert Bluzet, leur bru; M^{me} Girardier, présidente actuelle; M. Ramonet, trésorier du Comité, dont la gestion sévère et compétente est digne des plus grands éloges et qui a su faire face à des difficultés financières considérables dues à l'accroissement du nombre des lits et à la modicité des ressources avec lesquelles on avait commencé la campagne. Le Comité, il est vrai, avait reçu des subventions de divers côtés et, en outre, ses membres avaient généreusement consenti à une élévation considérable du taux de leurs cotisations. La Direction du Service de Santé elle-même avait puissamment aidé l'H. A. 104 en prenant à sa charge, quand le collège de l'Are, où il se trouvait installé, fut rendu à l'enseignement, les frais de sa

réinstallation dans un autre immeuble et en en payant la location. Il fallut néanmoins se résigner à en demander la fermeture quand le trop petit nombre des malades ne permit plus de recevoir une somme suffisante provenant des indemnités journalières.

Comité d'Héricourt.

Voici le résumé de l'activité du Comité d'Héricourt :

1^o En 1914, il avait organisé divers locaux pour recevoir les blessés. Ces locaux demeurèrent inutilisés, un hôpital temporaire ayant été installé à la caserne d'artillerie;

2^o Un groupe d'infirmières d'Héricourt ont assuré les soins nécessaires aux hospitalisés. L'une d'elles a succombé à la suite d'une maladie contractée au chevet des malades;

3^o Du linge, des draps, etc., confectionnés ont été donnés à l'hôpital;

4^o Diverses notes pour l'installation de l'hôpital relatives à des instruments de chirurgie et autres objets ou mobilier ont été payées. Ces dépenses se montent à 5.662 francs;

5^o A l'occasion des fêtes de Noël, du 14 juillet, etc., des lunches ont été offerts aux soldats hospitalisés qui, en moyenne, étaient au nombre de 500; ces dépenses se sont montées à 5.529 francs;

6^o D'autres paiements à divers titres ont encore été effectués, se montant à 1.292 francs;

7^o Le montant des factures de la toile fournie a été de 473 francs;

8^o Pour couvrir toutes ces dépenses, il a été mis en cotisations et en versements de divers généreux donateurs, à la disposition du Comité, une somme de 14.677 francs.

Comité de Lons-le-Saunier.

Le 7 août 1914, le Comité de Lons-le-Saunier prenait possession du lycée de jeunes filles, afin d'y installer son hôpital, pour lequel 100 lits étaient prévus. Aussitôt les dons affluèrent. Aussi, le 13 août, à l'arrivée des premiers blessés, l'hôpital comptait-il 200 lits et, au 1^{er} novembre, 225; en avril 1916, ce chiffre a été porté à 240. Jusqu'en octobre 1915, l'hôpital a presque toujours été au complet, avec plus de moitié de grands blessés. Le lycée étant situé à proximité de la gare, les blessés étaient amenés directement sur les brancards. C'est l'hôpital 106 qui a soigné tous les grands blessés amenés à Lons-le-Saunier, avec un personnel médical exclusivement volontaire, comme du reste tout le personnel : infirmières, administration, etc. En octobre 1915, les médecins civils ont été remplacés par des médecins militaires.

Le nombre des journées d'hospitalisation a été de 94.174.

L'hôpital a été fermé le 7 novembre 1916; depuis plusieurs mois déjà, le nombre des blessés avait considérablement diminué.

Après cette fermeture, le Comité s'est occupé des réformés n° 2, auxquels il a été distribué des vêtements, des bons de viande, et à quelques-uns des secours mensuels de 20 francs.

En novembre 1917, le Comité s'est chargé de la cantine de la gare; les quêtes faites à tous les trains permettaient de ravitailler les trains de blessés. Un personnel bénévole a assuré ce service pendant seize mois.

Comité de Montbéliard.

L'hôpital auxiliaire n° 103 a été prêt à fonctionner le 4^e jour de la mobilisation. Il a été fermé le 10 août 1917.

Installé d'abord avec 60 lits, il était, en 1916, porté à 120 lits. Il a reçu plus de 2.000 malades ou blessés, qui ont donné 42.676 journées d'hospitalisation. Les dépenses se sont élevées à 153.633 francs.

Depuis la fermeture de l'hôpital, l'ouvroir n'a pas cessé de fonctionner. Il a envoyé à plusieurs reprises des colis de linge et de vêtements à l'OEuvre du Secours de guerre, au séminaire Saint-Sulpice, au préfet du Nord, à Roubaix.

Comité de Pierre-en-Bresse.

Ouvert le 4 septembre 1914, l'hôpital créé par le Comité de Pierre-en-Bresse avait 23 lits. Le 1^{er} janvier 1915, sur la demande du Service de Santé, ce nombre fut porté à 30.

Les journées d'hospitalisation se sont élevées à 14.062.

M. le docteur Gibaud, médecin-chef, a prodigué ses soins aux malades et blessés.

L'hôpital a commencé avec une faible somme, recueillie dans le pays et les communes environnantes. Les lits ont tous été prêtés, ainsi que les meubles, le linge et tout le matériel.

Installé à l'école des filles, l'hôpital a dû être fermé le 12 août 1917, à la suite des réclamations des parents qui trouvaient insuffisante l'installation provisoire des écoles à la mairie.

L'argent et le linge qui restaient ont été versés à la Société de l'œuvre de l'hospice cantonal, sauf 187 fr. 50, qui ont servi à élever un monument aux trois soldats morts à l'hôpital, et 260 francs affectés à la réparation des locaux.

Comité de Pontarlier.

L'hôpital auxiliaire 107, fondé par ce Comité, a fonctionné sans arrêt de 1914 à 1919 et rendu les plus grands services. En dernier lieu, il était spécialement affecté aux paludéens. En outre, il était chargé de la répartition du charbon entre les diverses formations sanitaires de la ville.

Le Comité a fondé, en 1917, un Cercle du Soldat, qui a rendu les plus grands services à la garnison et obtenu un très grand succès.

Comité de Remiremont.

Les locaux et le mobilier du collège de garçons avaient été mis, dès le temps de paix, à la disposition du Comité par la municipalité pour y installer l'hôpital auxiliaire n° 101, de 128 lits.

Le 8 août 1914, tout était prêt. L'hôpital pouvait fonctionner. Six infirmières de Paris, prévues dès le temps de paix, arrivent, mettant leur expérience au service du Comité.

Le 17 août, l'hôpital reçoit les premiers blessés. Mais l'ennemi approche. Le 25, par ordre supérieur, évacuation générale sur Plombières, pour y rejoindre le train. Aucun moyen de transport militaire. Quelques automobiles civiles, non encore réquisitionnées, transportent en quelques heures les hospitalisés de la ville, environ 300, de Remiremont à Plombières.

Le 2 septembre, les infirmières de Paris et quelques-unes du Comité partent pour Gérardmer avec des objets de pansement, car tout y manque, matériel et personnel. Les infirmières de Paris resteront à Gérardmer, celles de Remiremont reviendront prendre leur poste au 101.

Le Comité avait la garde du matériel complet d'un hôpital de campagne depuis plus de dix-huit ans. Il est renvoyé à Paris le 30 septembre.

Fin octobre arrivent de nouveaux blessés et malades. A partir de ce moment, l'hôpital 101 fonctionne normalement et sans arrêt jusqu'au 10 août 1918, jour de la fermeture officielle, imposée par l'autorité militaire, le collège de garçons devant être rendu à sa destination. 3.261 malades et blessés, représentant 86.137 journées d'hospitalisation, se sont succédé dans ses salles.

Ils y ont reçu les soins aussi dévoués qu'éclairés de trois médecins bénévoles civils de la ville : M. le docteur Guyon, médecin-chef, et M. le docteur Charles, médecin traitant, durant quatre ans; M. le docteur Kinsbourg, médecin traitant, durant trois ans.

Les mêmes infirmières volontaires, presque toutes diplômées, habitant la ville, assurèrent admirablement, pendant toute la guerre, les soins à donner aux malades et aux blessés.

Les services de la lingerie, du bureau des entrées, du vestiaire, de la dépense, de la trésorerie, du secrétariat, furent assurés pendant toute la durée de l'hôpital par les mêmes volontaires des deux sexes.

Un pharmacien civil, M. Paller, assura la bonne marche de la pharmacie.

Une des infirmières, M^{me} Waidmann, payait de sa vie, en 1914, son dévouement auprès d'un blessé atteint de gangrène.

Durant les mois de septembre et octobre 1914, alors que l'hôpital ne recevait pas de blessés, le Comité y hospitalisa de jeunes Alsaciens venus en France pour s'engager.

De 1914 à 1916, un ouvroir, organisé par le Comité de Remiremont, et auquel collaborent beaucoup de dames de la ville, a fonctionné très activement. De nombreux colis de vêtements chauds ont été envoyés sur le front des Vosges, à la demande de chefs de corps ou d'officiers.

Comité de Saint-Claude.

Le Comité de Saint-Claude a fait, en 1914, don d'une somme de 6.000 francs à l'hôpital auxiliaire 106, de Lons-le-Saunier.

Comité du Thillot.

L'hôpital auxiliaire du Thillot a fonctionné de 1914 à février 1915.

VIII^e RÉGION.

Comité de Bourges.

Ouvert le 10 août 1914 et fermé le 20 janvier 1919, l'hôpital 101 qui, au début de la guerre, comptait 200 lits, au cours des hostilités en a porté le nombre à 250.

Sur l'initiative du Service de Santé, cet hôpital, doté d'un service de radiographie, fut classé en A et ne recevait que de grands blessés; 4.032 y ont été soignés durant les quatre ans et demi de guerre, et les journées d'hospitalisation se sont élevées à 192.390.

M. le docteur Milhiet, chirurgien distingué, médecin-chef de cet hôpital, assurait le service chirurgical. Il est mort victime de son dévouement, des suites d'une piqûre qu'il s'était faite au cours d'une opération.

Installé d'abord au collège de jeunes filles, l'hôpital 101 fut transféré, en 1917, au lycée de garçons, dans un local qu'il fallut aménager à grands frais.

A la fermeture, le matériel de lingerie fut envoyé aux pays libérés.

Comité de Luzy (Nièvre).

Le Comité de l'hôpital 105 de Luzy s'est formé au début des hostilités; mais les difficultés d'installation ont obligé les infirmières à prêter leur concours à l'autorité militaire dans les hôpitaux complémentaires; c'est ce qui explique pourquoi ce Comité n'a pas fonctionné au titre de l'U. F. F.

Comité de Saint-Amand.

Le local destiné à l'hôpital 104 de Saint-Amand ayant été réquisitionné par l'Etat, le Comité a décidé de mettre à la disposition du Service de Santé les dames infirmières, qui sont restées à leur poste jusqu'à la fin des hostilités.

Comité de Vierzon.

L'hôpital 102, de Vierzon, a été ouvert le 27 août 1914, dans le local de l'école communale de jeunes filles.

Il comptait, au début, 21 lits; ce nombre a été porté à 32 en octobre de la même année et à 58 en 1919, grâce à l'intervention du secrétaire général, M. Rette, qui, de ses propres deniers, a fait installer des locaux annexes à l'hôpital. 634 blessés et malades y ont été soignés par le docteur Yacoulet. Ce dernier, ayant été appelé aux armées, fut remplacé, en octobre 1915, par le docteur Huchon, lequel assura le service jusqu'à la fermeture de l'hôpital, survenue en août 1917, par ordre ministériel.

Le nombre des journées d'hospitalisation s'est élevé à 29.391.

Le nombre des infirmières étant supérieur aux besoins de l'hôpital 102, une partie a été mise à la disposition de l'hôpital complémentaire 45. L'autre partie a créé tout d'abord un poste de secours à la gare de Vierzon, lequel a fonctionné du 1^{er} au 15 août, puis s'est transformé en infirmerie de gare, où, jour et nuit, les infirmières ont donné leurs soins aux blessés et aux malades, et cela pendant trois années consécutives.

Après la fermeture de l'hôpital et de l'infirmerie de gare, le Comité a donné son adhésion au Comité d'hygiène sociale, où les dames infirmières ont encore trouvé l'occasion de se dévouer.

LA FEMME DE FRANCE

Conférence donnée le 5 décembre 1920, rue de Thann,
par M^{me} JÉRAMEC, infirmière-major de l'U. F. F.

Nous sommes heureux de publier la conférence ci-dessous et demandons à nos lectrices de vouloir bien se faire les champions et les propagandistes des idées si élevées qu'elle expose.

Mesdames, Messieurs,

Je ne cherche pas à me dissimuler la tâche ardue que je me suis imposée en abordant un sujet aussi vaste. Et je ne doute pas que, malgré tout mon désir, je ne reste bien en dessous de cette tâche. Le rôle de la femme peut, en effet, être envisagé à des points de vue très différents; il dépend souvent du milieu, de l'ambiance et, plus encore, des circonstances et de la vie même de chacune. Mais il m'a paru intéressant d'envisager aussi bien les erreurs commises que les moyens de les réparer ou de les éviter.

La femme de France a des devoirs très au-dessus des femmes de toutes nationalités, par la raison même qu'elle est mise par tous les peuples sur un piédestal qu'il lui faut mériter pour le conserver.

Il suffit d'avoir voyagé à l'étranger pour comprendre tout ce que comporte le titre envié de Française. Il veut dire bonté, charité, charme,

esprit, élégance, mais, avouons-le aussi, il comporte une certaine dose de légèreté et de futilité que nous devons nous appliquer à faire disparaître, et que les années de guerre, où presque toutes les femmes de France se sont montrées supérieures à tous les points de vue, nous aideront et nous ont déjà aidé à effacer des esprits préconçus.

Ce qu'était la femme de France avant la guerre, c'est ce qu'elle ne veut plus être et ce qu'elle ne sera plus. Trop d'entre elles ont souffert dans leurs affections les plus chères pour n'avoir pas compris quel nouveau rôle lui était désormais assigné.

Parfois imprévoyantes, aimant le monde, les fêtes, évitant toute contrainte, fuyant parfois la maternité sacrée qui devait l'éloigner des plaisirs, la femme de France n'avait pas aperçu les dangers qui la menaçaient dans ses enfants, dans son mari, dans ses frères. Elle avait oublié que, fidèle ange gardien, le foyer la réclamait et que ce n'est pas dans le luxe et les fêtes qu'un peuple se prépare pour les jours sombres!

Imprévoyantes! Mais, nous l'avons toutes été. Personne ne pouvait se douter de ce qu'était la guerre qui se préparait et surtout de ce qu'elle serait.

Nous nous étions tous endormis dans une semi-quiétude et nous n'avions pas aperçu l'orage. Non seulement nous ne nous y étions pas préparés, mais nous y avons mal préparé nos enfants. Nous les avons élevés, avant tout, dans l'étude, négligeant pour eux le développement physique, la vigueur, les sports, l'endurance; il a fallu leur belle énergie et leur indomptable courage pour que tous, officiers comme poilus, unis dans un élan patriotique inoubliable, aient pu, pendant près de cinq années, subir vaillamment ce choc formidable sur leur propre sol, ayant jusqu'au seuil de la mort la vision de leur patrie, et sachant mourir le sourire aux lèvres.

A eux va non seulement l'admiration de l'univers, mais la reconnaissance mondiale.

Nous, les mères, les femmes, les sœurs, les infirmières, nous les vénérions pour les avoir vus, après avoir bravé les pires dangers, endurer les pires souffrances, presque toujours avec l'espoir de retourner prendre leur place au combat, et ayant toujours au cœur la certitude de la victoire.

Où, il faut que tous ceux qui jouèrent un rôle dans ce drame tragique se ressaisissent, s'unissent et se reconnaissent; il faut que nous pleurions ensemble les héros connus et inconnus qui sont tombés, n'ayant pour linceul que la gloire de leur sacrifice et qui, souvent, se sont immolés sciemment pour nous sauver.

Morts glorieux, c'est à vous que nous devons, après cinquante années, d'avoir pu relever la tête : vous avez payé de vos 1.400.000 vies notre liberté. Vous avez voulu nous rendre meilleurs, vous avez voulu que le malheur nous rapproche, vous nous avez donné l'exemple en nous montrant la voie; à nous de nous montrer aujourd'hui les dignes mères de tels enfants.

Je sais fort bien que des devoirs impérieux ne permettent pas à chacune d'entre nous d'employer son existence entière à des œuvres charitables, et que c'est se montrer bonne Française que d'être la mère de famille attentive, la femme dévouée à son intérieur et au bien-être des

siens. Bien élever ses enfants, c'est servir son pays. Combien, du reste, ont donné leur mesure pendant les hostilités et ont su allier leur devoir patriotique au devoir familial!

Ne médions cependant pas de celles que la vie journalière retient en des emplois utiles ou lucratifs et disons-nous que, parfois, bien volontiers, elles manifesteraient leur dévouement si elles en avaient la liberté et qu'elles ne seraient peut-être pas inférieures aux autres. Beaucoup ont ainsi regretté amèrement d'être privées de se sacrifier à la cause commune.

Ce que nous n'avons pas fait avant la guerre nous le ferons aujourd'hui; il faut une entente cordiale entre toutes les femmes de bonne volonté; il faut que nous nous entraïdions dans les œuvres de charité sociale, laissant de côté les petites questions d'amour-propre qui sont le plus souvent la barrière à de nombreux bienfaits; il faut accueillir toutes les bonnes volontés, nous occuper des tout petits qui doivent continuer la gloire de la France; il faut conseiller aux jeunes femmes de repeupler sans s'inquiéter de la question « bien-être », puisque les pouvoirs publics sont disposés à les seconder; il faut multiplier encore les œuvres de bienfaisance, déjà nombreuses, dans tous les domaines, œuvres pour les enfants, pour la prophylaxie de la tuberculose depuis le premier âge avec les gouttes de lait, les crèches, les dispensaires, les consultations, en passant par les hospices, les hôpitaux, les garderies, pour en arriver aux œuvres pour adultes, aux œuvres d'après-guerre; créer des cercles de femmes où ne seraient admises que les mères, les femmes ou les sœurs de nos héros, qui apprendraient à se connaître et s'en aimeraient davantage, en retrouvant un intérieur commun. Il faut songer, enfin, à tous ceux qui sont atteints dans leurs intérêts et dont les foyers, dévastés, créent des besoins nouveaux et urgents. Mais ce qu'il faut faire, vous le savez toutes aussi bien que moi, car beaucoup d'entre nous ont déjà fait plus et mieux que je ne saurais le dire; aux autres il ne manque, pour y arriver, que l'initiative, qu'elles sauront certainement avoir.

Si, avant la guerre, le rôle de la femme a été insuffisant et incertain, pendant la guerre il a été généralement sublime. Oh! je sais qu'on m'objectera nombre de femmes qui ont donné prise à des critiques; à celles-là, nous opposerons ces femmes admirables qui ont su abandonner un foyer confortable pour courir les hasards d'une vie primitive dont leur abnégation savait s'accommoder, et qui ne craignaient ni les dangers, ni la fatigue, ni les privations, s'oubliant elles-mêmes au chevet des blessés, les entourant de délicates attentions et de soins maternels à ce point que tous les poilus, devant les coiffes blanches, les baptisaient du nom de « ma sœur » et, le plus souvent, de « maman », mot où était contenue toute leur fervente admiration. Il y eut aussi celles qu'aucun travail ne rebutait, s'efforçant à tous les échelons de remplacer l'homme absent et allant dans les campagnes jusqu'à conduire la charrue ou à ensemercer pendant que le père ou le mari était aux tranchées, à ce point que, lorsque le paysan était de retour, on le voyait ému et troublé devant la femme dont il avait parfois méconnu tout le mérite et qui lui apparaissait maintenant doublement précieuse.

Enfin, si je voulais tout vous citer, viendrait la longue théorie de celles qui ont payé de leur vie leur incomparable sacrifice, qui sont tombées comme nos soldats et que nous confondons dans notre reconnaissance et dans notre admiration avec nos héros.

Mais, si nous avons beaucoup fait, il nous reste bien plus encore à faire. Il faut commencer par lutter contre celles qui, dans leur for intérieur, se décernent un petit brevet de satisfaction et disent tranquillement : « Mais, la guerre est finie ! »

Envoyez celles qui tiennent ce raisonnement dans les pays dévastés, dans les villages libérés; qu'elles voient les désastres que de nombreuses années d'efforts et de travail parviendront difficilement à ramener à leur prospérité d'antan; qu'elles méditent devant les milliers de tombes qui bordent les chemins et qui contiennent tant de joies disparues; qu'elles interrogent les paysans qui, devant leurs terres bouleversées, n'ont pas eu un mot d'amertume, fiers et heureux, après, souvent de dures années de captivité, de retrouver leur sol natal, même meurtri, même ruiné, et qui se remettent courageusement au travail pour aider à rendre un peu de sa richesse à la France blessée, quoique victorieuse.

Que celles d'entre nous, Mesdames, qui ont retrouvé leur foyer au complet, leur fortune intacte, réfléchissent à toutes les intortunes que nous avons à soulager; après avoir pensé tant de blessures physiques, qu'elles songent aux blessures morales qui sont souvent encore plus douloureuses et que leur main délicate saura soulager comme elles ont su si généreusement le faire déjà.

Mais un vent de plaisir semble, depuis l'armistice, avoir passé sur l'univers. On veut s'amuser, parce qu'il faut rattraper les cinq années de guerre qui ont opprimé la jeunesse; on a multiplié les « dancings »; le luxe est à l'ordre du jour et, sauf dans un cercle relativement restreint, véritable cercle de la charité, on a repris la vie, on a repris sa vie.

Mon appel, aujourd'hui, est destiné à vous rappeler à la réalité et à vous dire : mères, femmes, sœurs, parentes de nos chers disparus, travaillons en commun au relèvement de notre pays, que les nôtres ont aimé au point de lui sacrifier de jeunes existences toutes remplies des plus belles promesses, et, en leur nom et en leur mémoire, unissons-nous pour être dignes de l'exemple qu'ils nous ont laissé et qu'il nous convient à suivre.

Excusez-moi si je me sens impuissante ou maladroite à trouver les mots qu'il faudrait dire pour vous convaincre de tout le bien que vous pourriez faire et que vous aimeriez faire, j'en suis certaine; mais ma maladresse vient de ce que, pas plus que vous, je ne suis conférencière et que la plus étonnée de me voir ici c'est moi-même.

Infirmière comme vous pendant la guerre, éprouvée comme vous, et plus que la plupart d'entre vous, je n'ai pas estimé que mon rôle devait prendre fin; j'ai cherché à rendre quelques modestes services et j'ai eu la grande satisfaction d'y réussir quelquefois.

Car, dans la joie, toute femme a le devoir de payer son tribut à la charité; c'est, je dirai presque, la rançon de certaines existences qui s'écoulent sans heurt à côté de celles à qui la vie a été cruelle. Mais, dans le malheur, ce n'est plus un devoir, cela devient presque un besoin. Il faut

faire du bien pour des souvenirs chers, parce qu'on y éprouve une certaine satisfaction, parce qu'on sent davantage l'utilité d'élargir son âme; enfin, pour le bien tout court, car le cœur des femmes contient des sources de charité inépuisables.

Toutes, nous avons fait la charité, et, par là, j'entends, non pas faire l'aumône, mais aider d'une façon efficace les malheureux à sortir de peine, les soigner, les suivre et les encourager moralement, leur tendre la main au moment voulu. Si nous savons combiner nos efforts, si nous nous réunissons comme nous y convie notre chère Union, quel résultat merveilleux n'arriverons-nous pas à atteindre dans toutes les œuvres d'entraide sociale : groupons-nous toutes sous son drapeau blanc à la croix rouge, devenu l'emblème du ralliement universel; tentons d'améliorer toutes nos institutions, nos écoles d'infirmières, qui ne sont pas assez suivies, et toutes les œuvres de propagande qui rendront notre Société plus prospère encore.

Excusez surtout cette causerie sans prétention, et n'y voyez que mon désir de rappeler à nos contemporains, qui paraissent trop aisément les oublier, les vieux commandements d'un évangile qui est éternel : « Évangile de liberté, de justice et d'amour ! »

Nous sommes au lendemain de la plus formidable explosion de violence qui ait jamais bouleversé le monde. En dépit des apparences, rien n'est moins en repos que la terre sur laquelle nous marchons, et il n'est pas mauvais d'avertir les *danseurs* et les *danseuses*, les *jouisseurs* et les *jouisseuses* que les cendres sont encore fumantes sous leurs pieds et que les abîmes ne sont qu'à demi refermés.

On assurait que, lorsque la victoire serait venue, un magnifique fleuve d'idéalisme emporterait les peuples vers la lumière, que les êtres seraient meilleurs et que le sang de nos innombrables martyrs serait une semence de haute-moralité.

Pourquoi, tandis que nous remontons les pentes, de tristes esprits s'appliquent-ils à les descendre? Un véritable matérialisme s'est emparé des foules et nous assistons à une ruée des appétits vers le culte de l'argent, qui amène la négation des scrupules.

A nous, femmes de France, de réagir, à nous de défier ces puissances du mal, ce luxe extravagant, cette peur de la maternité; liguons-nous contre l'indécente multiplication des music-halls, des dancings et des cabarets, contre la redoutable séduction des grandes villes et la désertion des campagnes, contre la tuberculose et la syphilis. A nous de briser les obstacles qui empêcheraient la résurrection rapide de notre chère patrie.

Dans tous les siècles et dans tous les pays, quand l'humanité s'enfonçait dans les ténèbres, c'est la femme qui protégeait de ses deux mains les faibles et vacillantes lumières de l'espérance et de la bonté. Les grands idéals ont toujours été portés par elle, et, lorsque les générations, retournant aux besognes barbares, se montrent couvertes de plaies, c'est encore elle qui, après les avoir guéries, leur rappelle qu'un jour viendra où, grâce à elle, le monde ne sera plus gouverné par la violence, mais par l'amour.

Vive l'Union des Femmes de France!



TROISIÈME PARTIE

CHOSSES VUES

A Rabat.

A la mémoire de Marie Feuillet.

Dans la « médina » — la ville indigène — de Rabat, c'est le grouillement d'êtres humains et d'animaux coutumier aux villes du Moghreb. Arabes et Berbères, sous la blanche djellabah ou le burnous de laine, nègres vêtus — si l'on peut dire — d'un effilochement de loques grisâtres; « guerbauis » (porteurs d'eau) courbés sous le faix de l'outre fermée d'une peau de chèvre ruisselante; Israélites en caftan noir; fatmas voilées; juives boudinées sous les jupes ou les châles aux couleurs tendres; marmaille moitié nue et vieux mendians béquillards, tout cela circule dans les ruelles zigzagantes, parcourues encore par les bourricots pelés, par les mules aux harnachements écarlates, voire même, ô surprise! par des bicyclettes imprévues. Par endroits, les façades se rejoignent presque par leurs encorbellements, reliées en d'autres par des arcades en maçonnerie; elles passent aussi sous des voûtes et plongent brusquement dans un trou d'ombre. Dans un couloir d'aspect assez peu engageant, voici qu'une porte ferrée de gros clous s'ouvre brusquement, et l'œil est étonné d'apercevoir une riche demeure, ou bien la fraîcheur d'un patio planté d'arbres verts. La rue arabe, en vérité, réserve plus d'une surprise au flâneur. — Que vous disais-je! Dans cette ruelle qui, certes, n'a rien d'européen, voici, au-dessus d'une porte basse, un écriteau bilingue avec ces deux mots : « Dispensaire Marie-Feuillet. — Consultation de 10 heures à midi. »

Le coup de canon qui annonce la méridienne n'a pas encore retenti... Entrons... Un long couloir, très sombre, me mène au seuil d'un logis où je retrouve les blancheurs vernissées, les odeurs spéciales aussi, évocatrices de maints souvenirs de la guerre, non des plus agréables. Mais, voici qui est nouveau : sous une galerie couverte, accroupies au long de la muraille, ou bien assises sur des bancs, toute une assemblée de femmes indigènes, nourrissons sur les genoux, dans les bras ou au sein, attendent leur tour de pénétrer dans la salle de consultation. Une porte s'ouvre, et, derrière la femme qui sort, apparaît, faisant signe à la prochaine cliente, une forme blanche sur laquelle la croix rouge de l'Union met sa petite tache de sang.

Cette forme blanche, c'est une de nos infirmières, c'est M^{lle} Picard, qui, avec le docteur Guilmotot, accomplit, sous l'égide — j'allais dire sous le regard — de la grande Française de qui l'établissement porte le nom, l'œuvre quotidienne de bienfaisance envers la population indigène de Rabat.

La consultation interrompue, nous voici arpentant les allées surélevées, à la mode mauresque, du jardin de l'établissement, complanté de bananiers, de figuiers odorants et d'orangers dont les fruits déjà commencent à se dorer. On me parle de la France, de l'Union, et j'ai quelque peine à amener la conversation sur le sujet qui me tient au cœur : le travail accompli dans l'intérieur de ces quatre murs :

— Mais non, je vous l'assure! aucune prévention à notre endroit; aucune méfiance. Les femmes indigènes ont appris le chemin du dispensaire,



Au Dispensaire MARIE-FEUILLET (Rabat).

se le sont dit entre elles, et maintenant elles viennent pour un oui, pour un non. Beaucoup sont des amies.

— Mais, que dit le « toubib », le rebouteux indigène, qui peut voir en vous la concurrence?

— Je ne sais, mais le fait certain est que la clientèle nous est acquise. Aujourd'hui, elle n'est pas très nombreuse, à cause du temps — qui conditionne tout, au Maroc, — mais, certains matins, nous avons peine à suffire à la demande.

— Et quel genre de soins donnez-vous?

— Nous soignons surtout les enfants; nous désinfectons les plaies et les bobos, dus le plus souvent à la saleté; nous faisons des pansements;

nous distribuons des médicaments; nous cherchons à inculquer quelques notions de propreté et d'hygiène.

— Et vous pensez réussir?

— Oui..., dans quelques générations... Mais, voulez-vous nous voir à l'œuvre?...

— Bien volontiers...

Et nous voilà pénétrant dans la salle des consultations, dont les murs ripolinés luisent comme des marbres.

— « Baraka allaoufik », Alima! — Comment va le « muchacho » (1) depuis l'autre jour?

A la phrase en sabir traduite par l'interprète, la « fatma » répond par un long discours entrecoupé de soupirs et ponctué de grands gestes...

Sans plus d'égards qu'il ne convient à ce verbiage, M^{lle} Picard s'est emparée du petit tas de chair et de chiffons qui constitue le « muchacho » en question; en un tour de main, elle le dépiaute, défait le pansement et met à nu des petits membres grêles qui s'agitent désespérément.

— ?

— Rien du tout : quelques séances et tout ira bien, « Baraka » Alima! et ne manque pas de revenir après-demain ».

Dûment pansé et réempaqueté, le petit tas doit éprouver une sensation de bien-être, car voici qu'un sourire heureux s'épanouit sur sa face brune, tandis qu'un gloussement d'aise s'échappe de la menue bouche baveuse.

A un autre.

Et c'est ainsi que, chaque jour, médecin et infirmière dépensent sans compter des stocks de gaze hydrophile, de vaseline mentholée, de patience et de dévouement.

— Faut-il attendre une reconnaissance quelconque de la part de l'indigène?

— Pourquoi pas? Vous me direz que le docteur Mauchamp s'était voué, à Marrakech, à soigner les indigènes, et que les indigènes, à Marrakech, l'ont assassiné. L'exemple ne prouve rien. Le meurtre de notre compatriote a été l'œuvre, non de la population, qui voyait en lui, au contraire, une manière de marabout, mais d'une bande de vauriens soudoyés par les agents de l'Allemagne. Ne soyons pas sceptiques par principe. Et puis, le bien ne se suffit-il pas à lui-même?

*
* *

Deuxième visite, au cours de laquelle j'ai retrouvé encore l'emblème et l'activité de l'Union. En bordure de la mer, dans le quartier neuf de l'Océan, qui égaille ses constructions sporadiques hors des murailles de la médina, s'élève un immense bâtiment, dont l'architecture européenne est rehaussée de quelques détails, de quelques ornements, empruntés d'une façon assez heureuse à l'art musulman. C'est l'hôpital militaire, qui porte, lui aussi, le nom de Marie-Feuillet.

(1) Beaucoup de mots espagnols, tout crus ou à peine arabisés, rappellent, au Maroc, l'époque où l'Islam a régné en Andalousie.

De la terrasse, où l'on me fait monter, la vue est intéressante et belle. Au premier plan, les bâtiments de l'hôpital, dont les trois pavillons, en retour d'équerre, encadrent une vaste cour aux parterres fleuris d'hibiscus. Autour, le terrain mamelonné va, par des dégradés imperceptibles, du rouge brique à la teinte noirâtre qui est celle des terres « tirs » du bled marocain, et cela jusqu'à rencontrer la muraille ocreuse aux tours carrées qui ceinture la ville et qui rougeoit, elle aussi, aux rayons du couchant. Plus loin, c'est l'embouchure du Bou-Regreg, et, plus loin encore, c'est la ville sœur, Salé-la-Blanche, rose en cette heure, délicieusement rose sur un ciel plombé. Vers le sud, l'horizon est borné par les hauteurs derrière lesquelles se blottissent les ruines de Chellah, et, vers l'ouest, c'est la dune de sable et de pierres, qui contriste tout d'abord le visiteur qui débarque en Chaouia.

L'intérieur de l'hôpital ne diffère en rien de l'établissement le plus « dernier cri », le mieux tenu qu'on puisse trouver en France. Même luminosité, assurée par de larges baies; même propreté, même netteté en toutes choses. Voici une salle où, sur la blancheur des draps, se détachent les faces moricaudes des Sénégalais, formant une exposition de blanc et noir des mieux réussies. J'ai tort de rire : beaucoup de ces pauvres faces sont émaciées, brûlées par la fièvre ou creusées par la phthisie, qui se révèle encore par une toux opiniâtre. Combien, parmi ceux qui sont là, continueront à « faire tiraillour » et reverront leur pays?

Toujours est-il que, jusqu'au dernier moment, ils auront été, par des femmes blanches, entourés des mêmes soins, des mêmes attentions, des mêmes gâteries que leurs camarades blancs.

En fin de visite, l'on me conduit dans le petit salon qui sert à nos infirmières. Quelques meubles de fabrication locale, quelques nattes; aux murs, quelques gravures, quelques estampes. Et, sur deux panneaux, voici deux portraits qui se font face : l'un est celui d'une femme jeune encore, tout charme et tout sourire : Marie Feuillet, quelle évocation dans ces deux noms! Je revois, au sein de quelques-unes de nos réunions, celle que nous aimions tous, celle à qui je disais un jour : « Vous êtes plus que notre orgueil, vous êtes notre drapeau vivant! » De celle-là l'on peut dire qu'elle n'est pas morte tout entière; son œuvre lui survit sur cette terre d'Afrique à laquelle elle s'est vouée et sacrifiée. L'autre figure est celle de M^{me} Pérouse, et je m'arrête à contempler largement ces traits au-dessous desquels on pourrait, pour toute désignation, inscrire ce simple mot : bonté.

Combien elle est reconfortante et douce, cette retrouvance ici des figures respectées et aimées qu'on a connues là-bas! La galerie ne serait cependant pas complète, si l'on n'y ajoutait une troisième effigie, celle de la femme éminente qui s'est faite, au Maroc, la collaboratrice de l'œuvre française du général Lyautey. Elle est l'âme de nos comités, dont elle inspire et dirige les efforts. Partout se retrouve son influence, comme son nom est sur toutes les lèvres. C'est par elle que, partout où l'Union s'est implantée, à Casablanca, à Rabat, à Meknès, notre œuvre vit d'une vie intense...

Marie Feuillet, M^{me} Pérouse, M^{me} Lyautey, trois noms, trois figures, qu'on est forcé d'associer lorsque, sur ces bords qui, durant des siècles, servirent de repaire aux pirates barbaresques, on songe aux ouvrières qui, de nos jours, ont accru le patrimoine moral de la France.

P. L.-R.

ÉTUDES MÉDICALES

Faut-il manger des huîtres ?

Les personnes sont nombreuses qui, prenant un repas au restaurant, se refusent à manger des huîtres; dans beaucoup de familles, l'huître est, encore actuellement, un mets proscrit de la table.

Quelle est la cause de cet ostracisme?

L'huître est cependant un comestible excellent, agréable, réparateur, d'une digestion facile : c'est un aliment reconstituant de choix pour les convalescents; mais, dans l'esprit de beaucoup de gens, consommer des huîtres, c'est risquer de prendre la fièvre typhoïde.

Il est concevable que, l'huître étant considérée en général comme une gourmandise, ceux qui la considèrent, en outre, comme un danger, s'en abstiennent.

Je ne parlerai pas ici des huîtres au point de vue gastronomique, ni au point de vue de leur valeur alimentaire, mais seulement en ce qui concerne leur réputation de transmettre la fièvre typhoïde.

Le cri d'alarme fut d'abord poussé en Angleterre et aux Etats-Unis : plusieurs personnes appartenant à une même famille avaient été simultanément victimes de la typhoïde, deux ou trois semaines après avoir mangé des huîtres et sans que, dans l'intervalle entre l'ingestion et l'écllosion de la maladie, elles se fussent trouvées exposées aux causes ordinaires de contamination. L'attention des médecins et des bactériologistes anglais et américains ayant été portée sur ce point (les travaux de Boabdent, N. W. Boyce et V. A. Herdmann datent de 1895), tous les accidents anciennement constatés à la suite de l'absorption d'huîtres furent exhumés et l'opinion publique commença de s'émouvoir.

Le 2 juin 1896, le professeur Chantemesse présenta à l'Académie de médecine de Paris une note intitulée : « Les huîtres et la fièvre typhoïde », qui eut un grand retentissement; plusieurs personnes ayant mangé des huîtres, provenant d'un même parc de Cette, furent toutes atteintes de gastro-entérite : deux d'entre elles eurent une fièvre typhoïde bien caractérisée; l'une succomba.

A la suite de cette communication, l'origine ostréaire de la fièvre typhoïde fut longuement examinée et discutée par les hygiénistes; elle provoqua en France l'écllosion d'un grand nombre d'importantes recherches de laboratoire, mais fut malheureusement aussi le point de départ d'une campagne de presse; les journaux abondèrent en articles, dont les auteurs rivalisèrent d'incompétence et d'exagération, accueillant sans contrôle un très grand nombre d'observations douteuses et jetant dans l'esprit du public une crainte excessive.

Les faits rapportés par Chantemesse n'étaient pas des faits isolés; des huîtres d'autres provenances que celles de Cette furent mises en cause et les

journaux médicaux relatèrent une suite impressionnante de cas de fièvre typhoïde ou paratyphoïde survenus à la suite de repas où il avait été absorbé des huîtres.

La presse quotidienne, qui s'était emparée de la question, continua à la grossir démesurément pour mettre en garde le consommateur : la mévente s'ensuivit et l'ostréiculture française, dans son ensemble, fut sérieusement menacée.

A la suite d'un rapport de M. le professeur Cornil, à l'Académie de médecine, M. le Ministre de la marine, craignant que le discrédit jeté sur les établissements ostréicoles par les soupçons dont ils étaient l'objet ne continuât à s'étendre, pria le Comité de direction des services d'hygiène au ministère de l'intérieur de faire procéder à une enquête sur les parcs du littoral français. M. le docteur Mosny conduisit cette enquête, de 1897 à 1900, avec beaucoup de discrétion et de persévérance, et son rapport conclut surtout à des mesurés d'assainissement de quelques parcs.

L'huître trouva dans le monde savant à la fois des détracteurs et des partisans, ce qui provoqua une polémique active et la réunion de nombreuses commissions. Le rapport publié en 1904 par Alfred Giard, membre de l'Institut, professeur de biologie à la Faculté des sciences, « sur la prétendue nocivité des huîtres », et qui parut dans le *Journal officiel*, contenait une mise au point qui sembla un peu partielle et ne réussit pas à rassurer complètement le public.

La presse avait fait grand bruit autour d'une épidémie attribuée à des huîtres dites de Cancale, et provenant de l'avant-port de Saint-Servan : la suspicion persista. Il y eut aussi le cas sensationnel de la fièvre typhoïde du poète Jean Richepin. Interrogé à ce sujet par son ami A. Giard, Richepin lui déclara que, pendant les semaines ayant précédé sa maladie, il avait, en effet, mangé une huître, une seule, et qu'en raison de la mauvaise réputation dont jouissait alors ce mollusque, il n'avait pas hésité à le rendre responsable, confirmé d'ailleurs qu'il était dans son opinion par M. le docteur Chantemesse, de qui les bons soins l'avaient merveilleusement tiré d'affaire.

Tout cela, c'est de l'histoire ancienne. D'attentives recherches sur le terrain et de minutieux examens de laboratoire, tant en France qu'en Angleterre, aux Etats-Unis et en Hollande, ont, depuis lors, déterminé exactement la mesure dans laquelle on pouvait parler de la nocivité de l'huître.

L'opinion est faite actuellement.

Le procès de l'huître se ramène à ceci : l'huître, naturellement inoffensive, — même en dehors des mois en r, — peut devenir, tout à fait accidentellement, le véhicule de maladies microbiennes graves, et en particulier de la fièvre typhoïde, au même titre que beaucoup d'autres denrées alimentaires. Pour qu'une huître transmette le bacille d'Eberth, il faut que cette huître l'ait emmagasiné depuis peu, qu'elle ait donc été mise au contact d'une eau contaminée par ce bacille, soit dans le parc d'expédition, soit seulement par un arrosage chez le commerçant qui détaille les huîtres aux consommateurs.

Si, à titre d'expérience, on ajoute des bacilles d'Eberth à de l'eau de mer pure où vivent des huîtres, et si, quelques heures après, on examine bactériologiquement l'eau contenue dans les huîtres et les déjections de l'huître, on pourra y retrouver quelques-uns des bacilles. Le bacille d'Eberth ne

« cultive » pas dans l'eau de mer; à la température ordinaire, il y meurt assez rapidement; si on se place dans les conditions naturelles, au bout de vingt-quatre heures on n'en trouve plus qu'un tout petit nombre, et, au bout de quatre à cinq jours, on n'en retrouve plus un seul.

Si donc la « possibilité » de transmission de bactéries par les huîtres (comme par tout autre aliment susceptible d'être infecté) est un fait acquis et indéniable, il faut bien convenir que, à considérer le très petit nombre des accidents en regard de l'énorme consommation d'huîtres, on a semé dans l'esprit des acheteurs une suspicion exagérée.

En prenant quelques précautions, les chances d'infection deviennent exceptionnelles, et nous allons voir qu'un contrôle attentif permet de supprimer complètement toute possibilité de contamination.

D'où viennent les huîtres suspectes? De parcs recevant, soit en permanence, soit de temps en temps à la suite de pluies une certaine quantité d'eaux souillées par l'apport d'eaux ménagères ou d'eaux d'égouts, de lavoirs, de fumiers, de détritiques humains. Il peut arriver que des parcs à huîtres situés à proximité de la côte, ou près de l'embouchure d'une rivière, courent le risque d'être contaminés, si les eaux résiduaires d'agglomérations humaines peuvent les atteindre. Et il est évident qu'il convient de mettre hors de cause les huîtres en provenance directe des bancs naturels au large, les huîtres des viviers en pleine mer, les huîtres des parcs éloignés de toutes habitations ou cours d'eau, et celles des parcs établis ou modifiés conformément aux prescriptions rigoureuses de l'hygiène.

Deux moyens d'action ont été envisagés par les hygiénistes pour empêcher que la consommation d'huîtres (1) ne soit cause de cas de maladies.

Le premier, consistant à rendre salubre des huîtres de provenance quelconque et pouvant être pratiqué en n'importe quel endroit à l'aide d'une installation particulière (stabulation).

Le second, consistant à s'attaquer à l'origine du mal, en agissant directement sur les parcs et les eaux ostréicoles, en supprimant les causes de contamination, le bacille d'Eberth et les bacilles paratyphoïdiques du même groupe provenant toujours de la souillure par les déjections humaines.

Le premier procédé a eu son heure de célébrité et l'on avait cru que son application généralisée pouvait résoudre pratiquement et définitivement la question sanitaire ostréicole. C'est le procédé de la « stabulation des huîtres en eau de mer filtrée », préconisé par M. Fabre-Domergue, alors inspecteur général des pêches maritimes, et dont l'autorité scientifique reste incontestable.

Si, expose M. Fabre-Domergue, dans un aquarium propre à fond blanc, alimenté d'eau de mer bien filtrée, on place quelques huîtres sortant du parc et très soigneusement brossées, voici ce qu'on peut constater : dès le lendemain, le fond de l'aquarium est recouvert de filaments bruns, épais de 1 ou 2 millimètres, et souvent longs de 4 ou 5 centimètres.

Ce sont les déjections provenant du tube digestif des huîtres soumises à l'observation. Par un lavage soigneux, on fait disparaître ces déjections; le

(1) Je parle ici des huîtres, mais le cas est le même pour les moules, palourdes, clovisses et autres mollusques, qui sont aussi susceptibles d'emmagasiner les bactéries d'une eau contaminée avec laquelle ils ont été en contact.

lendemain, le fond en présente encore un certain nombre; elles sont plus minces, plus transparentes, moins chargées en un mot. En continuant ainsi, on voit que, le quatrième jour, les déjections ont à peu près disparu; elles sont remplacées par quelques rares filaments de mucus à peine teintés et transparents. L'huître a vidé son tube digestif et, comme l'eau filtrée ne contient rien qu'elle puisse avaler de nouveau, elle se trouve en état de jeûne presque absolu. Elle est « purgée ». Il faut moins de temps encore pour que les impuretés contenues entre les valves de l'animal soient évacuées au dehors; on les retrouve au fond du bac sous forme de petits amas boueux grisâtres dont le nombre décroît plus vite encore que celui des déjections. Ce travail d'épuration est facilité par le fait que les branchies et le manteau (ou barbe) des mollusques portent un tapis de cils fins dont les mouvements balayent constamment tout ce qui tombe à leur surface et le rejettent au dehors.

Une huître ainsi purgée peut être considérée comme pure. Elle peut certes contenir et contient encore quelques bactéries, mais a sûrement rejeté les grumeaux microbiens massifs qui sont les véritables agents et les plus dangereux de l'infection. On peut la considérer comme stabulée.

La stabulation consiste donc à soumettre pendant le temps voulu, à un courant d'eau de mer rigoureusement filtrée, les mollusques que l'on veut épurer et nous venons de voir que, si quatre jours sont nécessaires pour amener l'évacuation complète du tube digestif de l'huître, en fixant à six ou sept jours la durée pratique de cette épuration, on se donne une marge de sécurité largement suffisante.

L'analyse bactériologique permet de suivre pas à pas les progrès de l'épuration. Si la caractérisation des bacilles typhoïdiques et paratyphoïdiques dans les eaux et les mollusques est difficile et incertaine (à moins que l'on n'ait recours à des procédés qui ne peuvent entrer dans la pratique d'un contrôle journalier), il est très facile de caractériser les colibacilles, hôtes constants de l'intestin de l'homme et des animaux. La présence du bacille coli permettra donc de diagnostiquer la pollution de l'eau, et, si l'on trouve le bacille coli en quantité importante dans une eau, on peut en déduire à coup sûr qu'il se pourrait que cette eau ait été aussi contaminée par les bacilles typhoïdiques et paratyphoïdiques.

Dans les expériences de M. Fabre-Domergue, l'analyse n'a jamais décelé de bacille coli au delà du cinquième jour.

La réalisation pratique du procédé nécessitait l'installation de bassins divisés en sept compartiments — autant que de jours prévus pour la stabulation — et alimentés par un courant d'eau de mer filtrée.

A défaut d'établissements de stabulation en circuit ouvert, avec eau de mer naturelle, situés sur le littoral, M. Fabre-Domergue montra la possibilité de construire des établissements de stabulation en circuit fermé avec eau de mer artificielle. Un semblable bassin de stabulation fut même installé par M. Fabre-Domergue (1911-1912) en plein Paris, à son laboratoire du quai Debilly, et mis à la disposition des marchands d'huîtres.

Le principe était excellent; mais, lorsque quelques bassins de stabulation furent construits sur le littoral et qu'il fallut que chaque expéditeur d'huîtres installât des bassins d'une importance en rapport avec la quantité d'huîtres demandée par la consommation, les inconvénients du système ap-

parurent : pour répondre à la demande en faisant stabuler toutes les huîtres pendant le temps exigé, il aurait fallu transformer en bassins des surfaces immenses, faire construire des filtres et des préfiltres d'une capacité qui déroutait les prévisions, installer des circulations d'eau, des pompes, des réservoirs, entraînant des frais trop considérables. En outre, tout contrôle était illusoire, aussi illusoire que la proposition de faire repasser obligatoirement les huîtres dans les eaux du large avant de les expédier. Pour un millier d'huîtres réellement stabulées, combien de milliers passeraient par l'établissement sans y être traitées pendant le temps voulu, puis seraient vendues comme « huîtres stabulées ».

Un inconvénient grave apparut encore, que l'on n'avait pas prévu : lorsque le froid sévit, l'huître reste fermée; ne s'ouvrant pas, elle ne peut se nettoyer dans les bassins, et c'est au moment des plus grands froids que la demande d'huîtres est la plus considérable sur le marché.

La stabulation, après avoir été bien accueillie par le Syndicat général de l'ostréiculture, fut violemment attaquée. Les objections qui furent faites n'étaient pas sans valeur, et il est compréhensible que l'on ne pouvait adopter la proposition de faire passer à Paris, en bassins de stabulation, toutes les huîtres avant de les livrer au public. Mettre dans une même eau de mer artificielle de salure invariable des huîtres habituées à vivre dans des eaux de salure différente selon chaque provenance, et laisser dans le même bassin, avec les huîtres en bon état, celles ayant souffert du transport et mourant rapidement, c'était stabuler aux dépens de la qualité de l'huître. Le procédé fut jugé aussi inacceptable à Paris, qu'irréalisable sur le littoral.

La stabulation étant abandonnée, restait le second mode d'action : celui du contrôle des parcs et établissements ostréicoles avec éviction méthodique des parcs contaminés et surveillance des typhoïdiques au voisinage des centres ostréicoles.

En Hollande, l'administration des pêches de l'Escaut et des cours d'eau de la Zélande, région où se concentre principalement l'ostréiculture hollandaise, a arrêté des mesures toutes spéciales ayant pour objet à la fois d'empêcher que la consommation d'huîtres et de moules provenant de ces contrées n'amène des cas de maladie et la contamination des parcs et établissements ostréicoles. Ces mesures, basées sur des expériences scientifiques, consistent en un contrôle permanent, exercé tant sur les lieux de pêche que sur les dépôts de coquillages et en la délivrance de certificats de pureté, seulement pour la marchandise offrant toutes les garanties requises.

Les parcs d'élevage, les bassins et réserves sont régulièrement et continuellement soumis à un examen chimique et bactériologique. Pour cet examen, on prélève des échantillons d'eau, d'huîtres et de moules, qui parviennent, au plus tard huit heures après, au laboratoire installé à Bergen-op-Zoom, qui délivre les certificats de pureté ou interdit la vente s'il y a lieu.

En France, il fallait créer sans retard une organisation capable de rassurer le public et de protéger l'ostréiculture; attendre l'initiative gouvernementale équivalait, à cette époque, à abandonner pour un temps assez long toute tentative d'amélioration.

Des règlements avaient bien été adoptés par le Service des pêches du Ministère, dont il résultait qu'il ne serait plus accordé de concession dans les endroits insalubres et qu'une enquête des conseils d'hygiène départemen-

taux devenait exigible à propos de chaque nouvelle demande de concession, mais les prescriptions détaillées des commissions officielles ne pouvaient en général être suivies d'effet : les conseils d'hygiène n'avaient aucun moyen d'action, il n'existait aucun laboratoire d'analyse dans les régions ostréicoles, et pas de personnel instruit et compétent capable d'effectuer des prélèvements, de faire des examens, de poursuivre des enquêtes topographiques et sanitaires.

L'initiative privée intervint : le 6 octobre 1913 fut fondée à Paris, par un petit groupe de marchands d'huîtres (1), l'Association d'encouragement des industries ostréicoles et conchyliques françaises. Cette Association définit ainsi son objet : « La détermination, sur des bases scientifiques, des conditions d'installation, d'entretien, d'amélioration et de contrôle d'établissements d'élevage, de production, d'entrepôt et de vente d'huîtres et coquillages. »

L'Association compta bientôt parmi ses membres des producteurs, des expéditeurs, des intermédiaires, des marchands, des représentants de toutes les branches de l'industrie et du commerce ostréicoles, intéressés au développement de la vente des huîtres et par conséquent désireux que le public n'en redoute plus les dangers. Pour cela, ils acceptaient, du fait même de leur adhésion, de soumettre leurs produits au contrôle sanitaire de l'Association.

L'Association n'hésita pas à faire appel à la compétence de savants, médecins, bactériologistes, hygiénistes, chimistes, naturalistes, et elle entreprit l'installation de laboratoires dans les régions ostréicoles.

Elle s'assura le concours de délégués, eut ses chefs de station, ses inspecteurs, ses surveillants. Elle obtint de ses membres des travaux importants mettant leurs établissements à l'abri des risques de contamination, et n'hésita pas à réclamer le déplacement, et même la suppression de parcs, de bassins, de dégorgeoirs, de dépôts et de baraquements d'emballage, lorsque tous travaux efficaces étaient jugés impossibles ou n'auraient apporté qu'une amélioration insuffisante.

L'Association d'encouragement fit imprimer des brochures, des circulaires, des affiches; elle sut concilier les exigences de l'hygiène et les intérêts des producteurs, elle devint le conseiller technique de ceux qui voulaient fonder de nouvelles installations et exploiter des concessions en ne donnant aux consommateurs que des produits parfaitement sains.

Ses moyens d'action lui permirent bientôt de délivrer des certificats de contrôle, destinés à faire connaître aux acheteurs, « non pas que chaque huître prise individuellement est pure (ce qu'aucun procédé ne permettrait de vérifier), mais que toutes les précautions sont prises pour éviter que les huîtres ne soient contaminées par l'apport de germes dangereux ».

L'acheteur peut réclamer à son fournisseur des huîtres accompagnées de leur certificat. De plus, les établissements contrôlés portent un panonceau qui est une garantie de salubrité (2).

(1) Parmi lesquels, je citerai notamment MM. Prunier, Drouant, Labeyrie, Boulant, Porcher, Velly.

(2) Il convient de rappeler que toute surveillance des parcs et établissements d'expédition devient illusoire si elle n'est pas suivie d'une surveillance tout aussi

Les efforts de l'Association d'encouragement des industries ostréicoles et conchyliques françaises ont porté leurs fruits, et l'Association a reçu une consécration officielle. On peut la considérer actuellement comme une filiale autonome de l'Office scientifique et technique des pêches maritimes; les certificats et les vignettes accompagnant les paniers d'huîtres reçoivent l'estampille de l'Office scientifique.

Ainsi quiconque veut être à l'abri de la fièvre typhoïde en mangeant des huîtres le peut facilement, la plupart des grands marchands d'huîtres ne vendant que des huîtres contrôlées; aussi puis-je dire en toute confiance : « Mangeons des huîtres. »

Robert DOLLFUS,

Attaché à l'Office scientifique et technique des pêches maritimes.

nécessaire des huîtres mises en réserve et en vente chez les marchands en détail, les restaurateurs, les vendeurs sur la voie publique. Si, pour rafraîchir leurs huîtres, les marchands les arrosent avec l'eau du ruisseau, ou si, comme l'usage en est répandu à Marseille, les marchands mettent à tremper leurs huîtres dans l'eau souillée du Vieux-Port, il n'y aura pas lieu de s'étonner que des huîtres irréprochables lors de leur expédition aient transmis la fièvre typhoïde. J'ai parlé de Marseille en particulier, car les cas de fièvre typhoïde d'origine ostréaire y sont légion et ont été l'objet de recherches spécialement importantes (travaux de M. Richet fils). Il convient donc que le consommateur ne s'adresse pour ses achats qu'à des marchands d'huîtres consciencieux, ce dont il lui est facile de s'assurer lorsqu'ils possèdent le panonceau de contrôle de l'Association d'encouragement.

UN COIN DE LA BRETAGNE IGNORÉE

La presqu'île de Rhuys.

« J'habite un pays barbare situé à l'extrémité des terres, sur le bord des ondes de l'Océan. Je n'ai de commerce qu'avec des peuples féroces et turbulents dont la langue m'est inconnue et en horreur. Mes promenades sont les bords inaccessibles d'une mer agitée... Je voudrais que vous visiez ma maison. Les portes ne sont ornées que de pieds de biches, de loups, d'ours, de sangliers, des dépouilles hideuses des hiboux... »

C'est en ces termes, qu'aux environs de l'an 1135, le triste époux d'Héloïse parlait de la presqu'île de Bretagne et de l'austère abbaye où son destin l'avait conduit. Il est, certes, loisible d'admettre qu'après le traitement auquel son beau-père Fulbert avait cru devoir le soumettre, Abélard connut alors un état d'âme voisin de la plus sombre neurasthénie. Au surplus, l'esprit d'indocilité qui régnait parmi les moines de son couvent — pauvres brebis sauvages dont il était le mélancolique pasteur — était bien fait pour accentuer la note ténébreuse de ses impressions et pour lui faire prendre en horreur le solennel promontoire au sommet duquel il vivait entre un ciel toujours morne et une mer sans espoir. Ainsi convient-il d'expliquer et de justifier les termes d'une lettre où le philosophe du Paraclet avait laissé déborder l'amertume de son cœur.

Mais huit siècles ont passé depuis lors. L'abbaye de Saint-Gildas-de-Rhuys est veuve de ses moines. La turbulence des peuples féroces a fait place à la tranquillité d'âme d'une race paisible et sans révolte. Il n'y a plus d'ours ni de loups dans la vieille presqu'île. Seuls, par les soirs d'automne, les hiboux font entendre leur voix qui se perd dans la rumeur de la mer agitée aux bords toujours inaccessibles.

Nul accès, de nos jours encore, n'est plus malaisé, en effet, que celui de ce coin perdu de la Bretagne morbihannaise. Le voyageur qui débarque à Vannes, avec le louable désir d'entreprendre un pèlerinage au couvent d'Abélard et au petit pays voisin qui vit naître l'étincelant auteur de *Gil-Blas*, se heurte de suite à la difficulté invraisemblable des communications. Un chemin de fer d'intérêt local conduit bien à Port-Navalo, à l'extrémité même de la presqu'île de Rhuys, mais son tracé est fantaisiste et sa lenteur est proverbiale. Plus poétique et plus simple est la grand-route aux talus fleuris d'ajoncs, de genêts d'or et de fougères odorantes. Les dernières ramifications du vieux golfe celtique qu'elle contourne paresseusement viennent mourir à ces abords, s'étalent en nappes d'eau, se resserrent et finissent en petits fiords étroits qu'abritent des chênes tordus et de grands pins pensifs... Certes, elle s'allonge interminable et déserte, cette route; mais le grand charme de ses horizons de landes, la vierge nature si agreste et si suave qui l'entoure, l'odeur ma-

rine du vent du large qui la balaye sans cesse nous dédommagent de sa monotonie et de sa longueur. Quand on a passé l'étier de Noyal et salué le clocher de Saint-Armel, l'échiné sombre de la presqu'île monte à l'horizon. Elle domine les eaux du golfe et masque vers le sud les infinis de la mer. A peine, de loin en loin, sa ligne rigide et sobre est-elle rompue par l'ondulation légère d'un bouquet de bois ou par la silhouette en ruine d'un vieux moulin sans ailes. La terre nue des landiers, la terre pauvre des guérets qui, au soleil de juillet, porta les froments maigres, la terre sauvage d'un ocre terne élève, vers l'azur cendré, son apparente misère. Apparente : insistons sur ce mot; car, en réalité, il n'est plus guère un pouce de cette glèbe vers lequel ne se soit penché le paysan au teint hâlé, l'homme dont la tête est coiffée du large chapeau aux deux rubans de velours. Il l'a retournée de sa bêche et sondée de sa tranche jusqu'aux racines profondes des ajoncs. Elle lui a donné en reconnaissance l'offrande de ses pommes de terre, de ses blés chétifs et de ses avoines blondes. S'il n'a jamais obtenu là de luxuriantes moissons, tout au moins récolte-t-il annuellement la production suffisante pour faire vivre, entre les murs des fermes basses, sa famille aux nombreux enfants. Sur les seuils de ces fermes englouties dans les frondaisons pauvres, les yeux pourront chauffer tranquillement leurs douleurs aux soleils des hivers, des hivers de cette presqu'île qui sont si tempérés, si doux et où l'on sent rôder toujours un peu de la douceur prolongée des automnes; les filles aux coiffes blanches pourront jaser sur les bancs de granit, assises contre l'hortensia bleu, parure de toutes les portes et, de leurs doigts agiles, faire en paix ces dentelles compliquées pour les résilles de leur chevelure : tous et toutes seront à l'abri du besoin. La terre, jadis inculte, produit désormais. Et, dans la fumée des feuilles de chêne qui, le soir venu, tourne en volutes au sommet des maisons, on sentira monter le chaud relent des galettes de blé noir et des pommes de terre saines, l'odeur qui rassure, qui fleurit bon et réveille la faim.

Par ce matin d'octobre dont le joli ciel tendre s'ombre de petits nuages fuyants, la presqu'île que nous allons atteindre a ce visage nostalgique et très particulier aux régions de Bretagne qui sont proches de l'Océan. A la caresse plus âpre et plus saline du vent, à l'inclinaison des arbres : hêtres et ormes et vieux chênes des talus, couchés dans le même sens par les rafales de suroît, on pressent que la terre est sur le point de finir. L'arome fort des goémons fouette déjà les narines. Les goémons! Ils sont épars dans les sillons fraîchement ouverts par le soc des charrues; ils traînent en lianes étranges le long des chemins creux et des sentiers moussus; ils montent de-ci de-là en petits tas coniques d'un brun rouge et luisant. Les goémons! ils sont la nourriture de tout ce pays, le ferment qui va s'incorporer au sol et susciter en lui des forces nouvelles de sève et de vie latente. Ils viennent de la « petite côte », celle du golfe qui déroule à notre gauche ses méandres bizarres; ils viennent de la « grande côte » aussi, de celle de l'Atlantique, que nous n'apercevons pas encore, mais qui court là-bas, à gauche, plate, frangée d'écume et bordée de roches à fleur d'eau; ils viennent, entassés, par grandes fourchées, sur les lourdes charrettes que traînent deux bœufs au pas fainéant. Nous en croisons

beaucoup, de ces charrettes lourdes, chargées de behin (1). Un homme les accompagne. De son bâton, il harcèle l'attelage : « Bihan! Bihan! (Petit! Petit!) » L'admonestation en langue bretonne est proférée sans colère, sans brutalité; elle est empreinte de toute la résignation passive et presque orientale qui est le caractère de cette population.

Nous croisons aussi des bandes d'enfants, petits gars sans souci qui, sac au dos et panier au bras, gagnent l'école et se poursuivent en mordant à belles dents dans la chair des pommes mûres. Ceux-là sont nés pendant les dernières belles années qui ont précédé la guerre; ils furent trop jeunes encore pour comprendre les chagrins et les angoisses des parents, pour participer aux deuils qui ont mis les stigmates de la fière douleur sur le visage de leurs aînés. Car, de même que toute la race de France, cette race-là a souffert de l'effroyable épreuve; disons même que, plus que toutes les autres, elle a été éprouvée. Ici, en effet, la mer s'est alliée aux champs de bataille pour faire la moisson de l'ardente et saine jeunesse, et ceux qui ne sont pas tombés sous la capote bleu-horizon, ont trouvé la mort dans l'engloutissement du sous-marin ou du grand navire torpillé.

Que deviendront-ils, ces tout-petits de 5 à 8 ans, qui courent à cette heure vers l'école? Feront-ils comme tant de jeunes hommes revenus au pays et qu'attire depuis deux ans le mirage des usines et des villes?... Ou bien, parvenus à l'âge où leurs bras seront assez forts pour manier le hoyau et conduire la charrue, seront-ils tentés eux aussi par l'éternel attrait de l'Océan, l'irrésistible attrait qui est dans le sang de ce peuple marin?... La ville! La mer!.. Voilà les deux dangers qui menacent cette pauvre terre perdue et qui feront peut-être un jour qu'à la place des sillons retournés l'ajonc d'or, seigneur de la lande inculte, reprendra son règne opiniâtre et malfaisant. La ville!... La mer!... Combien en ai-je entendu de ces vieux paysans de la presqu'île qui maudissaient ces deux noms-là! Oh! ce grand vieillard rencontré un soir, au crépuscule! Son triste regard! ses poings crispés!

— Mon fils! depuis qu'il est revenu chez nous, il n'a plus de goût à la terre. Il veut nous quitter; il veut aller dans les usines où l'on gagne beaucoup!..

— Mais son jeune frère vous reste?

— Son frère? lui, il regarde la mer. Vous verrez, il s'embarquera comme les autres!..

Et l'homme a essuyé une larme furtive et, dans le soir qui faisait de lui une ombre parmi les grandes ombres, il a repris sa marche en guidant au sillon le trajet morne de sa charrue...

Voici plus de deux heures que nous avons quitté Vannes. Au trot cadencé du petit cheval qui se dandine entre les brancards de la carriole, nous suivons maintenant le faite de la presqu'île qui court de l'est à l'ouest dans une progression à peu près rectiligne. A notre droite, s'abaissant de plus en plus à mesure qu'on le domine, le golfe du Morbihan

(1) Behin : goémon, en breton.

déploie sa nappe couleur de turquoise et toute plissée de moires changeantes. Cette nappe s'élargit, s'enfoncé vers le nord jusqu'à une chaîne mauve de hauteurs tendues très loin sur l'horizon; elle se perd, en certaines de ces zones, dans un dédale de caps, de baies étranges, de terres qui surgissent à l'improviste et dont on ne saurait dire si elles sont des péninsules ou des îlots. Les humbles voiles des *sinagois* (1) mettent leur note rouge sur cette surface paisible. A notre gauche, par-delà les talus et les mouvements sinueux des labours brunis, une autre ligne, d'un bleu plus pâle, apparaît à la base même du ciel : c'est la mer, l'« océan », comme disent les gens d'ici.

Des profils d'îles lointaines sortent des flots comme des vapeurs incertaines : c'est Hoëdic et c'est Houat, les deux sœurs au sol inculte et c'est Belle-Ile, dans le sud-ouest, qu'on devine par les seuls beaux jours où le temps est très clair.

La côte que l'on gagne par une route de traverse est basse et de lugubre aspect. Quelques hameaux l'avoisinent dont les maisons, couvertes en chaume, se tassent les unes contre les autres comme des brebis épouvantées. Mais voici que, soudain, une silhouette puissante attire le regard, si glorieuse en sa vétusté, si inattendue au fond de ce triste pays, qu'elle déconcerte et stupéfie. Au bord des grèves, sur un piédestal granitique, un antique château dresse ses cinq tours féodales. Suscinio! Nulle forteresse n'est plus imposante et ne s'élève d'un plus mélancolique décor. Tous les grands noms de la Bretagne surgissent de ses ruines : Jean I le Roux et Jean V le Sage, Charles de Blois et Jean de Malestroit et la bonne duchesse Anne... Une heure de recueillement parmi les escaliers superbes dont les marches branlent sous les pas, dans ces salles sans plafonds qu'ornent encore les cheminées aux curieuses sculptures, au sommet du plus haut donjon d'où l'on découvre le navrant paysage et toute l'immense mer : et l'on demeure avec une impression profonde d'un passé romantique qui dépasse les temps des nobles dames et des ducs du pays, qui remonterait plus loin, très loin dans le recul des âges disparus... Ce pont-levis, ce donjon, ces cinq tours fauves, et ce grand silence que trouble seul le grondement sourd de l'Atlantique!... On pense au roi de Thulé et à Tristan aussi qui mourut dans les bras d'Yseult la blonde, devant pareil décor....

Sur cette presqu'île de Rhuys, allongée comme une grande bête prostrée, aux flancs pressés par l'étreinte perpétuelle des flots, on cherche en vain les clochers, les fameux clochers à jour des chansons de Bretagne. Sans doute, les vieux architectes des églises ont-ils jugé que de tels élancements graciles seraient en médiocre harmonie avec le caractère fruste et austère du pays. Aussi, en tête de leurs nefs ont-ils planté, sur la pierre rude, les tours carrées, massives, qui semblent devoir défier éternellement les bourrasques du large. Sarzeau, le gros bourg populeux, dont nous atteignons les abords, a sa tour pesante et sans grâce qui projette son ombre sur la modeste maison où naquit Le Sage. Saint-Gildas de Rhuys a la sienne, plus imposante peut-être et plus solennelle parce qu'elle

(1) Bateaux de pêche de Séné, village sur la côte nord du golfe.

plane de plus près sur les abîmes tumultueux de l'Océan. Aux heures où la nuit tombe, on s'étonne presque de ne pas voir s'allumer à leur faite des éclats tournoyants, tant elles ressemblent à des phares, tant elles en ont la forme et le rigide aplomb.

A l'ombre des trois ormes séculaires, sur la grande place de Sarzeau, une noce est rassemblée. Elle vient de sortir de l'église. Blanches coiffes de dentelle, sombres jupes bordées de velours sur lesquelles tranchent violemment les pourpres, les safrans, les violets et les ors des beaux tabliers de fête, chapeaux d'hommes aux longs rubans, et les éternels cols bleus aussi et les bérêts de la marine. Le vent d'ouest, qui fraîchit avec la mer montante, fait palpiter les ailes des coiffures, s'engouffre dans les jupes qui ballent et se gonflent comme des voiles. Mais, de cette foule n'émane ni gaieté, ni chanson, ni clameur. L'orgie bruyante sera pour ce soir, quand les têtes seront chaudes et que le cidre et l'eau-de-vie auront achevé leur œuvre. Pour l'instant, la main dans la main, ces hommes et ces femmes ont formé un grand cercle et s'appêtent pour la danse. Le biniou et la bombarde ont pris place bien au centre. Et la musique commence : musique grêle, monotone dont le déroulement harmonique dans le mode mineur évoque, à s'y méprendre, d'autres musiques entendues sous de plus chauds et plus lointains soleils. Sempiternelle et nostalgique, et primitive comme la mélodie sans fin des musettes bédouines, cette musique rythme la « ridée », la danse des noces de la presqu'île, qui n'est pas une danse à proprement parler, mais plutôt une évolution circulaire, religieuse, balancée, lente et pleine de mystère, comme l'accomplissement d'un rite d'autrefois. Et cela dure et se prolonge, et finit sur une gamme chromatique qui monte au suraigu et se rompt brusquement sur une note stridente et presque douloureuse.

D'où vient donc cet air si vieux, si triste! Au fond de quel passé mort faut-il en chercher l'origine? Sa plainte qui recommence, hallucinante et plus faible dans la distance, nous poursuit, tandis que le petit cheval reposé nous entraîne vers l'ouest et vers la fin des terres.

Au sortir de Sarzeau, la campagne s'attriste et se dénude. Plus de maisons, plus d'enclos qu'ombragent les mimosas et les figuiers, témoins de la douceur marine du climat. Quelques arbres encore : des pins et des chênes, mais de plus en plus grêles, plus misérables et plus penchés. On dirait que le terre nourricière, la bonne terre s'épuise, mangée par les granits, les embruns et la salure du vent. Parmi les guérets que survolent les goélands, un menhir se dresse, isolé. Tel une borne milliaire qui marquerait une étape sur la route des vieux âges, il est demeuré là, antique et respecté. Sous cette lumière matinale qui, soudain, s'est ternie et voilée de grisailles, sa pérennité n'étonne pas; elle est en parfait accord avec la naïve simplicité du paysage, avec sa vieillesse chauve et sa séculaire immobilité. La nuit tombée, ce menhir grandira de tout son prestige ancien. Il deviendra pareil à quelque géant solitaire et fantastique, pétrifié sur la lande; et, dans la rumeur du vent frôlant ses arêtes granitiques, on croira percevoir la chanson des légendes.

Plus on avance, plus l'arc tendu de la mer s'étend et se courbe et monte dans l'horizon du ciel. A la croisée des chemins, les croix de pierre allon-

gent leurs bras rongés par les lichens. Et la tour de Saint-Gildas se rapproche. Comme elle est bien le phare au bout du promontoire!... A ses pieds, surplombant de très haut les houles creuses, il y a l'abbaye où régna Abélard, son cloître, ses jardins. Il y a aussi l'église et les saints de pierre et tous les autres saints qui vécurent là dans le plus pieux mystère et qui dorment maintenant leur dernier sommeil, rangés autour du maître-autel. Leurs noms sont étranges et barbares : Ehoarn, Goustan, Gildas et Gingurien. Dans la gloire de Dieu depuis tantôt quinze siècles, ils n'entendent plus tout ce qu'ils ont tant entendu : l'écroulement des vagues sur les roches apocalyptiques et la terreur des coups de suroît qui secouent l'abbaye et l'église. Ils reposent en paix. Les vieilles femmes, sur leurs pierres tombales, viennent égrener leurs chapelets et les blessés guéris y déposent en passant leurs béquilles. Le triste froid des sépulcres règne dans cette chapelle absidiale. Tout y est terne et sans couleur. Cependant, de la clef de voûte où s'amare son long cordage, une goélette descend, une goélette toutes voiles dehors, pavoisée de clair et jolie. Le vent de la mer qui s'engouffre par la porte entr'ouverte la balance faiblement. Et ce petit navire, ainsi suspendu depuis tant d'années au-dessus de ces tombes austères, est touchant comme un jouet qui planerait sur la mort...

Décidément, le temps se gâte et le firmament n'est plus qu'un mouvant abîme noir où se pourchassent les nuages. Dans ce cloître de l'abbaye, au centre duquel s'attardent les dernières fleurs de l'automne, roses pourprées et géraniums; dans ce cloître si fermé, si paisible, propice à tous les rêves, on ne sent pas la vertigineuse poussée de la bourrasque. Mais, une fois la porte franchie, la tourmente nous saisit et nous rudoie farouchement. Les pas hésitent. Il faut se courber, le torse fléchi, pour atteindre avec peine le sémaphore qui fait ses gestes fous au bout du promontoire. D'aucun autre endroit de la côte bretonne, hormis peut-être le Raz, la mer n'apparaît plus grande et plus sinistre dans son immensité. Vision d'un début de gros temps, vision terrible certes, mais belle quand même d'une incomparable beauté.

... Très tard, le soir, au sein de la nuit faite, nous reprenons la route parcourue le matin. La pauvre presqu'île n'est plus qu'un pays de terreur, sans forme et sans contours, que traversent les rafales échevelées. Elles nous bousculent sans répit. Elles grondent comme des tonnerres cent fois répercutés avec, de temps à autre, des éclats plus sourds comme les gros coups des canons de marine. Nulle vie dans ces espaces enténébrés. Les hameaux sommeillent aux plis creux des vallons. Nulle lueur non plus, si ce n'est, à intervalles réguliers, des coups de flamme aveuglants issus des lointains noirs du sud. Bangor, le grand feu de Belle-Ile, fauche la nue et jusqu'au petit jour tournera ainsi ses éclairs fulgurants.

Passé Sarzeau, bourg endormi sur son sommet, une lumière blanchit à droite les fenêtres d'une ferme. Et voilà que de cette ferme nous arrive le vieil air des noces entendu le matin. On danse sous ce toit de chaume; on danse sans souci de la tempête qui fait rage. Pauvre petite musique nasillarde, exotique, musique du biniou et de la bombarde, si grave ce matin et qui semble encore plus étrange, plus pitoyable, plus lointaine de la France et du siècle, dans cette nuit d'épouvante et ce pays tant primitif et reculé!...

Cyprien HALGAN.

POÉSIES

Moghreb.

C'est l'heure où le pâtre en haillons
Ramène le troupeau folâtre;
Oh! dans l'or des derniers rayons,
Les chevreaux et le petit pâtre!

C'est l'heure où dans chaque palmier,
Flamboyant comme un oriflamme,
La tourterelle et le ramier
Roucoulent un épithalame.

L'heure inquiète où le crapaud,
Bardé pustuleux et qui bave,
Prélude un rauque lamento
Dans le sillon que l'on emblave.

L'heure où les chiens maigres et roux,
Que le mal de mordre tourmente,
Surgis on ne sait de quels trous,
Glapissent autour de la tente.

Où les feux s'attisent devant
Les gourbis accroupis à terre;
Où le fakir, face au Levant,
Fait sa prière, solitaire.

L'heure extatique où le croissant,
Au pan du ciel qui se fait d'encre,
Dans un sourire opalescent
Miraculeusement s'échancre.

C'est l'heure où les Vierges surtout,
Porteuses d'outres et d'amphores,
Dans un délire de you-you,
Vont puiser aux sources sonores.

Le jeune chef.

Docte comme un iman et brave comme Antar,
Les cheveux de ténèbre et les yeux de lumière,
Il aime Leïla, fille du cheik Attar,
Qui vient d'avoir quinze ans à la lune dernière.

Mais plus que Leïla, docile à tous ses vœux,
— Car il sait que l'amour est toujours un peu fourbe, —
Il aime son slougui, famélique et nerveux,
Son cheval qui se cabre et son long poignard courbe.

Le sage.

— Il m'a dit : Pourquoi ta fièvre et ton tumulte,
Tes soucis pour demain et tes regrets d'hier?
Il faut être plus ferme, il faut être plus fier :
Il faut braver le sort si le sort nous insulte.

C'est de toi qu'il dépend que l'horizon soit bleu.
Ne te trouble ni des louanges ni des gloses,
Au rosier qui fleurit ton seuil cueille les roses,
Fais le bien sans compter, et laisse faire à Dieu.

L'appel du désert.

Je pense à la grandeur de la vie au désert
Dans quelque primitive oasis de Pétrée.
O la douceur de vivre une vie ignorée,
Loin de la foule vaine et de ses cris d'enfer!

Vivre en prenant le temps de vivre et de songer,
Sous le balancement mélodieux des palmes,
Avoir l'œil toujours clair et les nerfs toujours calmes
Et mourir dans la foi finale du Berger.

Claude-Maurice ROBERT.

L'ACTUALITÉ

Les Livres.

BIBLIOTHÈQUE LITTÉRAIRE.

Sans ambages, parce que, devant l'éblouissement d'un rayon, les fleurs, fussent-elles de rhétorique, perdent tout leur charme, je vous annonce avec joie que viennent de paraître deux admirables livres, deux de ces ouvrages trop rares qui font honneur, non seulement à l'âme d'élite qui les conçut, mais encore à la nation dont ils viennent enrichir le trésor littéraire.

Le premier a pour auteur l'un de ces grands Français qui ont consacré leur vie à être, dans les contrées lointaines, les missionnaires de la grandeur nationale. En Ethiopie, au Sahara, en Norvège, M. Hugues Le Roux a utilement « servi », pour employer, en un sens à peine détourné, la belle expression d'Henri Lavedan; c'est encore une mission de propagande française, qui l'emmène autour du monde, dont on trouvera le récit dans *Te Souviens-tu...* (1).

Mais ce qui fait la particularité superbe et poignante de ce livre, un livre « où l'on peut se nourrir de noblesse », comme l'a si bien écrit Binet-Valmer, c'est qu'il est avant tout un recueil d'entretiens d'un père avec son fils mort, qui pour lui vit toujours, et dont sans cesse l'âme l'environne; ce père trouve, pour parler au héros tombé, des accents d'une délicatesse infinie, d'une poésie attendrie quoique nerveuse et profondément émouvante. La pensée de cet homme, qui, brisé de douleur, le cœur lourd, mais la tête haute, se remet à œuvrer en union d'âme avec le disparu, pour le suppléer, pour le continuer dans l'effort de l'énergie française, est — qu'on y prenne bien garde — l'une des pensées les plus élevées qui soient.

Ainsi *Te Souviens-tu...* est un beau livre de guerre; je pense avoir fait comprendre qu'il est mieux encore. Il n'y a pas de doute qu'un courant de spiritualisme, et, pour tout dire, de foi, se manifeste au cœur de beaucoup d'hommes, après la tourmente que nous venons de traverser. M. Varenne l'a dit voici quelques semaines à la tribune de la Chambre, et nous n'attendions pas son témoignage pour être fixé sur ce point. C'était dans l'ordre : l'humanité a tant souffert, elle a vu emportées comme des fétus tant de choses qu'elle croyait solides, que, maintenant, inquiète, lasse, déçue, elle tourne vers le ciel des aspirations que la terre s'est révélée impuissante à satisfaire. De là, par cette mystérieuse loi de pénétration mutuelle, d'en-

(1) *Te Souviens-tu...*, essai par Hugues Le Roux (Plon-Nourrit, éditeurs, 8, rue Garancière, Paris).

dosmose, de la société et des lettres, quelques beaux livres qui méritent le respect de tous. De là, dans ces livres, des phrases comme celle-ci, où M. Le Roux dit à ses morts : « Quand j'ai besoin de pleurer, je regarde en bas; mais je regarde en haut quand je veux vous parler. »

Bien qu'écrit par un musulman, c'est aussi un livre de foi qu'*Ahmed ben Mostapha, goumier* (1), la seconde des grandes œuvres que je vous signalais au début de cette étude. Un livre de foi, dis-je? Mieux encore, c'est proprement un acte de foi — de foi envers la France.

Moins roman, peut-être, qu'autobiographie, *Ahmed ben Mostapha* nous est donné par un noble seigneur algérien, « fils de grande tente », qui nous emmène à sa suite, au Maroc, puis sur le front de Flandre, enfin dans les géôles prussiennes. Et ces pages admirablement vivantes et françaises sont, au juste, un hymne d'amour infiniment touchant à l'adresse de la France, « qui a de tout temps semé, comme des étoiles dans une nuit profonde, la clarté des pensées généreuses, guides et flambeaux de l'humanité en marche vers l'idéal ». Quand une nation inspire à un enfant d'une autre race devenu l'un de ses meilleurs fils, de si belles et si hautes paroles, on a le droit d'être fier de sa patrie; on la chérit davantage, aussi, de la voir susciter de si tendres dévouements.

Mais revenons à notre livre; vous ai-je dit qu'on y retrouve avec enchantement, sous le brillant vêtement d'un langage raffiné, l'art exquis des vieux conteurs arabes, frères de Shéhérazade? Ah! que cela nous repose des psychologies méticuleuses et des « crises d'âme », lamentablement monotones, dont la littérature est trop souvent saturée! Vraiment, quelque chose est changé dans le roman français; voici, au lendemain de la victoire, la voie saine, vivante, active, où il se doit engager, dans l'idéal qu'appelle Ben Chérif.

Hélas! malgré l'action et les désirs de quelques esprits élevés, nous sommes loin encore de cette chimérique perfection. Nous nous débattons parmi les difficultés, celles d'aujourd'hui succédant directement à celles d'hier; heureux encore lorsque nous aurons le témoignage que nos efforts ont obtenu le résultat auquel, de toute notre âme, nous nous étions voués.

Voilà pourquoi l'intérêt de mes lectrices ne saurait manquer d'aller ardemment à *Médecins et militaires* (2), histoire du développement, des efforts et des progrès accomplis par le Service de Santé aux armées pendant la guerre. A celles dont le dévouement a durant des années revêtu le voile où la Croix-Rouge posait sa fleur de sang, l'étude de M. Paul Abram n'apportera forcément que peu de révélations sensationnelles; mais elle renouvelera en leurs cœurs, avec une puissance qui leur sera précieuse, le souvenir ému de l'époque tragique où, à l'ambulance comme au front, la France attaquée fit si magnifiquement son devoir.

Remarquons que M. Abram, médecin civil, et bon écrivain, fait la part belle, dans l'œuvre de salut, à la médecine... de réserve, pour ainsi dire. N'importe! L'essentiel est que tous, praticiens et majors, ont de leur mieux

(1) *Ahmed ben Mostapha, goumier*, roman, par Ben Chérif, caïd des caïds (Payot, éditeur, 106, boulevard Saint-Germain, Paris).

(2) *Médecins et Militaires*, étude par Paul Abram (collection des « Cahiers de la victoire ») (La Renaissance du Livre, éditeur, 78, boulevard Saint-Germain, Paris).

soigné les plaies de nos héros. Et l'admirable est que non seulement la chirurgie opératoire pensait, comme le bon Paré, mais encore qu'elle trouva le moyen de progresser, aux hôpitaux de l'avant, avec autant de calme et plus de fruit qu'au long des années paisibles. Et cette marche incessante de la science, victorieuse du charnier, c'est très français et très beau.

Mais tout n'a pas été dit au jour heureux où les médecins, sur la ligne rouge, ont définitivement fermé leurs trousses : après la guerre, il faut gagner la paix. Truisme que volontiers on répète, en ajoutant à l'habitude que la lutte économique est aussi âpre que le furent les batailles militaires. Après quoi, le plus souvent, satisfaits d'eux-mêmes sinon des autres, les gens qui ont énoncé ces vérités se désintéressent complètement de ladite lutte économique.

Cependant, à notre époque où la situation de chacun est si intimement liée à la prospérité nationale, il importe d'avoir en ces matières un peu plus que les « clartés » consenties par le bonhomme Chrysale à nos compagnes. On ne saurait, dans leurs arcanes obscurs, suivre meilleur guide que le récent ouvrage de MM. Valois et Coquelle (1).

Il y a bien de l'acuité sagace dans cette vision des nouvelles conditions de vie faites à l'humanité par le cataclysme; envisagée de cette hauteur, l'économie politique touche vraiment à la philosophie morale la plus féconde. Après nous avoir montré, d'une plume experte et savante, combien est fausse, et coupable, la doctrine de la lutte des classes, M. Valois nous donne le plan détaillé d'une nouvelle organisation économique, la C. I. P. F. (Confédération de l'intelligence et de la production françaises). Notre distingué confrère voit dans cette institution le salut national; il semble, en effet, que ses promoteurs aient jeté là les bases d'une fondation aussi parfaite qu'il est humainement possible. Mais on aimerait à connaître les résultats déjà acquis : pourquoi donc ce point capital est-il laissé dans l'ombre?

× ×

Tandis que certains bons esprits s'efforcent de nous faire une société plus habitable, d'autres s'emploient à charmer nos loisirs. Les exigences de la vie moderne nous les font brefs; il est à jamais passé l'âge où l'on avait le temps de savourer les feuillets innombrables d'un *Gil Blas* ou d'une *Delphine*. Le succès est au récit rapide, tout entier parcouru entre deux rendez-vous, voire deux stations d'autobus. Voilà pourquoi la vogue appartient aux volumes de nouvelles, que souvent de grands noms ne dédaignent point de signer.

Pour son délassement, et pour notre plaisir, M. Adolphe Aderer, déposant un moment le fouet de la critique, dont il est l'un des maîtres les plus écoutés, prend à son tour dans *Amours de guerre* (2) la plume du conteur. Et il nous retrace des aventures tendres, pour la plupart situées dans des

(1) *Intelligence et Production*, étude par Georges Valois et Georges Coquelle (Nouvelle Librairie nationale, 3, place du Panthéon, Paris).

(2) *Amours de Guerre*, nouvelles par Adolphe Aderer (Calmann-Lévy, éditeur, 3, rue Auber, Paris).

nations de l'Entente dont l'auteur possède une sûre connaissance, par exemple l'Angleterre et la Roumanie.

Parfois le critique reparait, et nous avons une intéressante discussion d'histoire littéraire, quant aux origines moldo-valaques de Ronsard; ou bien un coup de griffe à tels compositeurs néo-futuro-cubistes; ou encore de touchantes notes sur la fille de Lamartine, cherchant en Syrie la santé, et y trouvant la mort. A côté de ces excellentes pages, et dans le domaine de la nouvelle pure, le *Piano de Sabine* est une jolie chose, et le *Bouquet* en est une autre. Ces récits nous sont contés en un style solide et de belle ordonnance... comme le château de cette étrange *Pagode*, ouvrant le volume sur l'une des plus troublantes questions qui se puissent poser à l'esprit des hommes.

D'autres conteurs visent moins à nous faire réfléchir qu'à nous distraire, ce qui est bien aussi, après tout, un louable dessein : M. Fegdal nous donne (1) des nouvelles écrites d'une plume alerte et légère, que le spirituel crayon de Carlègle commente à ravir.

On trouve à profusion dans *Petites âmes d'amour*, comme si ce n'étaient point là de rares qualités, du tact et de l'élégance, de l'attendrissement qui se voile sous un trait d'esprit, des pensées quelquefois profondes, et des passages d'une gaieté gamine exquise. Tels de ces contes se peuvent recommander d'illustres parrainages : *Pénélope s'ennuie* offre autant de bonhomie et de finesse que certaines fantaisies d'Emile Gebhart; les *Danseuses espagnoles*, par leur couleur âpre et leur pittoresque accentué, rappellent Pierre Louys — le Pierre Louys de la *Femme et le Pantin*. L'ensemble compose un de ces volumes vifs, jeunes, rapidement et agréablement lus, dont je disais tout à l'heure qu'ils conviennent si bien à notre existence hâtive et bousculée.

Ne croyez pas cependant que soit délaissé le roman psychologique, à l'ancienne et robuste formule. Il s'en publie toujours bon nombre, et parmi les derniers j'ai choisi pour vous le *Retour d'Ariel* (2).

Un jeune homme intelligent, frémissant du désir de vivre une vie de science et de travail, prend conseil de Renan, qui l'engage à « chasser Ariel », c'est-à-dire à tuer en lui tout spiritualisme. Le héros s'y applique, il y parvient; cet étudiant tourmenté de philosophie devient un homme de valeur, qui cultive avec succès les multiples branches que les lettres offrent à l'activité de l'esprit; situation, amour, tout lui sourit, sur le chemin de l'action, « la route royale où l'on part en chantant vers de glorieuses entreprises ». Pourtant, il ne pourra être heureux que quand, revenu à la spiritualité, à la foi traditionnelle, il aura pour toujours « rappelé Ariel ».

J'ai résumé le sujet de ce livre; vous savez assez que telle n'est point mon habitude. C'est là sans doute une forme inférieure de la critique, et en vérité il est trop simple de réduire en dix lignes un effort de trois cents pages. Mais le sujet, ici, est si grave et si beau; il s'apparente de si près aux pré-

(1) *Petites Ames d'Amour*, contes par Charles Fegdal. Un volume illustré par Carlègle, aux éditions de la *Revue contemporaine*, 53, boulevard du Montparnasse, Paris.

(2) *Le Retour d'Ariel*, roman par Léon Thévenin (librairie académique Perrin, 35, quai des Grands-Augustins, Paris).

occupations que les épreuves du temps où nous vivons ne peuvent manquer de faire naître en tout esprit qui pense, que je n'ai su mieux faire que de vous condenser ce remarquable ouvrage. Qu'importe, après cela, si ce livre est un peu touffu, parfois un peu amer et dur? Ce qui serait défauts ailleurs ne sert, ici, qu'à mieux mettre en valeur le sujet choisi, et exploré à fond par l'auteur. Car, lorsque La Fontaine décréta que,

Loin d'épuiser une matière,
On n'en doit prendre que la fleur,

il ne pensait point à ce genre de travaux.

Tenez pour assuré que pas davantage ne songeait-il au roman social, cette section relativement récente de la littérature. Né, pourrait-on dire, avec Rousseau; poussant, au cours du siècle dernier, des végétations dont la plus luxuriante est ce monde qu'on appelle les *Misérables*; trouvant en fin de compte son expression à peu près définitive dans le naturalisme, le roman social tient de l'anecdote, de la conférence, de l'article de journal et du traité philosophique. C'est de lui que se recommande *Un Apostolat* (1), œuvre vigoureuse d'un vigoureux auteur, mais à laquelle on peut reprocher d'être, par la forme et le fond, en coquetterie trop proche et trop fréquente avec les brutalités surannées de l'école réaliste.

Mes jeunes lectrices entendront par là qu'elles n'ont point à connaître les avatars de l'« apôtre » Pascal; leurs parents sauront qu'on a justement comparé la fin de ce jeune illuminé au célèbre *modus vivendi* de Bel-Ami. Le style est volontiers incisif, et les néologismes qui le chargent sont d'assez bonne venue.

Ajoutons que, sous les crudités, à travers les outrances, qui n'ajoutent rien à la valeur de son travail, l'auteur révèle parfois une mentalité droite, au service d'idées saines. Par ailleurs, il a sérieusement étudié son sujet, intéressant, encore que pas extrêmement neuf; et il nous donne un excellent résumé des divagations par quoi les grands prophètes communistes tentaient de séduire les foules. Croirait-on que Fourier entendait transformer l'eau de mer en limonade, au moyen d'un procédé chimique? Malheureusement, il n'a pas dit lequel...

... Ah! que j'aime bien mieux, rêveries pour rêveries, mais celles-ci inoffensives et charmantes, les méditations dont M. Henri Davoust a cousu son *Habit d'Arlequin* (2)!

On parle peu, ici, des poètes; et ce n'est point, Dieu m'en garde! qu'on prétende, comme Platon, à les chasser de la République. Tout au contraire, votre critique estime à si haut prix le divin art des vers, qu'il ne peut que repousser avec mépris les plaquettes où des lignes inégales se recommandent d'on ne sait quelle fuligineuse esthétique. Mais quand par hasard, dans le flot de la production courante, apparaît un volume de *vrais vers*, j'éprouve, à vous le signaler, un infini plaisir.

Donc, voici l'*Habit d'Arlequin*, de M. Henri Davoust. Un joli habit, bien

(1) *Un Apostolat*, roman, par A. T'Serstevens (Albin Michel, éditeur, 22, rue Huyghens, Paris).

(2) *L'Habit d'Arlequin*, poèmes, par Henri Davoust (librairie des Lettres, 12, rue Séguier, Paris).

coupé, suivant la bonne tradition française, à part quelques strophes qui ne gagnent rien à être irrégulièrement rimées. Il y a là, écrites au front de belles ballades pleines de vigueur, à côté de jolis sonnets savants et tendres. Et il y a aussi des traits qui sont d'un artiste, par exemple ces *Maisons mortes*, dont,

En ces décombres froids, qui furent des redoutes,
Vos squelettes de pierre étreignent nos tombeaux.

Mais depuis bien longtemps nous parlons des livres rangés dans la grande armoire. Vous la laissez close, Madame, pour vos fillettes; si nous nous occupons d'elles un peu? Si nous leur indiquions, et aussi à leurs petits frères, les coquets volumes illustrés de la *Bibliothèque de Suzette*? C'est une véritable mine de jouissances — et de calme — pour les jours de vacances et les dimanches pluvieux.

Je recommande aujourd'hui les aventures, pleines de verve, d'*Un Descendant de Chinette* (1); ce gentil ouvrage appartient à une catégorie aimable entre toutes, les mémoires d'animaux familiers. Genre toujours assuré de plaire à la jeunesse, et où l'âge plus mûr aussi se divertit parfois. Qui ne se souvient qu'Alfred de Musset lui-même ne dédaigna point de guider la plume — c'est le cas de le dire — d'un merle blanc?

Donc, que les chéris (comme ironise Gyp) se divertissent et s'émotionnent aux péripéties traversées par le petit chat Feu-Follet, digne descendant de l'inimitable Chinette. Après quoi, car il ne faut pas être égoïstes, ils passeront le livre à leur vieil oncle : Jules Claretie se délectait bien à Guignol...

Jean MAUCLÈRE.

× ×

Livres reçus : *Le Chalet des Pervenches*, roman, par Fortuné du Boisgobey (Plon-Nourrit, éditeurs). — *La grande Falaise*, roman, par Albert Sorel (Plon-Nourrit, éditeurs). — *Un Drame en forêt*, roman, par Paul Lagrange (Perrin, éditeur). — *Fermina Marquez*, roman, par Valéry Rabaud (Plon-Nourrit, éditeurs). — *La Faute d'autrui*, roman, par Henri Ardel (Plon-Nourrit, éditeurs). — *Le petit Roi*, roman, par André Lichtenberger (Plon-Nourrit, éditeurs). — *Sur le front de mer*, récits, par Arnould Galopin (Albin Michel, éditeur). — *La Vocation*, roman, par Avesnes (Plon-Nourrit, éditeurs). — *Les Treize paroles du pauvre Job*, essai, par Léon Cathlin (Perrin, éditeur).

(1) *Un Descendant de Chinette*, roman, par Roger Dombre, illustrations de R. de La Nézière (Bibliothèque de Suzette, Gautier et Languereau, éditeurs, 55, quai des Grands-Augustins, Paris).

BIBLIOTHÈQUE SCIENTIFIQUE ET MÉDICALE

Nous inaugurons sous cette nouvelle rubrique la chronique que nous donnera désormais M. Robert Dollfus, de qui nos lecteurs et nos lectrices ont pu apprécier la compétence dans le remarquable article publié dans la troisième partie de ce numéro. On le voit, la Revue réalise peu à peu son programme, de ne laisser inexploré aucun des rayons de l'actualité.

Docteur LEMANSKI : *L'art pratique de formuler* (5^e édition, conforme au Codex de 1908 et au supplément de 1920) (Masson et C^{ie}). — L'accueil fait par le public médical aux éditions précédentes de l'ouvrage du docteur Lemanski permet de prévoir que la présente édition n'aura pas moins de succès que ses aînées. On trouve, dans cet ouvrage, réunis et groupés, des renseignements épars dans des livres et des journaux médicaux et difficiles à rassembler; on y trouve aussi, exposées avec clarté, les acquisitions personnelles de l'auteur, fruits d'une longue expérience.

Alors que les formulaires ne donnent que des formules toutes faites et n'apprennent pas à décomposer une prescription dans ses éléments primordiaux, à analyser son architecture, à la faire varier à l'infini, dans chaque cas de la pratique personnelle, le livre du docteur Lemanski expose systématiquement comment on doit construire une formule et les nombreux changements qu'on peut lui faire subir sans se départir d'une règle fixe : concourir à un même but déterminé, et tout en l'appropriant aux exigences du malade comme à sa susceptibilité particulière.

Les médicaments sont groupés d'après leur effet, et leur association est étudiée dans des chapitres séparés, selon qu'il s'agit de les prescrire aux adultes ou aux enfants.

Ce livre ne s'adresse pas seulement aux étudiants et débutants, auxquels il permettra d'acquérir l'art de formuler une ordonnance en toute connaissance de la posologie; il s'adresse aussi à tous ceux qu'intéresse la thérapeutique sous toutes ses formes, car il y est encore traité, en particulier, de la sérothérapie, de la bactériothérapie, de la révulsion (par ventouses, vésicatoires, etc...), de l'antisepsie, des régimes (végétarisme, déchloruration, etc...), de la gymnastique, de l'électricité médicale, des cures dans les stations thermales et les sanatoria, sous une forme accessible et attrayante, même pour qui n'a pas embrassé la carrière médicale.

× ×

P. RUDEAUX : *Précis élémentaire d'anatomie, de physiologie et de pathologie* (Masson et C^{ie}, 4^e édition). — C'est un véritable tour de force que d'avoir pu condenser autant de connaissances en un seul volume de 800 pages, abondamment illustré. M. Rudeaux n'a pas traité, dans trois parties distinctes et isolément, l'anatomie, la physiologie, la pathologie; il a préféré, à propos de chaque tissu, de chaque système ou de chaque organe décrit,

étudier de suite son fonctionnement physiologique et les affections pathologiques, d'ordre médical ou chirurgical, qui lui sont propres. L'ouvrage traite, en outre, de l'embryologie et se termine par des notions de microbiologie, de thérapeutique générale, chirurgicale et médicale, et de thérapeutique spéciale courante.

L'infirmière ou la sage-femme qui posséderait bien l'ouvrage de M. Rudeaux deviendrait la collaboratrice compréhensive du médecin, du chirurgien, de l'accoucheur, au lieu d'en rester seulement l'aide qui exécute sans comprendre.

× ×

H. BERTIN-SANS et M.-F. CABRIEN : *Prophylaxie des maladies transmissibles* (Masson et C^{ie}). — Les mesures de protection contre les maladies contagieuses comportent diverses catégories; les auteurs ont peu insisté sur les mesures de prophylaxie visant les maladies exotiques qui pourraient arriver à nous par les frontières de terre et de mer, si l'on ne faisait bonne garde; par contre, ils ont traité avec détails des mesures ayant pour but de s'opposer au développement et à la propagation des maladies transmissibles qui existent en France à l'état endémique ou qui peuvent accidentellement y être importées.

La première partie de l'ouvrage est consacrée à l'étude des mesures de prophylaxie générale : déclaration des maladies contagieuses, isolement, protection et destruction des animaux transmetteurs de maladies, précautions à prendre par les personnes qui approchent les malades, désinfection sous toutes ses formes et dans toutes les circonstances. Dans la deuxième partie de l'ouvrage se trouvent exposées les mesures prophylactiques concernant chaque maladie en particulier, celles-ci étant classées par ordre alphabétique. Il s'agit donc d'un livre appelé à rendre service à tous ceux qui approchent, soit accidentellement, soit professionnellement les maladies; la lecture en est intéressante et profitable pour chacun.

× ×

M. NICOLLE : *Les antigènes et les anticorps* (Masson et C^{ie}). — Les cellules (animales, végétales ou microbiennes), les humeurs, les toxines et les diastases possèdent — et semblent posséder seules — le pouvoir de déterminer, lorsqu'elles sont administrées à des animaux, la formation de substances spéciales appelées « anticorps ». Par récurrence, on appelle « antigènes » le groupe des cellules, humeurs, toxines et diastases, qui provoquent la formation des anticorps.

Dans le premier chapitre, M. Nicolle expose les caractères généraux des antigènes et des anticorps; dans le deuxième, il examine les applications diagnostiques, montrant clairement comment on identifie les microbes pathogènes des principales maladies infectieuses; dans le troisième, il passe aux applications thérapeutiques, au rôle des vaccins et des sérums, leur processus d'action.

M. Nicolle a volontairement laissé de côté bien des points, même importants, tels que la réaction, dite de Wassermann, pour ne pas surcharger une exposition qui aurait perdu une partie de sa précieuse clarté en entrant dans trop de détails.

× ×

Docteur J. BROUSSES : *Manuel technique de massage* (Masson et C^{ie}, 5^e édition). — « L'art de masser, quand on ne cherche à l'utiliser que comme un complément de thérapeutique, ne saurait être considéré comme tellement difficile, que le médecin lui-même doive s'y être spécialisé pour le pouvoir pratiquer avec succès. » M. Brousseau s'est préoccupé d'assurer un enseignement pratique du massage, compréhensible pour tous; il a traité de la technique générale et de la technique particulière : applications aux articulations, déviations, fractures, aux maladies des systèmes musculaire, nerveux, circulatoire, respiratoire, génito-urinaire, à la peau, au cou, à l'abdomen, du massage gynécologique, oculaire, général, etc., et des méthodes d'association du massage à l'électricité, à l'hydrothérapie, à la mécano-thérapie.

Il a, dans ce livre, beaucoup à apprendre; on ne se doute pas, en général, de la multitude des cas où on peut soulager, soigner, guérir, par le massage.

× ×

H. ROGER : *La médecine* (Masson et C^{ie}). — Le savant professeur a su, dans cet ouvrage, exposer la quintessence de la médecine sous une forme accessible à tous les gens cultivés.

La lecture en est très attrayante; elle n'est pas contrariée par la rencontre de mots techniques non expliqués qui empêchent le profane de suivre avec fruit une exposition et le dégagement d'une idée générale.

H. Roger montre en quoi la médecine est une science et un art : science par ses moyens d'étude, art par ses applications.

Après avoir défini la santé et la maladie, passé en revue l'évolution des sciences médicales, il étudie les causes des maladies et les classe en quatre catégories : mécaniques, physiques, chimiques et animées, qu'il examine les unes après les autres, faisant une grande place aux microbes pathogènes, à leur action, à l'action de leurs produits et aux réactions de l'organisme; par là, il aborde le problème de l'immunité, l'évolution en pathologie, les méthodes de diagnostic et les bases de la thérapeutique.

Le lecteur comprendra comment l'évolution scientifique a pu aussi profondément modifier les méthodes de la médecine traditionnelle : l'art médical est en train de subir une transformation complète, rendue nécessaire par les croissantes découvertes et acquisitions de la médecine scientifique.

× ×

Alphonse BERGET : *Où en est la météorologie* (collection des mises au point) (Gauthier-Villars et C^{ie}). — L'auteur s'est donné pour programme d'ex-

poser où en est la science de l'air dans ses diverses parties : composition de l'atmosphère, étude de ses différentes propriétés, étude de ses mouvements et prévisions de ses vicissitudes.

Le sujet était vaste, et M. Berget l'a traité sous une forme agréable, philosophique et pratique, montrant, en outre, la direction à donner aux recherches en ce qui concerne l'atmosphère, pour que la météorologie puisse devenir réellement une science, telle qu'en partant de résultats acquis, l'on puisse en déduire rigoureusement des résultats nouveaux.

M. Berget a su donner le relief nécessaire aux méthodes, aux lois, à la périodicité des phénomènes dans leur corrélation avec les données astronomiques; il a montré l'importance de l'établissement des cartes atmosphériques à l'aide de renseignements dus à la collaboration internationale.

Les agriculteurs, navigateurs aériens et maritimes, comme ceux qu'intéresse la prévision du temps, trouveront un grand intérêt à pénétrer les acquisitions nouvelles de la météorologie, exposées avec netteté par M. Berget.

× ×

M. GHERSI : *Recettes utiles* (Gauthier-Villars et C^{ie}). — L'auteur a réuni dans un seul volume une foule de procédés pratiques pour l'usage domestique comme pour l'usage industriel et agricole; on y trouvera le meilleur emploi de toutes les substances naturelles et artificielles d'un usage commun dans les arts, et chacun voudra fabriquer lui-même mastics, ciments, colles, vernis, encres, teintures, savons, cirages, parfums, par les procédés indiqués par M. Gheresi, qui apprend aussi à bronzer, nickeler, réparer, détacher, imperméabiliser, graver, souder, désinfecter, préserver, conserver, etc., les matières les plus diverses.

Et si, en travaillant ou en manipulant les substances dont l'emploi est préconisé par M. Gheresi, il vous arrive quelques petits désagréments, vous trouverez en appendice de l'ouvrage des « notions de médecine pratique » qui vous indiqueront immédiatement le remède à côté du mal.

× ×

G. MALGORN : *Lexique technique anglais-français* (Gauthier-Villars et C^{ie}) — Les meilleurs dictionnaires anglais-français ne donnent pas dans une mesure suffisante et avec toute l'exactitude désirable la traduction des mots et expressions techniques; aussi le lexique de M. G. Malgorn, où sont incorporées des notes de M. Desmarests, vient-il combler une importante lacune; grâce à lui, beaucoup d'ouvrages anglais et américains deviendront accessibles et intelligibles aux lecteurs français.

× ×

HUYGHENS (Christian) : *Traité de la lumière* (collection : Les maîtres de la pensée scientifique) (Gauthier-Villars et C^{ie}). — « L'accroissement rapide des découvertes scientifiques engendre fatalement l'oubli des découvertes pas-

sées et de leurs auteurs. Cet oubli est encore favorisé par le fait regrettable que la plupart des mémoires et des ouvrages où ces découvertes se trouvent exposées sont complètement épuisés et introuvables. »

On doit féliciter M. Solovine d'avoir entrepris la publication des mémoires originaux qui ont été des points de départ ou ont marqué des étapes caractéristiques dans la construction de l'édifice scientifique.

Le *Traité de la lumière* a été écrit par Huyghens, physicien hollandais, pendant son séjour en France, et communiqué en l'année 1678 à l'Académie royale des sciences. Esprit universel et prodigieusement fécond, Huyghens s'attaqua aux problèmes les plus difficiles et les plus variés du domaine de l'analyse, de l'astronomie, de la mécanique et de l'optique.

Il pratiqua avec son frère Constantin l'art de tailler et de polir les verres des grandes lunettes qui lui ont permis de découvrir, le premier, un satellite de Jupiter, l'anneau de Saturne et la nébuleuse d'Orion.

Dans son *Traité*, Huyghens, suivant les traces de Descartes, a pu donner une « explication » des propriétés de la lumière et ramener l'interprétation d'un grand nombre de phénomènes optiques, concernant, en particulier, la réfraction, à des démonstrations géométriques rigoureuses. Il eut le bonheur de trouver la vérification de ses hypothèses dans les conclusions qu'il tira de ses expériences.

× ×

SPALLANZANI (Lazare) : *Observations et expériences faites sur les animalcules des infusions* (Gauthier-Villars et C^{ie}). — On peut dire de Spallanzani (gloire de la science italienne) qu'il fut un des premiers biologistes; ses *Ouvres de physique animale et végétale* (1780), où sont exposées ses recherches, « sont remarquables par la nouveauté de méthode, la hardiesse de vue et les résultats surprenants. Elles portent sur les fonctions fondamentales des êtres vivants : la respiration, la circulation du sang, la digestion, la génération, et dénotent une habileté, une ingéniosité, une sagacité d'esprit et une imagination hors de pair. Dans ses *Observations et expériences faites sur les animalcules des infusions*, il s'est donné comme tâche de réfuter l'idée, très répandue alors et acceptée par Needham et Buffon, que ces êtres naissent de matières en décomposition ou putréfaction et de fournir la preuve qu'ils sortent de germes comme tous les autres animaux ».

Les méthodes expérimentales et l'argumentation de Spallanzani, dans son étude des infusoires et des rotifères, n'ont de comparables que celles employées un siècle plus tard par Pasteur, dans son étude des microbes.

A la lecture si attrayante des *Observations et expériences* de Spallanzani, on est frappé que leur auteur ait pu parvenir à d'aussi importantes et prodigieuses découvertes avec les moyens si simples dont il s'est servi.

× ×

Antoine-Laurent LAVOISIER : *Mémoires sur la respiration et la transpiration des animaux* (collection : Les maîtres de la pensée scientifique) (Gauthier-Villars et C^{ie}). — Ces mémoires ont été publiés, pour la première fois, en 1789 et 1790, par Séguin et Lavoisier; mais, dès 1777, Lavoisier avait ébauché la théorie de la combustion respiratoire dans ses *Expériences sur*

la respiration des animaux et sur les changements qui arrivent à l'air en passant par leurs poumons, qu'il compléta en 1758 par ses recherches sur l'« altération qu'éprouve l'air respiré ». Ces différents ouvrages ont été réunis dans un même petit volume par M. Solovine.

Lavoisier donna un début d'explication physico-chimique des phénomènes vitaux; il attaqua les problèmes physiologiques par les méthodes qu'il avait élaborées en chimie pour ses recherches de laboratoire.

Il démontra magistralement, par ses expériences, que la chaleur animale était le résultat de réactions chimiques se produisant au sein de l'organisme.

Il fut un précurseur même dans le domaine de la psychologie expérimentale. « On peut connaître, dit-il, par exemple, à combien de livres en poids répondent les efforts d'un homme qui récite un discours, d'un musicien qui joue d'un instrument. On pourrait même évaluer ce qu'il y a de mécanique dans le travail du philosophe qui réfléchit, de l'homme de lettres qui écrit, du musicien qui compose. Ces effets, considérés comme purement moraux, ont quelque chose de physique et de matériel. »

Tous les travaux de Lavoisier sont marqués au coin du génie.

× ×

M. LECLERC DU SABLON : *L'unité de la science* (Alcan). — L'auteur a tenté de démontrer comment et pourquoi toutes les sciences se développent suivant la même voie. Il a retracé et recherché pour l'arithmétique, la géométrie, la cristallographie, la mécanique, l'astronomie, la physique, la chimie, la physiologie, la morphologie et les sciences morales, quelles avaient été les phases de leur développement : descriptive, inductive et déductive; l'importance relative des trois phases et la nature des postulats que supposent les raisonnements inductifs et déductifs permettant de caractériser, pour chaque science, son degré d'avancement.

Pour M. Leclerc du Sablon, les théories ne sont possibles que si on leur donne des postulats comme point de départ : au lieu de s'appuyer sur des faits, comme la science expérimentale, elles sont suspendues à une hypothèse sans contact direct avec la réalité; aussi, tandis que la science expérimentale continue à progresser sur des fondations à peine modifiées, les théories peuvent s'effondrer d'une façon complète; il faut alors imaginer de nouvelles théories et partir de nouvelles hypothèses.

« La science parfaite, conclut M. Leclerc du Sablon, serait celle où la théorie, en se développant logiquement à partir des principes, viendrait encadrer exactement tous les phénomènes. »

L'ouvrage de M. Leclerc du Sablon fait appel aux récentes acquisitions de l'observation et de l'expérience, dans tous les domaines; il est certainement d'une lecture bien plus facile que ceux de Stuart Mill, Herbert Spencer et Henri Poincaré.

× ×

Pierre BOUTROUX, professeur au Collège de France : *L'idéal scientifique des mathématiciens* (Alcan). — Les principes directeurs de l'activité des mathématiciens ont considérablement varié depuis l'antiquité, de même que le but de cette activité.

Les mathématiciens anciens ont d'abord considéré leur science comme une science d'observation : le géomètre grec a une attitude contemplative; c'est par un examen attentif de ce qui l'entoure qu'il arrive à reconnaître les propriétés des nombres et des figures; il obtient « une science harmonieuse, mais étroitement et arbitrairement limitée ».

Vers le milieu du xvii^e siècle, « la mathématique » est devenue une conception synthétique, édifice logique suivant des règles fixes, à l'aide d'éléments fixes.

Actuellement, les mathématiciens n'hésitent pas à faire appel à l'intuition. Les faits qu'étudient les mathématiciens se présentent comme des données objectives, indépendantes du monde logique dans lequel nous les faisons entrer et souvent rebelles à nos efforts; ce n'est plus l'algèbre et la logique qui guident l'analyste dans ses théories.

× ×

R. LESPIAU : *La molécule chimique* (Alcan). — L'auteur a montré comment, par l'étude des réactions chimiques, on a pu arriver à déterminer la nature et le nombre des atomes composant la molécule chimique, ainsi que la situation de chaque atome par rapport aux autres. La pensée de Dalton a été élargie, ainsi que le montre M. Lespiau, et c'est pour cette raison que subsiste, dans l'enseignement, la notion des nombres proportionnels, qui complique sans profit l'étude de la chimie.

Avec Würtz, Gerhardt, Williamson, nous voyons naître la conception des radicaux et les formules développées qui montrent l'importance de la notion de valence. C'est cette fertile notion de valence de l'atome qui permet de comprendre comment sont groupés les atomes dans la molécule chimique.

Robert DOLLFUS.

Les Arts.

La fantaisie, c'est de l'inattendu dans la présentation d'une œuvre picturale ou littéraire, c'est de l'imagination originale, c'est un sourire ou un coup d'ongle donnés avec esprit; la fantaisie amuse et fait penser aussi; elle diffère sensiblement de l'humour en ce qu'elle marque mieux le sens français d'une plaisanterie d'homme cultivé, intelligent, rieur, léger et parfois libéral fin avec mesure.

L'exposition du groupe de l'*Araignée* — qui a eu lieu en décembre à la *Galerie Devambez* — cultive la fantaisie avec un grand et rare bonheur. Henri Avelot montrait d'amusants dessins pour menus, *Repas exotiques*, des dessins aquarellés tels que *Midinettes d'autrefois*, *Les Princes*, *Vieux Noël comtois et bourguignons*... Pierre Falké réalise d'imprévues imitations de sujets chers à notre enfance, qu'il sait rendre attirants pour notre jeunesse et même pour notre âge mûrissant : *Barbe-Bleue*, *Le Chapeau botté*, *Riquet à la houe*, *Peau d'âne*, *Cendrillon*, etc...

André Fay manie l'in vraisemblance comme si elle était faite de véritables premières, et il fallait voir sa *Vision horrifique*, *L'Eléphantastique*, *Dans les griffes de la bête*... Jean Galtier-Boissière est un Parisien qui aime les aspects pittoresques de Paris, il en pénètre l'âme, puisqu'il les présente, et les aspects, avec un sourire voilé bien souvent d'ironie : *Partie de campagne*, *La Parade, 14 juillet à Grenelle*, à *Montparnasse*, à *Belleville*... Il fallait voir les dessins, pastels, aquarelles ou croquis d'affiches de Charles Gentil de Gus Bofa, de Joseph Hémard et d'Hermann-Paul, de Ch. Laborde, de Pavis et de Réallier-Dumas.

Citons à part la formidable satire du tryptique de Paul Reboux : trois nègres, portrait du *Général Lamartine-Cupidon*, celui du *Professeur Alador-Tirelire*, celui du *Général Azor-Papillon*... Puis des croquis de Serravallo, croquis de danse, croquis *Dans le restaurant à la mode*...

André Warnod continue d'explorer pour nous un Paris aux coins inconnus ou peu fréquentés comme son fameux *Fort Monjol*; il nous montre, en surplus, qu'il sait, avec *Le Conseiller des Grâces*, rendre « vrai » un intérieur de petite montmartroise... Enfin le grand Willette expose *Les sept péchés capitaux* qui enferment, chacun dans la limite de leur cadre, un monde de pensées, mille joies d'artiste, mille désirs d'amateurs.

Mais l'*Araignée* ne présentait pas seulement des peintures, gravures, dessins; elle exposait encore des livres fantaisistes où littérateurs et illustrateurs marient leurs « imaginations » : *Les Condamnés à mort*, de Clément Farrère, illustré par André Devambez; *Crapotte*, de Henri Duvernois, illustré par Carlègle; un projet, de Pavis, pour l'illustration des *Croix de bois* de Roland Dorgelès; deux romans, d'André Warnod, et son curieux volume de *Plaisirs de la rue* qui vient de paraître, texte et dessins de l'auteur; *L'Homme verdâtre*, *La Comtesse tatouée*, par H. Avelot; *Le Chant de l'équipage*, de Pierre Mac-Orlan, illustrations de Gus Bofa; *Les Veillées du Lapin agité*, écrit par vingt-deux Montmartrois, couverture de Georges Delaw.

× ×

La *Galerie Druet*, 20, rue Royale, a ouvert en décembre l'exposition d'œuvres du peintre Guillaume Dulac. Cet intéressant artiste possède des qualités d'ordres divers et particulièrement remarquables : ciels, atmosphères, ambiances sont toujours caractéristiques des pays qu'ils traduisent; ainsi *Portrait sur la terrasse à Triel*, qui est bien l'air léger, diaphane d'Ile-de-France; ainsi ses *Vieilles maisons à Puy-l'Evêque*; ainsi ses deux ou trois toiles du *Pont Valentré*; simplicité des formes, fraîcheur des coloris, voilà encore des qualités de Guillaume Dulac. J'ai entendu dire que sa technique faisait parfois penser avec trop de précision à Cézanne ou à Odilon Redon, à d'Espagnat ou à Baignières; mais, peut-on avoir la prétention d'être venu au monde tout seul, et un artiste peut-il avancer qu'il n'a subi l'influence d'aucun autre artiste? L'essentiel n'est-il point d'avoir une émotion propre devant tel ou tel coin de nature, devant telle ou telle figure reflétant une âme? Il me semble bien que Guillaume Dulac transcrive avec dilection ses réflexes sensibles. Une autre qualité de Dulac est, à mon sens, celle-ci : il sait, dans une composition relativement vaste, poser un personnage avec un art infini; voyez, par exemple, *L'Ombre dans le chemin*; voyez encore *L'Amandier* avec sa femme au bord de l'eau; voyez enfin sa *Liseuse*, cette femme en rose, assise, au bord d'un important paysage, près d'une rivière... Tout cela est synthétiquement harmonieux; d'une vision claire, logique et sincère.

× ×

Les artistes qui nous donnent tant de joies multiples à nous montrer les mille aspects de la beauté, les artistes, hélas! ne vivent pas, en ces durs temps, au milieu de leurs seuls rêves. C'est pourquoi il m'apparaît intéressant de montrer quelles difficultés ils traversent, quels moyens ils ont de les traverser. Il me suffira de rendre compte ici de la séance du *Syndicat professionnel des Arts graphiques et plastiques* qui eut lieu dernièrement à la mairie de la rue Drouot. Après un substantiel rapport présenté par Ch. Igonet de Villers, le si sensible peintre de notre Paris contemporain, le graveur Coppier rendit compte de l'état actuel de la question du droit d'auteur aux artistes. Sur cette grave question et des débats engagés tant à la Chambre qu'au Conseil d'Etat, M. Coppier annonce que les vainqueurs, jusqu'à ce jour, sont les experts et les marchands de tableaux; le principe du droit des artistes, admis par la Chambre des députés, n'est pas encore entré dans la voie des justes réalisations; quoique paraisse facile la réponse, on ne s'entend guère à définir : *Qu'est-ce qu'une œuvre d'art originale?*

On parla ensuite de la crise des locaux professionnels. Chacun sait qu'aujourd'hui nombre d'ateliers sont loués à tous autres qu'à des artistes pour le plus grand dommage de ceux-ci, que tel nouveau riche loue très cher un vaste atelier pour les réceptions de Madame, que tel librairie y installe des dépôts de livres, etc... Le remède? La construction à frais communs — par la création d'une sorte de société immobilière — d'ateliers destinés seulement aux artistes.

La défense des intérêts professionnels amena l'actif président du Syndicat à parler des coopératives de fournitures aux artistes. Les essais tentés jusqu'à ce jour sont demeurés infructueux, et le prix des couleurs reste décevant du prix d'avant-guerre; il en est de même du prix des toiles, des pinceaux et accessoires. Toutefois, la *Fédération des Artistes mobilisés* a atteint un but intéressant par la création d'un atelier coopératif de fournitures pour les œuvres statuariques; elle est parvenue à un succès relatif par l'achat de fournitures utiles aux peintres.

Enfin — après avoir remercié M. Cadot, directeur du *Petit Messager des Arts et des Artistes*, du lien amical et « gratuit » que son périodique donne à tous les artistes qui combattirent sur le front pendant cinq ans — le président fit un vigoureux et éloquent appel à tous ses confrères, sans distinction de genre, de convictions techniques, de disparités d'opinions artistiques, pour venir aider le *Syndicat professionnel* et y trouver les appuis nécessaires à la défense des intérêts matériels communs à tous les artistes. Ce fut une belle, utile et réconfortante séance au cours de laquelle nous avons eu le plaisir de noter, en outre, la nomination au Comité de Gaston Balande, le peintre attrayant des ports où se meuvent les marins au milieu des voilures bigarrées.

× ×

Quelques notes rapides sur les expositions de ces derniers jours :

A la *Galerie Bernheim jeune*, exposition de trente-trois œuvres de Czanne, « le plus peintre de tous les peintres, écrivait Octave Mirbeau, un peintre qui jamais n'embarrassa son œuvre de préoccupations étrangères à la peinture, qui répudia comme une malhonnêteté tous les vains et faciles ornements, tous les escamotages, tous les truquages, et qui respecta la nature jusqu'au point de paraître, comme elle, quelquefois enfantin, naïf et impuissant ».

A la *Galerie Louis-Vuitton*, exposition de peintures, où il fallait remarquer les grâces bien xviii^e siècle de Didier-Tourné, les jolies attitudes des danseuses de Quelvée, les reflets nocturnes dans un étang de parc par Georges Coudere, les coins de Paris de Lacoux, les impressions vivement colorées du « méridionaliste » Mistrallet.

A la *Galerie Marguy*, peintures et aquarelles de Seevagen qui chante, en coloriste sincère et pondéré, les paysages de Bretagne, les moulins de Bour-Saada, Gabès et Carthage, les chaumières du Morvan, Uchon, Athez-Corcelles et Ponay.

A la *Galerie Allard*, exposition de sculptures d'Alfred Pina, remarquable statuaire, très personnel, quoique influencé quelque peu par le maître Rodin; il fallait voir son *Tolstoï*, son *Victor-Hugo*, son *Beethoven*, son *Comte Ugolin* et aussi, pour le juste rattrapement des lignes aériennes, sa *Femme accroupie*; pour la pureté et la jeunesse de l'expression, son *Buste de jeune fille*.

Charles FEGDAL.

Le Foyer.

Sous ce titre, les lectrices de notre Revue trouveront des indications utiles pour les aider dans ce que leur rôle de maîtresse de maison a de si difficile à l'heure actuelle.

Recettes expérimentées et inédites, conseils pratiques, questions si importantes d'hygiène alimentaire seront traités ici pour le plus grand intérêt de nos lectrices, fidèles gardiennes de ce foyer français, tant calomnié, et tant envié par nos ennemis.

Peut-on encore recevoir à dîner avec un budget restreint ?

N'est-ce pas un plaisir délicat que de réunir autour d'une table, bien servie et coquettement parée, un petit nombre « d'intimes » à même d'apprécier la bonne cuisine française et de goûter — et pratiquer — la conversation, cette fleur exquise de l'esprit français ?

Les caractères chagrins vont s'écrier : « Y pensez-vous ! Avec les prix actuels, quel budget résisterait à de pareilles saignées ?... Ignorez-vous les perturbations profondes causées par ces cinq terribles années ? »

— Non, je n'ignore rien et sais — trop bien — que c'est... un peu le monde renversé : riches d'hier, pauvres d'aujourd'hui ! et *vice versa*, hélas !

C'est donc pour venir en aide aux maîtresses de maison de la première catégorie — les seules intéressantes ! — que j'écris ces lignes.

Car, malgré ces pénibles bouleversements, il est à nouveau nécessaire, pour beaucoup, de « recevoir ».

La position d'un mari, l'avenir de grands enfants en font un devoir à la mère de famille.

Enfin, le charme incomparable de la vieille hospitalité française ne doit pas disparaître avec tous les vestiges de la douce vie d'antan !

Mais trop de femmes ont, de la conception de l'invitation à dîner, une idée fautive.

Dans leur esprit, il importe d'avoir un menu imposant, de cultiver le paradoxique en offrant des fruits de juin en février, du gibier quand la chasse est fermée, et, il n'y a pas bien longtemps, de la viande et des gâteaux les jours où il n'y en avait pas !

Pour leur ouvrir les yeux, il serait nécessaire d'inscrire dans la cuisine cette variante de la réponse de Valère à Harpagon : « Il ne faut pas se réunir pour manger, mais bien donner à dîner pour avoir l'occasion de se réunir. » C'est là le secret qui permet de faire le même plaisir, tout en évitant les lendemains pénibles des repas mal compris, et de pouvoir renouveler ce plaisir sans provoquer une catastrophe pécuniaire !

Ajoutez aux dépenses excessives, aux semaines de privations — pour rétablir l'équilibre — les lourdes fautes physiologiques que commet la maîtresse de maison! Le menu très cher, mal composé, est généralement une « orgie d'azote »!

Or, n'oublions pas que notre organisme est incapable de faire des réserves d'azote, d'où travail supplémentaire pour le rein, et déficit de notre propre azote pour les jours suivants! Revenons à notre réception.

Le secret consistera, d'une part, à suppléer à la rareté d'un aliment par le soin apporté à sa préparation, à sa présentation même; et, d'autre part, en se basant sur la composition des aliments, on évitera les répétitions qui alourdisent la digestion et allègent le portemonnaie! Surtout, ne pas oublier que le « plaisir des yeux » n'est pas un vain mot!... Je lui adjoindrai ce que l'on pourrait appeler « les conditions d'entourage », et sera ainsi réalisé le plus heureux prologue!

Que votre salle à manger ait reçu une aération récente et suffisante, que la température en soit agréable; évitez à vos hôtes la congestion faciale ou le frisson qui rend verdâtre, deux états impropres pour jouir d'un bon repas!

De la lumière, certes! mais « heureusement » répartie, en pensant à ceux qui n'ont plus 20 ans, ni même 30! On vous en saura gré... secrètement!

Que la spirituelle boutade de Dumas fils soit justifiée : « Il y a des femmes de cinquante ans qui n'en ont jamais que deux fois vingt-cinq! », disait-il.

Cette indulgente appréciation peut s'étendre parfois à certains hommes!

Des fleurs, des fleurs, mais point n'est besoin de commander une coûteuse « garniture de table » chez le grand fleuriste.

Les doigts des Parisiennes sont des doigts de fées, leur cœur est d'or; l'humble petite fleuriste du coin, la gamine en haillons qui cherche à gagner honnêtement sa vie avec son panier de violettes, seront si honorés de votre choix!

En un mot, que votre table soit, sans aucun objet de luxe, en toute simplicité, un enchantement pour les yeux!

Et maintenant, passons au menu lui-même.

PREMIER MENU.

1° Petites timbales vénitiennes (œufs, fromage, un rien de jambon).

2° Paupiettes de veau farcies (la farce est au riz).

3° Haricots verts à l'anglaise (conserves faites *at home*).

4° Crème au chocolat (sans œufs).

5° Etoiles à la vanille (petits fours secs, sans œufs).

6° Corbeille de fruits « de saison ».

ANALYSE DE CE PREMIER MENU.

1° Entrée de joli coup d'œil, azotée, mais de prix moyen, deux œufs donnent trois timbales.

2° Plat demandant peu de viande, donc intéressant; la farce au riz, bien faite, est délicieuse.

3° Conserve très facile à faire soi-même, d'un prix de revient très minime, complète harmonieusement le repas en apportant un élément rafraîchissant, des sels minéraux, de la cellulose.

4° Les œufs, aliments chers et azotés, figurant déjà au début du repas, sont rayés de la crème, qui n'en est pas moins exquise!

5° Précieux petits fours (dont les œufs sont aussi rayés) qui sont délicieux, et reviennent à 3 fr. 55 la livre!

Les moindres fours de confiseurs ou épiciers coûtent de 8 à 10 francs la livre, et... de quoi sont-ils faits?

6° De belles pommes, poires, mandarines, bananes, brillantes et joliment disposées dans du feuillage, sont peu coûteuses et fort agréables!

DEUXIÈME MENU.

1° Coquilles de homard Bellevue (poisson, œufs durs, mayonnaise).

2° Entrecôte braisée Madère (grosse pièce de viande et champignons).

3° Flageolets maître d'hôtel (conserves).

4° Crème renversée vanille (aux œufs).

5° Madeleines (aux œufs).

6° Salade ananas et raisins au kirsch.

ANALYSE DE CE DEUXIÈME MENU.

1° Entrée de digestion lourde, huile d'olives chère, œufs deux fois (durs et mayonnaise), plat azoté et cher.

2° Grosse pièce de viande nécessaire, car réduit beaucoup à la cuisson, viande et champignons chers et très azotés.

3° Légume de prix moyen, mais encore assez azoté.

4° Pour la troisième fois des œufs dans le menu! Cherté et azote!

5° Madeleines : encore des œufs! Toujours cherté et azote!

6° Fruits rares en hiver, chers, sans parler du kirsch nécessaire!...

Voilà un menu très cher et qui est une « orgie d'azote »! Le premier menu, quoique simple, sera exquis si chaque plat est « mijoté » avec amour! La cuisine au galop ne donnera jamais de savoureux résultats!

Et, surtout, si chaque plat est présenté de la façon la plus jolie, la plus tentante! Car ce que j'appelais plus haut « le plaisir des yeux » a été démontré scientifiquement; les expériences de Pavloff ont prouvé l'incontestable plus-value d'un mets, même très simple, qui est une joie pour les yeux avant d'en être une pour le palais. Cette sécrétion active de suc gastrique, provoquée par l'aliment qui flatte l'œil, le goût, l'odorat, a comme conséquence une meilleure digestion, donc une plus complète assimilation, une bonne santé, ce que résume si bien le vieux proverbe d'alimentation rationnelle : « On est nourri par ce qu'on digère et non par ce qu'on ingère. » Encore une source d'économie!

Gaspillage pécuniaire, gaspillage physiologique, gaspillage de bonheur, fut-il heure plus justifiée pour les combattre?

— Petite Madame, que votre table soit toujours accueillante aux camarades de votre mari; méfiez-vous des « dîners de garçons », au restaurant chic; ils en reviennent l'estomac délabré, le front soucieux, le portefeuille léger!... Même avec un « petit » budget, que votre menu très simple, mais savoureux et très soigné, la table très coquette, que tout cela, joint au charme de la maîtresse de céans, leur donne souvent envie de venir évoquer les « vieux souvenirs d'école » à votre doux foyer.

Le bonheur — grande chose — est fait de mille petits riens!...

Sabine LAPOUSSÉE.

Bibliographie.

PUBLICATIONS DE L'U. F. F.

Manuel de l'infirmière hospitalière de l'U. F. F. (nouvelle édition). Prix : 12 francs.

Guide pratique de l'infirmière hospitalière de l'U. F. F. et de l'infirmier-brancardier (bandages et soins d'urgence). Prix : 2 fr. 50.

Programmes et résumés des leçons sur la tuberculose et la puériculture, à l'usage des infirmières et des familles. Prix : 1 fr. 25.

Ces publications se trouvent au siège social de l'U. F. F., 16, rue de Thann.

Revue des Revues.

SOMMAIRES DE LA « REVUE DES DEUX-MONDES »

1^{er} janvier 1921.

L'armée qu'il nous faut. — XXX.

Le génie du Rhin. — II. *La vie légendaire du Rhin.* — Maurice BARRÈS.

Ceux qui revenaient. — René BAZIN.

Emile Augier, chevalier de la bourgeoisie. — BRIEUX.

Les amants d'Annecy : Anne d'Este et Jacques Savoie. — Henry BORDEAUX.

Au temps de l'innocence. — Edith WHARTON.

Scènes du drame hellénique. Les journées de 1916. — Ernest DAUDET.

Poésies. — Fernand GREGH.

15 janvier.

La Russie des tsars pendant la grande guerre : le voyage de M. Poincaré. — Maurice PALÉOLOGUE.

Le génie du Rhin. — III. *Histoire du cœur charitable rhénan.* — Maurice BARRÈS.

Emile Augier, chevalier de la bourgeoisie. II. — BRIEUX.

L'Indésirable. — L. CHADOURNE.

L'aventure de Fiume avant l'arrivée de G. d'Annunzio. — ***.

Au temps de l'innocence. — Edith WHARTON.

Revue scientifique. — *Fluctuation lumineuse des étoiles.* — Ch. NORDMANN.

SOMMAIRES DU « MERCURE DE FRANCE »

1^{er} janvier.

Paul Verlaine. — Gustave KAHN.

Le gouvernement du Havre et sa politique en Belgique occupée. — Maurice DES ORMEAUX.

La princesse de Tauriz, nouvelle persane. — NAOUM.

Le rire de Persée, poème. — Odilon-Jean PÉRIER.

A propos du roman d'aventures : Notes sur quelques ouvrages de R.-L. Stevenson. — Jacques DELEBECQUE.

La propagande bolchevique mondiale. — Jean MAXE.

Le Boucher de Verdun, roman. — Louis DUMUR.

15 janvier.

Le Problème juif. — La renaissance de l'antisémitisme, ses causes actuelles et sa signification. — Georges BATAULT.

Le jeune Taine. — Gabriel BRUNET.

Le Remède, nouvelle. — Paul SOUGHON.

Le Voyage, poème. — Tonny LÉRY.

Les Rapports entre les sciences de l'humanité et les sciences de la nature. — Georges MATISSE.

La foi et la luxure d'Ibrahim Ibn Sahl, poète musulman. — Jean MÉLIA.

Le Boucher de Verdun, roman. — Louis DUMUR.

LA REVUE DE L'UNION DES FEMMES DE FRANCE

paraît le 1^{er} de chaque mois.

Rédaction et Administration : 16, rue de Thann, PARIS-17^e.

TÉL. : WAGRAM 17-68

Directeur : P.-LOUIS RIVIÈRE.

Etroitement associée à l'œuvre d'après-guerre de l'UNION, la *Revue de l'U. F. F.* s'occupe à ce titre de toutes les questions intéressant la société et la famille, dans le domaine moral aussi bien que sur le terrain de l'amélioration matérielle. La protection de l'enfance, le maintien du foyer, le retour à la terre, la culture de la race, la lutte contre les fléaux antisociaux : tuberculose, mortalité infantile, alcoolisme ; la diffusion des connaissances médicales, l'enseignement et la pratique de l'hygiène, tels sont les principaux chapitres de son programme.

Elle passera en revue l'actualité sous toutes ses formes dans des chroniques ci-dessous :

Chronique des Croix-Rouges.....	D ^r Marcel FAY.	Les livres. — Bibliothèque littéraire.....	Jean MAUCLÈRE.
Causerie médicale....	D ^r Pierre SÉE.	Les livres. — Bibliothèque médicale et scientifique..	R. DOLLFUS.
Chronique familiale..	X***.	Les arts.....	Ch. FEGDAL.
Hygiène et puériculture.....	D ^r Hartmann COCHE.	La musique.....	Pierre LORYS.
Le Foyer.....	Sabine LAPOUSSÉE.	Revue des revues.	

Prix de l'abonnement } 5 fr. par an pour les membres de l'U. F. F.
12 fr. — pour les personnes étrangères.

La Revue de l'U. F. F. ne publie que de l'inédit.

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

Le Gérant : LEFORT-LAVAUZELLE.

PARIS ET LIMOGES. — IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE MILITAIRES CHARLES-LAVAUZELLE.

Imprimerie et Librairie militaires CHARLES-LAVAUZELLE & C^{ie}
 SOCIÉTÉ EN COMMANDITE PAR ACTIONS AU CAPITAL DE 3.500.000 FRANCS
 PARIS, 124, Boulevard Saint-Germain (6^e) — 62, Avenue Baudin, LIMOGES

Pierre LARDY, officier d'administration de 1^{re} classe de l'intendance. — **Pensions, majorations de pensions et complément de pensions** dus aux fonctionnaires civils, aux militaires de carrière, à leurs veuves ou orphelins (en application des lois récentes et notamment : des 14 mars 1915, 31 mars 1919, 25 mars 1920, 16 avril 1920 et 30 avril 1920). — Volume in-8^o de 80 pages. **2 50**

MINISTÈRE DES PENSIONS. — **Recueil des documents intéressant la législation des pensions** (loi du 31 mars 1919), du 28 janvier 1919 au 8 mars 1920. — Volume in-8^o de 534 pages. **7 50**

MINISTÈRE DE LA GUERRE. — **Pensions militaires.** Volume 66¹ du *Bulletin Officiel*, mis à jour à la date du 10 octobre 1919. — In-8^o de 350 pages. **6 »**

Tableau synoptique résumé des divers barèmes à appliquer aux infirmes et aux malades de la guerre 1914-1919. Instruction n^o 831 Ci/7 du 10 juillet 1919 et additif à cette instruction. — Volume in-8^o de 144 pages. **3 75**

Contrôleur général de l'armée CRÉTIN, ancien directeur du Contentieux de la justice militaire, des pensions au Ministère de la guerre, ancien conseiller d'Etat. — **La loi du 31 mars 1919 sur les pensions pour blessures ou maladies contractées au service.** Etude comparée de l'ancienne et de la nouvelle législation. — Volume in-8^o de 178 pages. . . . **5 25**

E. OBELLIANNE. — **Les pensions des victimes de la guerre.** (Nouvelles lois du 31 mars 1919 sur les pensions militaires suivies du décret d'application du 2 septembre 1919.) Du droit de l'invalidé de guerre, du droit des ayants cause du décédé, du tribunal des pensions, de renseignements d'ordre pratique. — Volume in-18 de 144 pages. **3 75**

Commandant VINCENT. — **Guerre de 1914-1919. Guide pratique sur les pensions d'invalidité (officiers et troupe),** et la nouvelle organisation des centres spéciaux de réforme et commissions de réforme, avec solution des différents cas d'espèce intéressant tous les éprouvés de la guerre. — Volume in-18 de 294 pages. **7 50**

Capitaine C. FLUTET. — **Soins médicaux, chirurgicaux et pharmaceutiques gratuits** assurés par l'Etat à tous les militaires et marins réformés par suite de blessure ou de maladie contractée ou aggravée en service (décret du 26 septembre 1919). — Volume in-18 de 64 pages. **1 50**

André PAVIE. — **Les dommages de guerre.** Guide pratique contenant le texte de la loi du 17 avril 1919, son explication, le texte des lois, décrets, circulaires et arrêtés ministériels ultérieurs et tous renseignements indispensables. — Volume in-8^o de 360 pages. **7 50**

DÉLÉGUÉS RÉGIONAUX DE L' « U. F. F. »

- Gouvernement militaire de Paris.** M. MILLOT.
- 1^{re} Région : *Lille*. Docteur BEDART, professeur à la Faculté de médecine;
 — *Arras*. Adjoint : M. le Docteur BIOLET.
- 2^e Région : *Amiens*. M. HONORÉ, avocat à la Cour.
- 3^e Région : *Rouen*. M. PAULME, directeur du Crédit Foncier;
 Adjoint : M. DELABARRE, architecte.
- 4^e Région : *Le Mans*. M. LAJUS, président du Tribunal.
- 5^e Région : *Orléans*. M.
- 6^e Région : *Châlons*. M. PESTRE, banquier.
- 7^e Région : *Besançon*. Docteur PRIEUR, directeur de l'école de médecine.
- 8^e Région : *Bourges*. Commandant JAFFLIN.
- 9^e Région : *Tours*. M. FAGUET, président du tribunal;
 Adjoint : M. PROUST.
- 10^e Région : *Rennes*. M. MACHENAUD.
- 11^e Région : *Nantes*. M. MATHOREZ.
 Adjoint : M. Joseph LE ROUX, conseiller général.
- 12^e Région : *Limoges*. M. le commandant MOREL.
- 13^e Région : *Clermont-Ferrand*. Docteur GAUTREZ.
- 14^e Région : *Lyon*. Docteur SABATTIER, professeur à la Faculté.
- 15^e Région : *Marseille*. M. PASQUIER, ingénieur.
- 16^e Région : *Montpellier*. Docteur GILLIS, professeur à la Faculté;
 — *Albi*. Adjoint : M. le D^r DEVOISINS.
- 17^e Région : *Toulouse*. M. GRAILLOT, professeur à la Faculté des lettres.
- 18^e Région : *Bordeaux*. Docteur PICOT;
 Adjoint : M. GRAND, avocat à la Cour.
- 19^e Région : *Alger*. M. REY, avocat à la Cour.
 — *Constantine*. M.
 — *Oran*. M. le commandant DUTARTRE;
 Adjoint : M. Georges ESCLAVY.
- 20^e Région : *Nancy*. M. BOULAY, avocat à la Cour.
- 21^e Région : *Épinal*. M. ZIÉGLER, industriel.
- Tunisie : *Tunis*. M. Fabien CIRIER, avocat à la Cour.
- Maroc : *Rabat*. M. DUMAS, premier président de la Cour d'appel.

